This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 492490

Library of the University of Michigan
Bought with the income
of the
Ford - Messer
Bequest

E. F. FABER

A
1
P

F 733

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1870.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1870.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXX.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... 9
Calendrier pour 1870..... 11
Fondation de l'Institut, 5 fructidor an III (22 août 1795)..... 19
Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)..... 19
Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
Confirmation de l'Institut par la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)..... 37
Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)..... 37
Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803)..... 38
Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance générale du 19 juillet 1848. 58

1.

151207

Pages.

Arrêté relatif aux missions scientifiques, du 30 janvier 1850 61
Extrait du Décret impérial du 9 mars 1852..... 63
Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 63
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65
Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65
Décret impérial du 11 août 1859..... 66
Décret impérial du 22 décembre 1860..... 68
Décret impérial du 25 avril 1863..... 70
Décret impérial du 3 janvier 1866..... 72
Décret impérial du 9 mai 1866..... 74
Présidence de l'Institut en 1870..... 76
Bureau de l'Institut pour 1870..... 76
Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 77
Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1869..... 79
État de l'Académie française au 1er janvier 1870.. 80
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 83
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1869..... 85

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1869..... 86
État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1870..... 87
Commission des inscriptions et médailles..... 94
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... 94
Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*... 95
Commission des travaux littéraires..... 95
Commission des antiquités de la France..... 96
Commission de l'École française d'Athènes..... 96
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1869..... 99
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1869..... 100
État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1870. 103
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 115
Conservateur des collections de l'Académie..... 115

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1869..... 117
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1869..... 119
État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1870. 120

Pages.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816 128

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 128

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1869 129

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1869 130

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1870 132

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 139

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut impérial de France 141

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires 166

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi, à 2 heures et demie.
Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi, à 3 heures.
Académie des sciences, le lundi, à 3 heures.
Académie des beaux-arts, le samedi, à 3 heures.
Académie des sciences morales et politiques, le samedi, à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.
Académie française, mois de mai.
Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de juillet.
Académie des sciences, mois de novembre.
Académie des beaux-arts, mois d'octobre.
Académie des sciences morales et politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1870.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1870.

JANVIER.

☉ Nouvelle lune le 2.
☽ Premier quartier le 9.
○ Pleine lune le 17.
☾ Dernier quartier le 24.
☉ Nouvelle lune le 31.

Sam.	1	CIRCONCISION.
DIM.	2	S. Basile.
Lun.	3	Ste Geneviève.
Mar.	4	S. Rigobert.
Mer.	5	Ste Amélie.
Jeud.	6	ÉPIPHANIE.
Vend.	7	Ste Mélanie.
Sam.	8	S. Lucien.
1 D.	9	S. Pierre, évêque.
Lun.	10	S. Paul, ermite.
Mar.	11	S. Théodose.
Mer.	12	S. Arcade, mart.
Jeud.	13	Baptême de N. S.
Vend.	14	S. Hilaire.
Sam.	15	S. Maur, abbé.
2 D.	16	S. Guillaume.
Lun.	17	S. Antoine, abbé.
Mar.	18	Ch. de S. Pierre.
Mer.	19	S. Sulpice.
Jeud.	20	S. Sébastien.
Vend.	21	Ste Agnès.
Sam.	22	S. Vincent.
3 D.	23	S. Ildefonse.
Lun.	24	S. Babylas.
Mar.	25	Conv. de S. Paul.
Mer.	26	Ste Paule, veuve.
Jeud.	27	S. Julien, évêque.
Vend.	28	S. Charlemagne.
Sam.	29	S. François de S.
4 D.	30	Ste Bathilde.
Lun.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☽ Premier quartier le 8.
○ Pleine lune le 16.
☾ Dernier quartier le 22.

Mar.	1	S. Ignace, martyr.
Mer.	2	PURIFICATION.
Jeud.	3	S. Blaise.
Vend.	4	Ste Jeanne de Val.
Sam.	5	Ste Agathe.
5 D.	6	S. Waast.
Lun.	7	S. Amand.
Mar.	8	S. Lucien.
Mer.	9	Ste Apolline.
Jeud.	10	Ste Scholastique.
Vend.	11	S. Séverin, abbé.
Sam.	12	S. Jean de Matha.
DIM.	13	*Septuagésime.*
Lun.	14	S. Valentin.
Mar.	15	S. Faustin.
Mer.	16	Ste Julienne.
Jeud.	17	S. Théodule.
Vend.	18	S. Siméon.
Sam.	19	S. Léon, martyr.
DIM.	20	*Sexagésime.*
Lun.	21	S. Pépin.
Mar.	22	Ste Isabelle.
Mer.	23	S. Mérault.
Jeud.	24	S. Matthias.
Vend.	25	S. Césaire.
Sam.	26	S. Phocas, mart.
DIM.	27	*Quinquagésime.*
Lun.	28	S. Romain.

Nombre d'or, 9.
Épacte, XXVIII.

MARS.

☉ Nouvelle lune le 2.
☽ Premier quartier le 10.
○ Pleine lune le 17.
☾ Dernier quartier le 24.

Mar.	1	*Mardi gras.*
Mer.	2	CENDRES.
Jeud.	3	S. Anatole.
Vend.	4	S. Casimir.
Sam.	5	Ste Cunégonde.
1 D.	6	*Quadragésime.*
Lun.	7	Ste Perpétue.
Mar.	8	S. Jean de Dieu.
Mer.	9	*Quatre-Temps.*
Jeud.	10	S. Doctrovée.
Vend.	11	S. Sophrone.
Sam.	12	S. Maximilien.
2 D.	13	*Reminiscere.*
Lun.	14	S. Lubin.
Mar.	15	S. Zacharie.
Mer.	16	S. Cyriaque.
Jeud.	17	Ste Gertrude.
Vend.	18	S. Alexandre.
Sam.	19	S. Joseph.
3 D.	20	*Oculi.*
Lun.	21	S. Benoît.
Mar.	22	S. Épaphre.
Mer.	23	S. Victorien.
Jeud.	24	*Mi-caréme.*
Vend.	25	ANNONCIATION.
Sam.	26	S. Ludger.
4 D.	27	*Lætare.*
Lun.	28	S. Gontran, roi.
Mar.	29	S. Frisque.
Mer.	30	S. Rieul.
Jeud.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

☉ Nouvelle lune le 1er.
☽ Premier quartier le 9.
○ Pleine lune le 15.
☾ Dernier quartier le 22.
☉ Nouvelle lune le 30.

Vend.	1	S. Hugues.
Sam.	2	S. François de P.
5 D.	3	*Passion.*
Lun.	4	S. Isidore.
Mar.	5	S. Ambroise.
Mer.	6	S. Prudence.
Jeud.	7	S. Clotaire.
Vend.	8	S. Édèze.
Sam.	9	S. Zosime.
6 D.	10	RAMEAUX.
Lun.	11	Ste Godeberte.
Mar.	12	S. Jules.
Mer.	13	S. Marcellin.
Jeud.	14	S. Tiburce.
Vend.	15	*Vendredi saint.*
Sam.	16	S. Fructueux.
DIM.	17	PÂQUES.
Lun.	18	S. Parfait.
Mar.	19	S. Léon, pape.
Mer.	20	S. Théotime.
Jeud.	21	S. Anselme.
Vend.	22	S. Ustazade.
Sam.	23	Ste Opportune.
1 D.	24	QUASIMODO.
Lun.	25	S. Marc, évangél.
Mar.	26	S. Clet, pape.
Mer.	27	S. Polycarpe.
Jeud.	28	S. Vital.
Vend.	29	Ste Marie Égypt.
Sam.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale, B.

MAI.

☽ Premier quartier le 8.
○ Pleine lune le 15.
☾ Dernier quartier le 22.
⊙ Nouvelle lune le 30.

2 D.	1	S. J. S. Philippe.
Lun.	2	S. Athanase.
Mar.	3	Invent. S^te croix.
Mer.	4	Ste Monique.
Jeud.	5	C. de S. Augustin.
Vend.	6	S. Jean P. L.
Sam.	7	S. Stanislas.
3 D.	8	S. Désiré, évêque.
Lun.	9	S. Grégoire de N.
Mar.	10	S. Gordien.
Mer.	11	S. Mamert.
Jeud.	12	S. Pancrace.
Vend.	13	S. Servais.
Sam.	14	S. Pacôme.
4 D.	15	Ste Denise.
Lun.	16	S. Honoré.
Mar.	17	S. Pascal.
Mer.	18	S. Vénance.
Jeud.	19	S. Yves.
Vend.	20	S. Bernardin.
Sam.	21	S. Hospice.
5 D.	22	Ste Julie, martyre.
Lun.	23	*Rogations.*
Mar.	24	S. Donatien.
Mer.	25	S. Urbain.
Jeud.	26	ASCENSION.
Vend.	27	S. Hildevert.
Sam.	28	S. Germain.
6 D.	29	S. Maximin.
Lun.	30	S. Félix.
Mar.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

☽ Premier quartier le 6.
○ Pleine lune le 13.
☾ Dernier quartier le 20.
⊙ Nouvelle lune le 28.

Mer.	1	S. Pamphile.
Jeud.	2	S. Pothin, évêque.
Vend.	3	Ste Clotilde.
Sam.	4	*Vigile et jeûne.*
DIM.	5	PENTECÔTE.
Lun.	6	S. Claude.
Mar.	7	S. Robert, abbé.
Mer.	8	*Quatre-Temps.*
Jeud.	9	Ste Pélagie.
Vend.	10	S. Landry.
Sam.	11	S. Barnabé.
1 D.	12	TRINITÉ.
Lun.	13	S. Antoine de P.
Mar.	14	S. Rufin.
Mer.	15	Ste Lutgarde.
Jeud.	16	FÊTE-DIEU.
Vend.	17	S. Avit.
Sam.	18	Ste Marine.
2 D.	19	S. Gerv. S. Prot.
Lun.	20	S. Silvère.
Mar.	21	S. Leufroy.
Mer.	22	S. Paulin.
Jeud.	23	S. Audry, évêque.
Vend.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Sam.	25	S. Prosper.
3 D.	26	S. Babolein.
Lun.	27	S. Crescent.
Mar.	28	S. Irénée.
Mer.	29	S. Pierre, S. Paul.
Jeud.	30	Com. S. Paul.

Cycle solaire, 3.

JUILLET.			AOUT.		
☽ Premier quartier le 6. ○ Pleine lune le 12. ☾ Dernier quartier le 20. ⊙ Nouvelle lune le 28.			☽ Premier quartier le 4. ○ Pleine lune le 11. ☾ Dernier quartier le 19. ⊙ Nouvelle lune le 26.		
Vend.	1	Ste Éléonore.	Lun.	1	Ste Sophie.
Sam.	2	Visit. de N. D.	Mar.	2	S. Étienne, pape.
4 D.	3	S. Thierry.	Mer.	3	Inv. S. Étienne.
Lun.	4	Tr. S. Martin.	Jeud.	4	S. Dominique.
Mar.	5	Ste Zoé, martyre.	Vend.	5	S. Yon.
Mer.	6	S. Tranquillin.	Sam.	6	Transfig. de N. S.
Jeud.	7	Ste Aubierge.	9 D.	7	S. Gaëtan.
Vend.	8	S. Procope.	Lun.	8	S. Justin, martyr.
Sam.	9	S. Cyrille.	Mar.	9	S. Amour.
5 D.	10	Ste Félicité.	Mer.	10	S. Laurent.
Lun.	11	T. de S. Benoît.	Jeud.	11	Ste Suzanne.
Mar.	12	S. Gualbert.	Vend.	12	Ste Claire.
Mer.	13	S. Eugène.	Sam.	13	*Vigile et jeûne.*
Jeud.	14	S. Bonaventure.	10 D.	14	S. Guerfroy.
Vend.	15	S. Henri, emper.	Lun.	15	ASSOMPTION.
Sam.	16	S. Eustathe, év.	Mar.	16	S. Roch.
6 D.	17	S. Alexis.	Mer.	17	S. Mamès.
Lun.	18	S. Thomas d'Aq.	Jeud.	18	Ste Hélène.
Mar.	19	S. Vincent de Paul.	Vend.	19	S. Louis, évêque.
Mer.	20	Ste Marguerite.	Sam.	20	S. Bernard.
Jeud.	21	S. Victor, martyr.	11 D.	21	S. Privat.
Vend.	22	Ste Madeleine.	Lun.	22	S. Symphorien.
Sam.	23	S. Apollinaire.	Mar.	23	S. Sidoine.
7 D.	24	Jours canicul.	Mer.	24	S. Barthélemy.
Lun.	25	S. Jacques Majeur.	Jeud.	25	S. Louis, roi.
Mar.	26	Tr. de S. Marcel.	Vend.	26	Fin jours canic.
Mer.	27	S. Pantaléon.	Sam.	27	S. Césaire.
Jeud.	28	Ste Anne.	12 D.	28	S. Augustin.
Vend.	29	Ste Marthe.	Lun.	29	S. Médéric.
Sam.	30	S. Abdon, martyr.	Mar.	30	S. Fiacre.
8 D.	31	S. Germain l'Aux.	Mer.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☽ Premier quartier le 2.
○ Pleine lune le 9.
☾ Dernier quartier le 18.
⊙ Nouvelle lune le 25.

Jeud.	1	S. Leu, S. Gilles.
Vend.	2	S. Lazare.
Sam.	3	S. Grégoire.
13 D.	4	Ste Rosalie.
Lun.	5	S. Bertin, abbé.
Mar.	6	S. Onésiphore.
Mer.	7	S. Cloud, prêtre.
Jeud.	8	Nativité de N. D.
Vend.	9	S. Omer, évêque.
Sam.	10	Ste Pulchérie.
14 D.	11	S. Hyacinthe.
Lun.	12	S. Raphaël.
Mar.	13	S. Maurille.
Mer.	14	Exalt. Ste croix.
Jeud.	15	S. Nicodème.
Vend.	16	S. Corneille.
Sam.	17	S. Lambert.
15 D.	18	S. Jean Chrysost.
Lun.	19	S. Janvier.
Mar.	20	Ste Maure.
Mer.	21	*Quatre-Temps.*
Jeud.	22	S. Maurice.
Vend.	23	Ste Thècle, vierge.
Sam.	24	S. Andoche.
16 D.	25	S. Firmin.
Lun.	26	Ste Justine.
Mar.	27	S. Côme, S. Dam.
Mer.	28	S. Cĕran.
Jeud.	29	S. Michel, arch.
Vend.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 13.

OCTOBRE.

☽ Premier quartier le 1er.
○ Pleine lune le 9.
☾ Dernier quartier le 17.
⊙ Nouvelle lune le 24.
☽ Premier quartier le 31.

Sam.	1	S. Remy, évêque.
17 D.	2	SS. anges gard.
Lun.	3	S. Denys l'Aréop.
Mar.	4	S. Franç. d'Assise.
Mer.	5	Ste Aure, vierge.
Jeud.	6	S. Bruno.
Vend.	7	S. Serge.
Sam.	8	Ste Brigitte.
18 D.	9	S. Denys, évêque.
Lun.	10	S. Géréon.
Mar.	11	S. Gomer.
Mer.	12	S. Wilfrid.
Jeud.	13	S. Géraud.
Vend.	14	S. Calixte, pape.
Sam.	15	Ste Thérèse.
19 D.	16	S. Gall, évêque.
Lun.	17	S. Cerboney.
Mar.	18	S. Luc, évangél.
Mer.	19	S. Savinien.
Jeud.	20	S. Caprais.
Vend.	21	Ste Ursule.
Sam.	22	S. Mellon, évêque.
20 D.	23	S. Hilarion.
Lun.	24	S. Magloire.
Mar.	25	S. Crépin, S. Crép.
Mer.	26	S. Rustique.
Jeud.	27	S. Frumence.
Vend.	28	S. Simon, S. Jude.
Sam.	29	S. Faron.
21 D.	30	S. Lucain.
Lun.	31	*Vigile et jeûne.*

NOVEMBRE.

○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 16.
⊙ Nouvelle lune le 23.
☽ Premier quartier le 29.

Mar.	1	TOUSSAINT.
Mer.	2	Les Trépassés.
Jeud.	3	S. Marcel, évêque.
Vend.	4	S. Charles.
Sam.	5	S. Zacharie.
22 D.	6	S. Léonard.
Lun.	7	S. Florent.
Mar.	8	S^{tes} reliques.
Mer.	9	S. Mathurin.
Jeud.	10	S. Just.
Vend.	11	S. Martin.
Sam.	12	S. René.
23 D.	13	S. Brice.
Lun.	14	S. Bertrand.
Mar.	15	Ste Eugénie.
Mer.	16	S. Edme.
Jeud.	17	S. Agnan, évêque.
Vend.	18	Ste Aude, vierge.
Sam.	19	Ste Élisabeth.
24 D.	20	S. Edmond.
Lun.	21	Présent. de N. D.
Mar.	22	Ste Cécile.
Mer.	23	S. Clément.
Jeud.	24	S. Séverin, abbé.
Vend.	25	Ste Catherine.
Sam.	26	Ste Genev. des Ard.
1 D.	27	Avent.
Lun.	28	S. Sosthène.
Mar.	29	S. Saturnin.
Mer.	30	S. André.

L$_{e}$ du Martyrol. t.

DÉCEMBRE.

○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 22.
☽ Premier quartier le 29.

Jeud.	1	S. Éloi, évêque.
Vend.	2	S. François-Xavier.
Sam.	3	S. Clément d'Al.
2 D.	4	Ste Barbe.
Lun.	5	S. Sabas.
Mar.	6	S. Nicolas de M.
Mer.	7	Ste Fare, vierge.
Jeud.	8	Concept. de N. D.
Vend.	9	Ste Gorgonie.
Sam.	10	Ste Valère.
3 D.	11	S. Daniel.
Lun.	12	S. Valery.
Mar.	13	Ste Luce.
Mer.	14	*Quatre-Temps.*
Jeud.	15	S. Mesmin.
Vend.	16	Ste Adélaïde.
Sam.	17	Ste Olympiade.
4 D.	18	S. Gratien.
Lun.	19	S. Timothée.
Mar.	20	S. Théophile.
Mer.	21	S. Thomas, apôtre.
Jeud.	22	S. Honorat.
Vend.	23	Ste Victoire.
Sam.	24	*Vigile et jeûne.*
Dim.	25	NOËL.
Lun.	26	S. Étienne, 1er m.
Mar.	27	S. Jean, évangél.
Mer.	28	SS. Innocents.
Jeud.	29	S. Trophime.
Vend.	30	S. Sabin.
Sam.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III—22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
IIIe CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

IV

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV — 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national,*

[1] Voyez ci-devant, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et le participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

XXVII

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique [2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-devant, page 25.
[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;* P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;* D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII — 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. (Art. 88.)

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X — 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats, qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante. (Art. 24.)

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième.....

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition. (Art. 25.)

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second ; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24. (Art. 20.)

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rap-

port du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

XII

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1]. (Art. 68.)

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française ;

L'Académie royale des inscriptions et belles lettres ;

L'Académie royale des sciences ;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie :

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres, à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au Ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 [1].

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

[1] Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au *15 août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles ;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut ;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . . . .

. . . . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix

mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le 15 août 1856, entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années [1]. (Art. 4.)

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle, sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des sciences morales et politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voyez, page 66 et suivantes, les décrets impériaux des 11 août 1859 et 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de *Politique, Administration, Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué, tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

Pour ampliation :

Pour le directeur du personnel et du secrétariat général,

Le chef du bureau des archives,

Signé : A. RENAULT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir:

Section de peinture.....	14	peintres.
Section de sculpture.....	8	sculpteurs.
Section d'architecture.....	8	architectes.
Section de gravure.....	4	graveurs.
Section de composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres.....	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de *Géographie et Navigation* de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances,* est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les Membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des beaux-arts préside l'Institut pendant l'année 1870.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1870.

MM.

BALTARD, président de l'Académie des beaux-arts.....	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie française.....	Vice-Président.
RENAN, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.....	
LIOUVILLE, délégué de l'Académie des sciences.....	
HUSSON, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques...	
BEULÉ.....	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN.	pour l'Académie française.
DOUCET.	
GARCIN DE TASSY.	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
MOHL.	
CHASLES.	pour l'Académie des sciences.
DECAISNE	
GILBERT.	pour l'Académie des beaux-arts.
LEFUEL.	
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.	pour l'Académie des sciences morales et politiques.
REYBAUD.	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

MÉRIMÉE.....	pour l'Académie française.
PATIN.....	
DUFAURE.....	
MOLH.....	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
REGNIER.....	
LITTRÉ.....	
EDWARDS.....	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1869.

M. Viennet, décédé le 10 juillet 1868;
Remplacé par M. d'Haussonville, le 29 avril 1869.

M. Berryer, décédé le 29 novembre 1868;
Remplacé par M. de Champagny, le 29 avril 1869.

M. Empis, décédé le 11 décembre 1868;
Remplacé par M. Barbier, le 29 avril 1869.

M. de Lamartine, décédé le 28 février 1869;
Remplacé par M.

M. Sainte-Beuve, décédé le 13 octobre 1869;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).....	Cte de Fontanes.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Cte François de Neufchâteau.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).	Duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE).....	Mis de Lally-Tolendal.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC GIRARDIN.....	Campenon.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).....	Nodier.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Royer-Collard.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1851	MONTALEMBERT (Le comte Charles DE)	Droz.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert)	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade)	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid)	Ancelot.
1855	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)	Cte de St-Aulaire.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE)	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE)	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE)	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave)	Scribe.
1863	CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE)	Biot.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas)	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille)	De Vigny.
1865	PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole)	Ampère.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste)	Dupin.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1867	GRATRY (Joseph-Auguste-Alphonse).	Baron de Barante.
1867	FAVRE (Claude-Gabriel-Jules).....	Cousin.
1868	AUTRAN (Joseph-Antoine).....	Ponsard.
1868	BERNARD (Claude).....	Flourens.
1869	HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.
1869	CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
1869	BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
....	.....	De Lamartine.
....	.....	Sainte-Beuve.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François).....	Arnault.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel;
DE PONGERVILLE;
PATIN;
MIGNET;
NISARD;
SANDEAU.

. . . . . .

COMMISSION POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel, trésorier, président;
LEBRUN;
DOUCET.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1869.

M. VINCENT, décédé le 26 novembre 1868;
Remplacé par M. HUILLARD-BRÉHOLLES, le 29 janvier 1869.

M. le marquis DE LABORDE, décédé le 25 mars 1869;
Remplacé par M. DEFRÉMERY, le 28 mai 1869.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. WELCKER, à Bonn, décédé le 17 décembre 1868;
Remplacé par M. Max MÜLLER, à Oxford, le 17 février 1869.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1869.

M. Max MÜLLER, à Oxford, élu associé étranger le 17 février 1869;

Remplacé par M. POTT, à Halle, le 17 décembre 1869.

M. BERBRUGGER, à Alger, décédé le 2 juillet 1869;

Remplacé par M. MANTELLIER, à Orléans, le 17 décembre 1869.

M. JAHN (Otto), à Bonn, décédé le 9 septembre 1869;

Remplacé par M. CURTIUS (Ernest), à Berlin, le 17 décembre 1869.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph).....	Cte Garran de Coulon
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).....	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1844	MOHL (Jules).....	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE).....	Mollevaut.
1849	RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre).....	Vte Le Prevost d'Iray
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir).....	Baron Walckenaer.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE).....	Pardessus.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles).....	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément).....	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy).....	Jomard.
1862	SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE).....	Magnin.
1863	JOURDAIN (Ch.-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-).....	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis).....	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-).....	Ampère.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1865	WADDINGTON (William-Henry)....	Comte Beugnot.
1866	AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Amand-Pascal D')....	Le Clerc.
1867	GUESSARD (François).....	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)....	Reinaud.
1869	HUILLARD-BRÉHOLLES (Jean-Louis-Alphonse).....	Vincent.
1869	DEFRÉMERY (Charles-François)....	Marquis de Laborde.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Naudet, secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1843	MÉRIMÉE (Prosper).....	Marquis de Fortia d'Urban.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE).....	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE).....	Marquis Séguier de Saint-Brisson.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Pénhoën.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1859	DEHÈQUE (Félix-Désiré).....	Aug. Le Prevost.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE)...	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas).....	Biot.
1868	VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE).....	Duc d'Albert de Luynes.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	PEYRON (Amédée), à Turin.....	Cardinal Maï.
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse rhénane).....	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin..	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers.....	Cureton.
1867	RITSCHL (Frédéric), à Leipzig.....	Gerhard.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.....	Bœckh.
1867	ROSSI (Jean-Baptiste DE), à Rome..	Bopp.
1869	MÜLLER (Max), à Oxford.....	Welcker.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1815 VALSAMACHI (Le chevalier Demetrius), à Céphalonie.

1833 CAUMONT (Arcisse DE) O. ✠, à Caen (Calvados), et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

1839 DEVILLE (Achille) ✠, à Alençon (Orne), et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 19.

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados), et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 BORÉ (Eugène) ✠, à Constantinople.

1842 WRIGHT (Thomas), à Londres.

1843 BOTTA (Paul-Émile) C. ✠, à Tripoli de Barbarie.

1844 LAPLANE (Édouard DE), à Sisteron (Basses-Alpes).

1844 RAWLINSON (Sir Henry-Creswick), C. B. à Londres.

1847 EICHHOFF ✠, à Melun (Seine-et-Marne), et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✠, en Angleterre.

MM.

1850 ROULEZ (Joseph) ⁂, à Gand.
1850 RANGABÉ (Rizo), à Athènes.
1854 MINERVINI (Jules) ⁂, à Naples.
1854 LAYARD (Austen-Henry), à Londres.
1854 POLAIN (Matthieu-Lambert) ⁂, à Liége.
1854 MICHEL (Francisque) ⁂, à Bordeaux (Gironde).
1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).
1855 COUSSEMAKER (Edmond DE) ⁂, à Lille (Nord).
1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.
1856 GORRESIO (Gaspare) O. ⁂, à Turin, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.
1858 HERCULANO DE CARVALHO, à Lisbonne.
1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.
1859 AMARI (Michel), à Florence.
1860 MORTREUIL, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1860 GERMAIN O. ⁂, à Montpellier (Hérault).
1860 WEIL (Gustave), à Heidelberg.
1860 BEKKER (Immanuel), à Berlin.
1860 MOMMSEN (Théodore) ⁂, à Berlin.
1861 BIRCH (Samuel), à Londres.
1861 BENFEY (Théodore), à Göttingue.
1861 DIEZ (Frédéric), à Bonn (Prusse rhénane).
1862 ROBERT (Charles) O. ⁂, à Metz, et à Paris, rue des Saints-Pères, n° 9.

MM.

1863 MARIETTE (Auguste) C. ✠, actuellement en Égypte.

1863 DUMAST (Le baron GUERRIER DE) ✠, à Nancy.

1863 TARBÉ (Prosper), à Reims.

1863 WESTERGAARD (Niels-Ludvig), à Copenhague.

1864 COCHET (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ✠, à Rouen.

1864 LANE (Edward-William), à Londres.

1865 WEBER (Albrecht), à Berlin.

1866 HENZEN (Jean-Henri-Guillaume) ✠, à Rome.

1866 WEIL (Henri), à Besançon.

1866 DOZY (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.

1867 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Marie-Henri) ✠, à Troyes.

1867 CONESTABILE (Le comte Giancarlo), à Pérouse.

1867 SPIEGEL (Frédéric-Louis-Ernest), à Erlangen.

1867 MIKLOSICH (François DE), à Vienne.

1869 MANTELLIER (Jean-Philippe) ✠, à Orléans.

1869 POTT (Auguste-Frédéric), à Halle.

1869 CURTIUS (Ernest), à Berlin.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

RENIER,
DE LONGPÉRIER,
EGGER,
WALLON,
NAUDET, secrétaire perpétuel honoraire, assistant,
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin),
LITTRÉ,
RENAN,
HAURÉAU.

COMMISSION

Chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM.

MOHL,

DE SAULCY,

DE LONGPÉRIER,

RENAN,

DE SLANE,

WADDINGTON.

DE VOGÜÉ.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET,

MOHL,

LABOULAYE,

WALLON,

EGGER,

DE LONGPÉRIER,

REGNIER,

MAURY,

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

De Saulcy,

De Longpérier,

Renier,

Maury,

De Lasteyrie,

Hauréau,

Desnoyers,

Huillard-Bréholles,

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

Brunet de Presle,

Egger,

Dehèque,

Miller,

MM.

WADDINGTON,

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

GARCIN DE TASSY,

MOHL,

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1869.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. le vicomte D'ARCHIAC,
Remplacé par M. DES CLOIZEAUX, le 15 novembre 1869.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. DELESSERT, décédé le 15 octobre 1868;
Remplacé par M. A. DUMÉRIL, le 4 janvier 1869.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1869.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. BERNARD, à Saint-Benoît-du-Sault, décédé le 10 août 1866;
Remplacé par M. le marquis DE CALIGNY, le 3 mai 1869.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. ENCKE, à Berlin, décédé le septembre 1865;
Remplacé par M.

M. l'amiral SMYTH, à Londres, décédé le septembre 1865;
Remplacé par M.

M. PETIT, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;
Remplacé par M.

M. VALZ, à Marseille, décédé le 22 février 1867;
Remplacé par M.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. BACHE (Dallas), à Washington, décédé le 17 février 1867.
Remplacé par M. LIVINGSTONE, le 15 février 1869.

M. Givry, au Goulet, près Gaillon (Eure), décédé le 6 mars 1867;
Remplacé par M. Chazallon, à Desaignes (Ardèche), le 5 juillet 1869.

M. d'Abbadie, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz, élu membre de l'Académie, le 22 avril 1867;
Remplacé par M.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. Marianini, à Modène, décédé le 9 juin 1866;
Remplacé par M.

M. Matteucci, à Pise, décédé le 20 juin 1868;
Remplacé par M.

M. Forbes, à Édimbourg, décédé le 31 décembre 1868;
Remplacé par M.

SECTION DE CHIMIE.

M. Schœnbein, à Bâle, décédé le 29 août 1868;
Remplacé par M. Dessaignes, à Vendôme (Loir-et-Cher), le 26 juillet 1869.

Bérard, à Montpellier, décédé le 10 juin 1869;
Remplacé par M.

M. Graham, à Londres, décédé le 16 septembre 1869;
Remplacé par M.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

Sir R. Murchison, à Londres, élu associé étranger, le 23 mars 1868;
Remplacé par M.

M. FOURNET, à Lyon, décédé le 8 janvier 1869;
Remplacé par M.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. DE MARTIUS, à Munich, décédé le 13 décembre 1868;

Remplacé par M. PRINGSHEIM, à Berlin, le 22 novembre 1869.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. LINDLEY, à Londres, décédé le 1er novembre 1865;

Remplacé par M. CORNALIA, à Milan, le 23 août 1869.

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. CARUS, à Dresde, décédé le juillet 1869;
Remplacé par M.

M. PURKINJE, à Prague, décédé le 28 juillet 1869;
Remplacé par M.

M. QUOY, à Brest, décédé le 4 juillet 1869;
Remplacé par M.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. PANIZZA, à Pavie, décédé le 17 avril 1867;
Remplacé par M.

M. LAWRENCE, à Londres, décédé le 5 juillet 1867;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
1843	LAMÉ (Gabriel).....	Puissant.
1851	CHASLES (Michel).....	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).....	Biot.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1818	DUPIN (Le baron Charles).....	Périer.
1840	PIOBERT (Guillaume).....	Baron de Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Matthieu).	Gambey.
1868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE).....	Poncelet.
1868	PHILLIPS (Édouard).....	Foucault.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Lefrançais - Delalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)...	Savary.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène).....	Mauvais.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
6 1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE).	Daussy.
7 1863	PÂRIS (François-Edmond).....	Bravais.
8 1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond).....	Duperrey.
9 1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).....	"
10 1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D').....	"
11 1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François).....	"
	Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
1840	BABINET (Jacques).....	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
12 1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
13 1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
14 1868	JAMIN (Jules-Célestin).....	Pouillet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
1840	REGNAULT (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).....	Darcet.
1857	FREMY (Edmond).....	Baron Thenard.
1867	WURTZ (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
1868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1857	DELAFOSSE (Gabriel).....	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri).....	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis).....	De Senarmont.
1869	DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND).....	Vicomte d'Archiac.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1856	GAY (Claude).....	De Mirbel.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles).....	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1842	PAYEN (Anselme).....	Audouin.
1847	DECAISNE (Joseph).....	Mis du Trochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
1864	THENARD (Le baron Paul).....	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie).....	Rayer.
	Section Xe.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor).....	De Blainville.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
1860	LONGET (François-Achille).....	C. Duméril.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1843	ANDRAL (Gabriel).....	Double.
1854	BERNARD (Claude).....	Roux.
1855	CLOQUET (Le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1867	NÉLATON (Auguste).....	Jobert (de Lamballe)
1868	LAUGIER (Stanislas).....	Velpeau.
1868	BOUILLAUD (Jean).....	Serres.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.....	Lelièvre. Arago, secrétaire perpétuel.
1832 1868	DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques.....	Sérullas. Flourens, secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).....	Duc de Raguse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert).....	Bon Héron de Villefosse.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).....	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François).....	De Bonnard.
1858	JAUBERT (Le comte Hippolyte-François).....	Largeteau.
1865	ROULIN (François-Désiré).....	Du Petit-Thouars.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
1869	DUMÉRIL (Auguste-Henri-André)..	Delessert.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres.....	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1860	EHRENBERG (Christian Gottfried), à Berlin.....	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich.....	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Auguste DE), à Genève..	Bon Plana.
1868	MURCHISON (Sir Roderick-Impey), à Londres.....	Faraday.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1847 Le Besgue ⁂, à Bordeaux (Gironde).

1860 Tchébychef, à Saint-Pétersbourg.

1863 Neumann, à Kœnigsberg.

1863 Sylvester (James-Joseph), à Woolwich.

1868 Weierstrass (Charles), à Berlin.

1868 Kronecker (Léopold), à Berlin.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1842 Burdin O. ⁂, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1845 Seguin aîné (Marc) O. ⁂, à Montbard (Côte-d'Or).

1848 Moseley, à Londres.

1852 Fairbairn (William) ⁂, à Manchester.

1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn (Prusse).

1869. Caligny (Anatole-François Hüe, marquis de), à Versailles.

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1835 Airy (Georges-Biddell) ✠, à Greenwich.
1843 Hansen, à Gotha.
1845 Santini, à Padoue.
1851 Argelander, à Bonn (Prusse rhénane).
1851 Hind, à Londres.
1857 Peters (C.-A.-F.), à Altona.
1857 Adams (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 Secchi (Le Père) O. ✠, à Rome.
1863 Cayley (Arthur), à Londres.
1863 Mac-Lear (Thomas), au Cap de Bonne-Espérance.
1865 Struve (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 Plantamour (Émile), à Genève.

....
....
....
....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1846 Démidoff (Le prince Anatole de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg, et à Paris, rue de la Pépinière, n° 25.
1856 Wrangell (L'amiral Ferdinand de), à Saint-Pétersbourg.
1861 Lütke (L'amiral Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

MM.

1861 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg.

1866 Richards (Le capitaine Georges-Henry), à Londres.

1869 Livingstone.

1869 Chazallon (Antoine-Marie-Remi) O. ✠, à Desaignes (Ardèche), et à Paris, rue du Sentier, 45.

. . . . . .

Section V^e^. — Physique générale (9).

MM.

1833 Hansteen, à Christiania.

1842 Wheatstone ✠, à Londres.

1852 Plateau (J.), à Gand.

1864 Magnus (Henri-Gustave), à Berlin.

1865 Weber (Wilhelm), à Göttingue.

1867 Hirn (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — Chimie (9).

MM.

1853 Bunsen O. ✠, à Heidelberg.

1855 Malaguti O. ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1859 Hoffmann, à Londres.

MM.

1863 FAVRE (Pierre-Antoine) ✠, à Marseille.

1866 MARIGNAC (Jean-Charles GALISSARD DE), à Genève.

1866 FRANKLAND (Edward), à Londres.

1869 DESSAIGNES (Victor), à Vendôme (Loir-et-Cher.

....

....

Section VIIe. — MINÉRALOGIE (8).

MM.

1832 ROSE (Gustave), à Berlin.

1842 OMALIUS D'HALLOY (Jean-Baptiste-Julien D'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).

1855 HAIDINGER (Guillaume), à Vienne.

1858 SEDGWICK, à Cambridge (Angleterre).

1862 LYELL (Sir Charles), à Londres.

1862 DAMOUR (Augustin-Alexis) O. ✠, à Villemoisson (Seine-et-Oise), et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

....

....

Section VIIIe. — BOTANIQUE (10).

MM.

1838 MOHL (Hugo), à Tübingue.

1845 LESTIBOUDOIS (Gaspard-Thémistocle) C. ✠, à Lille (Nord), et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

MM.

1851 CANDOLLE (Alphonse DE) ✻, à Genève.

1854 SCHIMPER ✻, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1857 THURET, à Antibes (Alpes-Maritimes).

1859 LECOQ (Henri) ✻, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1865 BRAUN (Alexandre), à Berlin.

1865 HOFMEISTER (Friedrich-Wilhelm), à Heidelberg.

1866 HOOKER (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 PRINGSHEIM (Nathanael), à Berlin.

Section IXe. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

1842 GIRARDIN O. ✻, à Lille (Nord).

1847 KUHLMANN C. ✻, à Lille (Nord).

1853 PIERRE (Isidore) O. ✻, à Caen (Calvados).

1857 CHEVANDIER DE VALDRÔME C. ✻, à Cirey (Meurthe).

1857 REISET (Jules) O. ✻, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure), et à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, n° 39.

1863 MARTINS (Charles) ✻, à Montpellier (Hérault).

1863 VIBRAYE (Le marquis Guillaume-Marie-Paul-Louis HURAULT DE), à Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 VERGNETTE-LAMOTTE (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred DE) ✻, à Beaune (Côte-d'Or).

1866 MARÈS (Henri-Pierre-Louis), à Montpellier, place Castries.

1869 CORNALIA (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

Section X^e^. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1839 Agassiz O. ✠, à Cambridge (États-Unis).
1849 Pouchet O. ✠, à Rouen (Seine-Inférieure).
1858 Baer (De), à Saint-Pétersbourg.
1861 Gervais (François-Louis-Paul) ✠, à Montpellier (Hérault), et à Paris, rue Rollin, n° 11.
1866 Van Beneden (Pierre-Joseph), à Louvain.
1867 De Siebold (Charles-Théodore-Ernest), à Munich.
1867 Pictet (François-Jules), à Genève.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Section XIe. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

1846 Sédillot (C.) C. ✠, à Strasbourg (Bas-Rhin).
1856 Guyon C. ✠, à Alger, et à Paris, rue de la Sainte-Chapelle, n° 9.
1859 Virchow (Rudolph), à Berlin.
1863 Bouisson (Étienne-Frédéric) ✠, à Montpellier.
1863 Ehrmann (Charles-Henri) O. ✠, à Strasbourg.
1864 Gintrac (Élie) O. ✠, à Bordeaux.
. . . . . .
. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES,

DEGAISNE,

Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1869.

SECTION DE PEINTURE.

M. Hesse (Auguste), décédé le 14 juin 1869;
Remplacé par M. Lenepveu, le 20 novembre 1869.

SECTION DE COMPOSITION MUSICALE.

M. Berlioz, décédé le 8 mars 1869;
Remplacé par M. David, le 15 mai 1869.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. le comte de Rambuteau, décédé le 23 avril 1869;
Remplacé par M. Lenoir, le 26 juin 1869.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Rossini, à Bologne, décédé le 13 novembre 1868;
Remplacé par M. Dupré, à Florence, le 2 janvier 1869.

M. Overbeck, à Rome, décédé le 12 novembre 1869;

Remplacé par M.

M. Tenerani, à Rome, décédé le

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1869.

SECTION DE PEINTURE.

M. Duclaux, à Lyon, décédé le 21 mars 1868;

Remplacé par M. Podesti, à Rome, le 6 février 1869.

M. Leys, à Anvers, décédé le 26 août 1869;

Remplacé par M. Herbert, à Londres, le 11 décembre 1869.

M. Navez, à Bruxelles, décédé le 12 octobre 1869;

Remplacé par M. Rosalès, à Madrid, le 11 décembre 1869.

SECTION DE SCULPTURE.

M. Dupré, à Florence, élu associé étranger le 2 janvier 1869;

Remplacé par M. Drake, à Berlin, le 23 janvier 1869.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Nyström, à Stockolm, décédé le 31 décembre 1868;

Remplacé par M. Morey, à Nancy, le 20 novembre 1869.

SECTION DE GRAVURE.

M. Calamatta, à Milan, décédé le 8 mars 1869;

Remplacé par M. Mercuri, à Rome, le 12 juin 1869.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile).....	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre).....	Horace Vernet.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem).....	Alaux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).....	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon).....	Heim.
1867	HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre)..	Ingres.
1867	CABAT (Louis-Nicolas).....	Brascassat.
1868	PILS (Isidore-Alexandre-Augustin).	Picot.
1869	LENEPVEU (Jules-Eugène).....	Auguste Hesse.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph).....	Nanteuil.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1868	BARYE (Antoine-Louis).....	Seurre.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1854	DUBAN (Félix-Jacques).....	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor).....	Caristie.
1866	DUC (Louis-Joseph).....	De Gisors.
1867	LABROUSTE (Pierre-François-Henri).	Hittorff.
1868	VAUDOYER (Léon).....	Le Bas.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	Baron Desnoyers.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE.	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul).....	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise).....	Spontini, comte de Saut'Andrea.
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
1869	DAVID (Félicien-César).....	Berlioz.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE).....	Vte de Sénones.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	Cte de Vaublanc.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin).....	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul).....	Mme Am. de Pastoret.
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph).	De Mercey.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.
1868	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Comte Duchâtel.
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Comte Walewski.
1869	LENOIR (Albert-Alexandre).....	Cte de Rambuteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING, à Darmstadt.....	Toschi.
1856	MERCADANTE (Saverio), à Naples...	Canina.
1863	KAULBACH (Wilhelm), à Munich..	De Hess.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.....	Cockerell.
1864	VERDI (Joseph), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin....	Stüler.
1867	SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.....	De Cornelius.
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence....	Rossini.
	.....	Overbeck.
	.....	Tenerani.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1848 BENDEMANN, à Dresde.
1853 GALLAIT (L.) ✠, à Bruxelles.
1854 WAPPERS (Le baron) O. ✠, à Anvers, et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 64.
1858 BODINIER ✠, à Angers.
1859 MADRAZO (Frédéric DE) O. ✠, à Madrid.
1859 MUSSINI, à Sienne.
1860 LANCRENON ✠, à Besançon.
1861 MARÉCHAL O. ✠, à Metz.
1861 ALIGNY (CARUELLE D') ✠, à Lyon.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (DE), à Anvers.
1869 PODESTI (François), à Rome.
1869 HERBERT (John-Rogers), à Londres.
1869 ROSALÈS (Eduardo), à Madrid.

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1834 Lemoyne ⁂, à Rome.
1850 Geefs (G.) ⁂, à Bruxelles.
1854 Angelini ⁂, à Naples.
1859 Cloot, à Saint-Pétersbourg.
1860 Simonis, à Bruxelles.
1863 Fraccaroli, à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1869 Drake (Henri-Auguste-Frédéric) ⁂, à Berlin.

Section IIIe. — Architecture (8).

MM.

1825 Schlick, à Copenhague, et à Paris, quai Voltaire, n° 17.
1830 Brulloff, à Saint-Pétersbourg.
1842 Bonucci (Carlo), à Naples.
1854 Coste O. ⁂, à Marseille.
1855 Chenavard (A. M.) ⁂, à Lyon.
1863 Kousmine ⁂, à Saint-Pétersbourg.
1866 Hesse (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelmstrasse, n° 100.
1869 Morey (Matthieu-Prosper), à Nancy.

Section IVe. — Gravure (4).

MM.

1855 Mandel ⁂, à Berlin.
1859 Keller (Joseph) ⁂, à Dusseldorf.

MM.

1862 Pye (John), à Londres.

1869 Mercuri (Paolo) ✠, à Rome.

Section V^e^. — Composition musicale (6).

MM.

1834 Daussoignes-Méhul, à Liége.

1859 Conti, à Naples.

1863 Valldemosa (De), à Madrid.

1863 Gaspari, à Bologne.

1864 Benedict (Julius), à Londres.

1864 Flotow (De), à Vienne.

Section VIe. — Correspondants libres (10).

MM.

1850 Visconti (Le commandeur P. E.) C. ✠, archéologue, à Rome.

1863 Olfers (Le comte d'), directeur du Musée royal, à Berlin.

1863 Tolstoï (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.

1863 Politi, directeur du musée, à Agrigente.

1863 Mazel, directeur du musée, à la Haye.

1863 Jeanron ✠, directeur du musée, à Marseille.

MM.

1863 Rosa (Pietro) ✠, archéologue, à Rome.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Naples, au Musée national.

1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 Perkins (Charles-Callahan) ✠, à Boston, à l'Athenæum.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
BALTARD..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
BEULÉ, Secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

GILBERT,
LEFUEL,
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1869.

SECTION DE MORALE.

M. le vicomte DE CORMENIN, décédé le 6 mai 1868;
Remplacé par M. CARO, le 6 février 1869.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. TROPLONG, décédé le 1er mars 1869;
Remplacé par M. VALETTE, le 5 juin 1869.

M. DELANGLE, décédé le 26 décembre 1869,
Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. BRANDIS, à Bonn, décédé le 24 juillet 1867;
Remplacé par M. TRENDELENBURG, à Berlin, le 20 mars 1869.

Lord BROUGHAM, à Londres, décédé le 9 mai 1868;
Remplacé par M. le comte SCLOPIS, à Turin, le 20 mars 1869.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1869.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. le docteur WHEWELL, à Cambridge, décédé le

Remplacé par M. TISSOT, à Dijon, le 27 février 1869.

M. RITTER, à Berlin, décédé le 3 février 1869;

Remplacé par M. ZELLER, à Heidelberg, le 10 avril 1869.

M. TRENDELENBURG, à Berlin, élu associé étranger le 20 mars 1869;

Remplacé par M. le comte MAMIANI, à Florence, le 15 mai 1869.

SECTION DE MORALE.

M. DUCPETIAUX, à Bruxelles, décédé le 21 juillet 1868;

Remplacé par M. PÉRIN, à Louvain, le 27 février 1869.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. MITTERMAÏER, à Heidelberg, décédé le 28 août 1867;

Remplacé par M. CALVO, à Buenos-Ayres, le 27 février 1869.

M. WARNKŒNIG, à Tübingue, décédé le

Remplacé par M. THONISSEN, à Louvain, le 24 avril 1869.

M. le comte SCLOPIS, à Turin, élu associé étranger le 20 mars 1869;

Remplacé par M. SERRIGNY, à Dijon, le 15 mai 1869.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. CHERBULIEZ, à Zurich, décédé le mars 1869;

Remplacé par M. DE LAVELEYE, le 22 mai 1869.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. MILMAN, à Londres, décédé le 24 septembre 1868;

Remplacé par M. CANTÙ, à Milan, le 27 février 1869.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	Baron de Gérando.
1864	JANET (Paul).....	"
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles).....	Saisset.
1866	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE).....	"
1868	VACHEROT (Étienne).....	Cousin.
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	Cte de Villeneuve-Bargemont.
1863	HUSSON (Jean-Christophe-Armand).	"
1863	SIMON (Jules-François).....	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon).	"
1865	COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin).	Garnier.
1866	BERSOT (Ernest).....	Gust. de Beaumont.
1869	CARO (Elme-Marie).....	Vte de Cormenin.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — Législation, Droit public et Jurisprudence.	
1842	Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy)	Comte Siméon.
1855	Hélie (Faustin)	Vivien.
1856	Parieu (Marie-Louis-Pierre Esquirou de)	»
1859	Dumon (Pierre-Sylvain)	»
1861	Renouard (Augustin-Charles)	Laferrière.
1866	Cauchy (Eugène-François)	Bérenger.
1869	Valette (Claude-Denys-Auguste)	Troplong.
....	.....	Delangle.
	Section IVe. — Économie politique et Finances, Statistique.	
1832	Dupin (Le baron Charles)	»
1838	Passy (Hippolyte-Philibert)	Prince de Talleyrand.
1851	Chevalier (Michel)	Villermé.
1855	Audiffret (Le marquis Charles-Louis-Gaston d')	»
1855	Wolowski (Louis-François-Michel-Raymond)	Blanqui.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE).....	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe).....	"
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.
	Section V°. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph).....	"
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	"
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	"
1838	MICHELET (Jules).....	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).....	Baron Bignon.
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre).....	"
1865	TERNAUX (Louis-Mortimer).....	"
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)	Blondeau.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1870.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	PELLAT (Charles-Auguste).....	Comte d'Argout.
1860	DARU (Le comte Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.
1867	PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir).....	Le duc de Broglie, démissionnaire.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1864	GROTE (George), à Londres.....	Lord Macaulay.
1865	RAUMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin.....	De Savigny.
1865	GLADSTONE (William-Ewart), à Londres.....	Mac-Culloch.
1869	TRENDELENBURG (Friedrich-Adolph), à Berlin.....	Brandis.
1869	SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Lord Brougham.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE.

MM.

1842 BOUILLIER (Francisque) O. ✠, à Simaudre (Isère), et à Paris, à l'École normale.

1850 MARTIN (Thomas-Henri) ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1858 FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 WADDINGTON (Charles), à Strasbourg, et à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 44.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Göttingue.

1869 TISSOT (Claude-Joseph) ✠, à Dijon.

1869 ZELLER (Édouard), à Heidelberg.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

Section IIe. — MORALE.

MM.

1834 JULIUS, à Hombourg (Hesse-Hombourg).

1851 LIEBER (Francis), à New-York.

1858 CHÂTELLIER (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère), et à Paris, rue de Verneuil, n° 41.

1864 DEMETZ O. ✠, à la colonie de Mettray (Indre-et-Loire), et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

MM.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève, et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1867 CHARTON (Édouard), à Versailles.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

Section IIIe.— LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER ⁂, à Amsterdam, et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1857 MOHL (Robert), à Munich..

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) O. ⁂, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ⁂, à Buenos-Ayres, et à Paris, boulevard Haussmann, n° 140.

1869 THONISSEN ⁂, à Louvain, et à Paris, rue des Marronniers, n° 11.

1869 SERRIGNY (Denys) ⁂, à Dijon.

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

MM.

1833 QUÉTELET (Jacques-Adolphe Lambert) O. ⁂, à Bruxelles.

MM.

1837 La Sagra (Ramon de) ⁂, à Madrid, et à Paris, rue Cadet, n° 5.

1844 Babbage (Charles), à Londres.

1846 Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes (Gard).

1856 Cibrario (Louis) G. O. ⁂, à Turin.

1858 Rau, à Heidelberg.

1860 Mill (John-Stuart), à Londres.

1860 Roscher, à Leipzig.

1863 Minghetti (Marco) G. C. ⁂, à Turin.

1865 Fonblanque (Albany William), à Londres.

1865 Arrivabene (Le comte Jean), à Turin.

1869 Laveleye (Émile-Louis-Victor de), à Liége.

Section V^e^. — Histoire générale et philosophique.

MM.

1848 Bancroft (G.), à New-York.

1857 Colmeiro (Don Manuel), à Madrid.

1859 Dareste de la Chavanne ⁂, à Lyon (Rhône).

1860 Motley, à Boston.

1861 Stanhope (Le comte Philippe-Henry), à Londres.

1864 Kervyn de Lettenhove (Le baron Joseph), à Bruxelles.

1864 Doniol (Henri) ⁂, à Clermont-Ferrand.

1864 Stanley (Arthur-Penrhyn), à Londres.

1869 Cantù (César) ⁂, à Milan.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE,

REYBAUD,

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

(1er JANVIER 1870.)

	ACADÉMIES.
A.	
MM.	
ABBADIE (Antoine-Thomson d') ✠, rue du Bac, n° 104	Sciences.
ALEXANDRE (Charles) C. ✠, rue de Mogador, n° 5	Inscriptions.
ANDRAL (Gabriel) C. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Sciences.
AUBER (Daniel-François-Esprit) G. O. ✠, rue Saint-Georges, n° 24	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston d') G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 5	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, place de Rivoli, n° 3	Française.
AUTRAN (Joseph-Antoine) ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n° 87	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D') O. ✠, rue du Bac, n° 42.	Inscriptions.
B	
BABINET (Jacques) ✠, rue de Vaugirard, n° 23.	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ✠, rue d'Assas, n° 100.	Sciences.
BALTARD (Victor) O. ✠, rue Garancière, n° 10.	Beaux-Arts.
BARBIER (Henri-Auguste), rue de Rivoli, n° 138.	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5.	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*.	Sc. mor. et polit.
BARYE (Antoine-Louis) O. ✠, quai des Célestins, n° 4.	Beaux-Arts.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 10.	Sc. mor. et polit.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✠, au Jardin des Plantes.	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, rue Cuvier, 57.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Bernard (Claude) C. ✠, rue de Luxembourg, n° 24	Franç. et Sciences.
Bersot (Ernest), rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17, et à Versailles, rue de la Chancellerie, n° 20	Sc. mor. et polit.
Bertrand (Joseph-Louis-François) O. ✠, rue de Rivoli, n° 82	Sciences.
Beulé (Charles-Ernest) ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscr. et Beaux-Arts.
Bienaymé (Irénée-Jules) O. ✠, rue de Fleurus, n° 1	Sciences.
Blanc (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles), à Saint-Gratien (Seine-et-Oise), et à Paris, rue Vivienne, n° 55.	Beaux-Arts.
Blanchard (Charles-Émile) ✠, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
Bonnassieux (Jean) ✠, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*.	Beaux-Arts.
Bonnet (Pierre-Ossian) ✠, rue des Feuillantines, n° 70	Sciences.
Bouillaud (Jean) C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 32	Sciences.
Bouley (Henri-Marie) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 50	Sciences.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✠, rue des Vosges, n° 8	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor Léonce DE) G. C. ✠, rue de Solferino, n° 10	Franç. et Sciences mor. et polit.
BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE) ✠, rue de Solferino, n° 10	Française.
BRONGNIART (Adolphe-Théodore) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 71.	Inscriptions.
BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, place Saint-Michel, n° 3	Sciences.
C	
CABANEL (Alexandre) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17	Beaux-Arts.
CABAT (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de Bourgogne, n° 39	Beaux-Arts.
CAHOURS (Auguste-André-Thomas) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ⁂, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3.....	Française.
CARO (Elme-Marie) ⁂, rue Thenard, n° 9.	Sc. mor. et polit.
CAUCHY (Eugène-François) O. ⁂, rue de Tournon, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre) ⁂, rue Bonaparte, n° 6.....	Inscriptions.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ⁂, rue Bossuet, n° 8.....	Beaux-Arts.
CHAMPAGNY (Le comte François Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE) ⁂, rue Saint-Dominique, n° 46.....	Française.
CHASLES (Michel) C. ⁂, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3....	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ⁂, rue de Londres, n° 22.....	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ⁂, avenue de l'Impératrice, n° 27.....	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ⁂, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
CLÉMENT (Jean-Pierre) O. ⁂, hôtel des Monnaies.....	Sc. mor. et polit.
CLOQUET (Le baron Jules-Germain) C. ⁂, boulevard Malesherbes, n° 19.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Cochin (Pierre-Suzanne-Augustin) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86.	Sc. mor. et polit.
Cogniet (Léon) O. ⁂, rue de l'Entrepôt, n° 15.	Beaux-Arts.
Combes (Charles-Pierre-Matthieu) C. ⁂, boulevard Saint-Michel, n° 62.	Sciences.
Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ⁂, rue du Pré-aux-Clercs, n° 12.	Sciences.
Couder (Louis-Charles-Auguste) O. ⁂, boulevard d'Enfer, n° 25.	Beaux-Arts.
Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste), O. ⁂, avenue Raphaël (Passy), n° 4.	Française.
D	
Daru (Le comte Napoléon) O. ⁂, rue de Lille, n° 75.	Sc. mor. et polit.
Daubrée (Gabriel-Auguste) C. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91.	Sciences.
David (Félicien-César) O. ⁂, rue de La Rochefoucauld, n° 58.	Beaux-Arts.
Decaisne (Joseph) O. ⁂, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Deprémery (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42	Inscriptions.
Dehèque (Félix-Désiré) ✠, rue de Bourgogne, n° 50	Inscriptions.
Delaborde (Le vicomte Henri) ✠, rue Blanche, n° 45	Beaux-Arts.
Delafosse (Gabriel) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36	Sciences.
Delaunay (Charles-Eugène) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
Delisle (Léopold-Victor) ✠, rue d'Hauteville, n° 13	Inscriptions.
Des Cloizeaux (Alfred-Louis-Olivier Legrand) ✠, rue de Monsieur, n° 13	Sciences.
Desnoyers (Jules-Pierre-François-Stanislas) ✠, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, n° 57	Inscriptions.
Donaldson (Thomas-Leverton), à Londres.	Beaux-Arts.
Doucet (Charles-Camille) C. ✠, rue du Bac, n° 32	Française.
Drouyn de Lhuys (Édouard) G. C. ✠, rue François Ier, n° 47	Sc. mor. et polit.
Duban (Félix-Jacques) C. ✠, rue de Lille, n° 19	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Duc (Louis-Joseph) O. ✠, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 4.....	Beaux-Arts.
Duchartre (Pierre-Étienne-Simon) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84.....	Sciences.
Dufaure (Jules-Armand-Stanislas), rue de Provence, n° 48.....	Française.
Duhamel (Jean-Marie-Constant) C. ✠, rue Cassette, n° 39.....	Sciences.
Dulaurier (Jean-Paul-Louis-François-Édouard Leuge-) ✠, rue Nicolo (Passy), n° 27.....	Inscriptions.
Dumas (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Sciences.
Duméril (Auguste-Henri-André) ✠, rue Cuvier, n° 13.....	Sciences.
Dumon (Pierre-Sylvain) G. O. ✠, boulevard Haussmann, n° 162.....	Sc. mor. et polit.
Dumont (Augustin-Alexandre) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
Dupanloup (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret)..	Française.
Dupin (Le baron Charles) G. O. ✠, rue du Bac, n° 118.....	Sciences et Sciences mor. et polit.
Dupré (Giovanni) ✠, à Florence.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) O. ✠, rue Madame, n° 48.	Inscriptions.
EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ✠, rue de Lille, n° 5	Sciences.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), à Segré (Maine-et-Loire), et à Paris, rue Vanneau, n° 39	Française.
FAVRE (Claude-Gabriel-Jules), rue d'Amsterdam, n° 91	Française.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) O. ✠, rue de la Tour (Passy), n° 61 *bis*.	Sciences.
FELSING (Jacob), à Darmstadt	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FEUILLET (Octave) O. ✠, à Saint-Lô (Manche), et à Paris, rue de Rivoli, n° 202	Française.
FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3	Sciences.
FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
FORSTER (François) O. ✠, rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
FRANCK (Adolphe) C. ✠, rue Laffitte, n° 44	Sc. mor. et polit.
FREMY (Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
G	
GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 43	Inscriptions.
GATTEAUX (Jacques-Édouard) O. ✠, rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.
GAY (Claude) ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 26	Sciences.
GÉRÔME (Jean-Léon) O. ✠, rue de Bruxelles, n° 6	Beaux-Arts.
GILBERT (Émile-Jacques) O. ✠, rue de l'Université, n° 7	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G O. ✠, à l'École de droit.....	Sc. mor. et polit.
GLADSTONE (William-Ewart), à Londres..	Sc. mor. et polit.
GOUNOD (Charles-François) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
GRATRY (L'abbé Joseph-Auguste-Alphonse), rue Barbet-de-Jouy, n° 34...	Française.
GROTE (Georges), à Londres.....	Sc. mor. et polit.
GUESSARD (François) ✠, Grande-Rue, n° 87, à Passy.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25...	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) O. ✠, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ✠, rue Billault, n° 10.....	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ✠, rue du Buis (Auteuil), n° 8.....	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠.....	Beaux-Arts.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 109.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Hélie (Faustin) O. ✠, rue Singer, n° 3 *bis*, quartier de la Muette.....	Sc. mor. et polit.
Henriquel (Louis-Pierre) O. ✠, rue Saint-Lazare, n° 51.....	Beaux-Arts.
Hermite (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2.....	Sciences.
Herschel (Sir John-William), à Londres..	Sciences.
Hesse (Jean-Baptiste-Alexandre) O. ✠, rue d'Assas, n° 104.....	Beaux-Arts.
Hugo (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠..	Française.
Huillard-Bréholles (Jean-Louis-Alphonse) ✠, rue Madame, n° 53.....	Inscriptions.
Husson (Jean-Christophe-Armand) C. ✠, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 3.....	Sc. mor. et polit.
J	
Jamin (Jules-Célestin) O. ✠, rue Soufflot, n° 24.....	Sciences.
Janet (Paul) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59.....	Sc. mor. et polit.
Jaubert (Le comte Hippolyte-François) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86, et au domaine de Givry, par Jouet-de-l'Aubois (Cher).....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JOUFFROY (François) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58.....	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-) O. ✠, rue de Luxembourg, n° 21.....	Inscriptions.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26.....	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Le vice-amiral Jean-Pierre-Edmond) G. O. ✠, rue Greffulhe, n° 7.....	Sciences.
K	
KAULBACH (Wilhelm) O. ✠, à Munich..	Beaux-Arts.
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin....	Sciences.
L	
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-) ✠, rue Taitbout, n° 34.....	Inscriptions.
LABROUSTE (Pierre-François-Henri) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81.....	Beaux-Arts.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.....	Inscriptions.
LAMÉ (Gabriel) O. ✠, rue Madame, n° 48.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue de l'Université, n° 32...	Française.
LA RIVE (Auguste DE) ✠, à Genève....	Sciences.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) C. ✠, rue de Lille, n° 91.....	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) C. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône).....	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse rhénane).....	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11.....	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76..	Sciences.
LAUGIER (Stanislas) O. ✠, rue Caumartin, n° 32.....	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8.....	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 99.....	Inscriptions.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 3.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEBRUN (Pierre-Antoine) G. O. ✠, rue de Beaune, n° 1.....	Française.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61.....	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, rue Vanneau, n° 15.....	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3.....	Beaux-Arts.
LENEPVEU (Jules-Eugène), boulevard de Clichy, n° 67.....	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) ✠, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63.....	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles....	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G.O. ✠, à l'Observatoire impérial.....	Sciences.
LIEBIG (Le baron Justus DE) C. ✠, à Munich (Bavière).....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LIOUVILLE (Joseph) O. ✠, rue de Condé, n° 13	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 78	Inscriptions.
LONGET (François-Achille) C. ✠, rue de Lille, n° 1	Sciences.
LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
M	
MARTINET (Achille-Louis) O. ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
MATHIEU (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) O. ✠, aux Archives de l'Empire	Inscriptions.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.
MERCADANTE (Saverio), à Naples	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (Prosper) G. O. ✠, rue de Lille, n° 52	Française et Inscr.
MICHELET (Jules) ✠, rue d'Assas, n° 76.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue d'Aumale, n° 14	Française et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ✠, au palais du Corps législatif...	Inscriptions.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120...	Inscriptions.
MONTALEMBERT (Le comte Charles DE), rue du Bac, n° 40.....	Française.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11.....	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O. ✠, boulevard Latour-Maubourg, n° 18...	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) G. O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292.....	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de la Victoire, n° 66.....	Beaux-Arts.
MÜLLER (Frédéric-Max), à Oxford.....	Inscriptions.
MURCHISON (Sir Roderick-Impey) ✠, Belgrave-square, à Londres.....	Sciences.
N	
NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul) G. C. ✠, au Palais-Royal.	Beaux-Arts.
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue de Rivoli, 184.	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ✠, au Muséum d'histoire naturelle.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NÉLATON (Auguste) G. O. ✠, avenue d'Antin, n° 1	Sciences.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠, au palais du Louvre	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ✠, rue Casimir-Delavigne, n° 2	Française.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 63	Française.
O	
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, 14	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 3	Inscriptions.
PÂRIS (François-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, rue des Saussaies, n° 14	Sciences.
PASSY (Antoine-François) C. ✠, rue Pigalle, n° 69	Sciences
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, boulevard Haussmann, n° 116	Sc. mor. et polit.
PASTEUR (Louis) C. ✠, à l'École normale.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ✠, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) C. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) C. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph) C. ✠, avenue Gabriel, n° 46	Beaux-Arts.
PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir), G. O. ✠, rue Galilée, n° 76	Sc. mor. et polit.
PERRAUD (Jean-Joseph) O. ✠, boulevard Montparnasse, n° 81	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin	Inscriptions.
PEYRON (Amédée) ✠, à Turin	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ✠, quai Voltaire, n° 7	Sciences.
PILS (Isidore-Alexandre-Augustin) O. ✠, place Pigalle, n° 11	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43	Sciences.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE) C. ✠, rue Taranne, n° 7	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), rue Saint-Georges, n° 47	Française.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36	Sciences.
QUICHERAT (Louis) ✠, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
RANKE (Léopold), à Berlin	Sc. mor. et polit.
RAÜMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9	Inscriptions.
REBER (Napoléon-Henri) ✠, rue de Condé, n° 15	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) C. ✠, au Collége de France	Sciences.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ✠, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ✠, avenue Gabriel, n° 24	Française et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Vanneau, n° 29	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) O. ✠, à la Sorbonne	Inscriptions.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ✠, rue Chauveau-Lagarde, n° 4	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
RITSCHL (Frédéric) ✠, à Leipzig	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, rue Hautefeuille, n° 19	Sciences.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) ✠, à Rome	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, r. Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) C. ✠, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) O. ✠, au palais de l'Institut	Sciences.
S	
SAINT-MARC GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude Barré DE) O. ✠, avenue Wagram, 40.	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph) O. ✠, rue du Regard, n° 3.....	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✠, rue Madame, n° 47.....	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27..	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, rue du Cirque, n° 17.....	Inscriptions.
SCHNETZ (Jean-Victor) C. ✠, rue Cuvier, n° 14.....	Beaux-Arts.
SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.....	Beaux-Arts.
SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Sc. mor. et polit.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue Garancière, n° 11.....	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue Abbatucci, n° 48.....	Française.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✠, place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Simon (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10.....	Sc. mor. et polit.
Slane (Le baron William Mac Guckin de) O. ✠, rue de la Tour (Passy), n° 60.	Inscriptions.
Strack (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
Taylor (Le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68.....	Beaux-Arts.
Tebnaux (Louis-Mortimer) ✠, rue de Lisbonne, n° 53.....	Sc. mor. et polit.
Tessan (Louis-Urbain Dortet de) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34.....	Sciences.
Texier (Charles-Félix-Marie) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.....	Inscriptions.
Thenard (Le baron Paul) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
Thierry (Amédée-Simon-Dominique) G. O. ✠, rue de Tournon, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
Thiers (Adolphe) G. O. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.....	Française et Sciences mor. et polit.
Thomas (Ambroise) C. ✠, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien) ⁂, rue Saint-Victor, n° 33	Sciences.
TRENDELENBURG (Friedrich-Adolph), à Berlin	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ⁂, rue Bonaparte, n° 62	Sc. mor. et polit.
VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ⁂, au Ministère de la Maison de l'Empereur	Sciences.
VALETTE (Claude-Denys-Auguste) O. ⁂, rue Soufflot, n° 2	Sc. mor. et polit.
VAUDOYER (Léon) O. ⁂, rue Lesueur, n° 7	Beaux-Arts.
VERDI (Joseph) O. ⁂, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ⁂, rue de Varennes, n° 76	Sciences.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française et Inscriptions.
VITET (Louis) O. ⁂, rue Barbet-de-Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Vogüé (Le comte Charles-Jean-Melchior de), rue Fabert, n° 2	Inscriptions.
Vuitry (Adolphe) G. C. ✠, rue de Lisbonne, n° 46	Sc. mor. et polit.
W	
Waddington (William-Henry), rue Boissy-d'Anglas, n° 8	Inscriptions.
Wailly (Joseph-Noël de) O. ✠, rue Raynouard (Passy), n° 30	Inscriptions.
Wallon (Henri-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 95	Inscriptions.
Witte (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie de) ✠, à Anvers, et à Paris, rue Fortin, n° 5	Inscriptions.
Wöhler (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
Wolowski (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de Clichy, n° 45	Sc. mor. et polit.
Wurtz (Charles-Adolphe) C. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
Y	
Yvon Villarceau (Antoine-Joseph-François) ✠, avenue de l'Observatoire, n° 18.	Sciences.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. Roulin O. ✠, Bibliothécaire, au palais de l'Institut.

Tardieu (Amédée), place de la Madeleine, n° 3.
Lenormant (François), rue de Seine, n° 1.
} Sous-Bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. Pingard (Antonius) ✠, Agent spécial et Chef du Secrétariat, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. Pingard fils, Adjoint, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.

M. Klincksieck, rue de Lille, n° 11.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1871.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1871.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXI.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... 9
Calendrier pour 1871..... 11
Fondation de l'Institut, 5 fructidor an III (22 août 1795)..... 19
Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)..... 19
Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
Confirmation de l'Institut par la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)..... 37
Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)..... 37
Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803)..... 38
Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance générale du 19 juillet 1848. 58

Pages.

Arrêté relatif aux missions scientifiques, du 30 janvier 1850 61
Extrait du Décret impérial du 9 mars 1852..... 63
Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 63
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65
Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65
Décret impérial du 11 août 1859..... 66
Décret impérial du 22 décembre 1860..... 68
Décret impérial du 25 avril 1863..... 70
Décret impérial du 3 janvier 1866..... 72
Décret impérial du 9 mai 1866..... 74
Présidence de l'Institut en 1871..... 76
Bureau de l'Institut pour 1871..... 76
Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 77
Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1870..... 79
État de l'Académie française au 1er janvier 1871.. 80
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 83
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1870..... 85

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1870..... 86
État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1871..... 87
Commission des inscriptions et médailles..... 94
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... 94
Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*... 95
Commission des travaux littéraires..... 95
Commission des antiquités de la France..... 96
Commission de l'École française d'Athènes..... 96
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1870..... 99
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1870..... 100
État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1871. 103
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 116
Conservateur des collections de l'Académie..... 116

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1870..... 117
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1870..... 118
État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1871. 119

Pages.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816 127

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 127

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1870 129

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1870 131

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1871 132

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 139

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut de France 141

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires 166

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi, à 2 heures et demie.
Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi, à 3 heures.
Académie des sciences, le lundi, à 3 heures.
Académie des beaux-arts, le samedi, à 3 heures.
Académie des sciences morales et politiques, le samedi, à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, mois d'octobre.
Académie française, mois de mai.
Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de juillet.
Académie des sciences, mois de novembre.
Académie des beaux-arts, mois d'octobre.
Académie des sciences morales et politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1871.

JANVIER.

○ Pleine lune le 6.
☾ Dernier quartier le 14.
⊙ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 28.

DIM.	1	CIRCONCISION.
Lun.	2	S. Basile.
Mar.	3	Ste Geneviève.
Mer.	4	S. Rigobert.
Jeud.	5	Ste Amélie.
Vend.	6	ÉPIPHANIE.
Sam.	7	Ste Mélanie.
1 D.	8	S. Lucien.
Lun.	9	S. Pierre, évêque.
Mar.	10	S. Paul, ermite.
Mer.	11	S. Théodose.
Jeud.	12	S. Arcade, mart.
Vend.	13	Baptême de N. S.
Sam.	14	S. Hilaire.
2 D.	15	S. Maur, abbé.
Lun.	16	S. Guillaume.
Mar.	17	S. Antoine, abbé.
Mer.	18	Ch. de S. Pierre.
Jeud.	19	S. Sulpice.
Vend.	20	S. Sébastien.
Sam.	21	Ste Agnès.
3 D.	22	S. Vincent.
Lun.	23	S. Ildefonse.
Mar.	24	S. Babylas.
Mer.	25	Conv. de S. Paul.
Jeud.	26	Ste Paule, veuve.
Vend.	27	S. Julien, évêque.
Sam.	28	S. Charlemagne.
4 D.	29	S. François de S.
Lun.	30	Ste Bathilde.
Mar.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

○ Pleine lune le 5.
☾ Dernier quartier le 12.
⊙ Nouvelle lune le 19.
☽ Premier quartier le 27.

Mer.	1	S. Ignace, martyr.
Jeud.	2	PURIFICATION.
Vend.	3	S. Blaise.
Sam.	4	Ste Jeanne de Val.
DIM.	5	*Septuagésime.*
Lun.	6	S. Waast.
Mar.	7	S. Amand.
Mer.	8	S. Lucien.
Jeud.	9	Ste Apolline.
Vend.	10	Ste Scholastique.
Sam.	11	S. Séverin, abbé.
DIM.	12	*Sexagésime.*
Lun.	13	S. Lézin.
Mar.	14	S. Valentin.
Mer.	15	S. Faustin.
Jeud.	16	Ste Julienne.
Vend.	17	S. Théodule.
Sam.	18	S. Siméon.
DIM.	19	*Quinquagésime.*
Lun.	20	S. Eucher.
Mar.	21	*Mardi gras.*
Mer.	22	CENDRES.
Jeud.	23	S. Mérault.
Vend.	24	S. Matthias.
Sam.	25	S. Césaire.
1 D.	26	*Quadragésime.*
Lun.	27	Ste Honorine.
Mar.	28	S. Romain.

Nombre d'or, 10.
Épacte, IX.

MARS.

○ Pleine lune le 7.
☾ Dernier quartier le 13.
⊙ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 29.

Mer.	1	*Quatre-Temps.*
Jeud.	2	S. Simplice.
Vend.	3	S. Anatole.
Sam.	4	S. Casimir.
2 D.	5	*Reminiscere.*
Lun.	6	Ste Colette.
Mar.	7	Ste Perpétue.
Mer.	8	S. Jean de Dieu.
Jeud.	9	Ste Françoise.
Vend.	10	S. Doctrovée.
Sam.	11	S. Sophrone.
3 D.	12	*Oculi.*
Lun.	13	Ste Euphrasie.
Mar.	14	S. Lubin.
Mer.	15	S. Zacharie.
Jeud.	16	*Mi-carême.*
Vend.	17	Ste Gertrude.
Sam.	18	S. Alexandre.
4 D.	19	*Lætare.*
Lun.	20	S. Joachim.
Mar.	21	S. Benoît.
Mer.	22	S. Épaphre.
Jeud.	23	S. Victorien.
Vend.	24	S. Épaphrodite.
Sam.	25	ANNONCIATION.
5 D.	26	*Passion.*
Lun.	27	Ste Lydie.
Mar.	28	S. Gontran, roi.
Mer.	29	S. Frisque.
Jeud.	30	S. Rieul.
Vend.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

○ Pleine lune le 5.
☾ Dernier quartier le 12.
⊙ Nouvelle lune le 19.
☽ Premier quartier le 27.

Sam.	1	S. Hugues.
6 D.	2	RAMEAUX.
Lun.	3	S. Richard.
Mar.	4	S. Isidore.
Mer.	5	S. Ambroise.
Jeud.	6	S. Prudence.
Vend.	7	*Vendredi saint.*
Sam.	8	S. Édèze.
DIM.	9	PÂQUES.
Lun.	10	S. Fulbert.
Mar.	11	Ste Godeberte.
Mer.	12	S. Jules.
Jeud.	13	S. Marcellin.
Vend.	14	S. Tiburce.
Sam.	15	S. Paterne.
1 D.	16	QUASIMODO.
Lun.	17	S. Anicet.
Mar.	18	S. Parfait.
Mer.	19	S. Léon, pape.
Jeud.	20	S. Théotime.
Vend.	21	S. Anselme.
Sam.	22	S. Ustazade.
2 D.	23	Ste Opportune.
Lun.	24	S. Léger.
Mar.	25	S. Marc, évangél.
Mer.	26	S. Clet, pape.
Jeud.	27	S. Polycarpe.
Vend.	28	S. Vital.
Sam.	29	Ste Marie Égypt.
3 D.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale, A.

MAI.

○ Pleine lune le 4.
☾ Dernier quartier le 11.
⊙ Nouvelle lune le 19.
☽ Premier quartier le 27.

Lun.	1	S. J. S. Philippe.
Mar.	2	S. Athanase.
Mer.	3	Invent. S^te croix.
Jeud.	4	Ste Monique.
Vend.	5	C. de S. Augustin.
Sam.	6	S. Jean P. L.
4 D.	7	S. Stanislas.
Lun.	8	S. Désiré, évêque.
Mar.	9	S. Grégoire de N.
Mer.	10	S. Gordien.
Jeud.	11	S. Mamert.
Vend.	12	S. Pancrace.
Sam.	13	S. Servais.
5 D.	14	S. Pacôme.
Lun.	15	*Rogations.*
Mar.	16	S. Honoré.
Mer.	17	S. Pascal.
Jeud.	18	ASCENSION.
Vend.	19	S. Yves.
Sam.	20	S. Bernardin.
6 D.	21	S. Hospice.
Lun.	22	Ste Julie, martyre.
Mar.	23	S. Didier.
Mer.	24	S. Donatien.
Jeud.	25	S. Urbain.
Vend.	26	S. Quadrat.
Sam.	27	*Vigile et jeûne.*
DIM.	28	PENTECÔTE.
Lun.	29	S. Maximin.
Mar.	30	S. Félix.
Mer.	31	*Quatre-Temps.*

JUIN.

○ Pleine lune le 3.
☾ Dernier quartier le 10.
⊙ Nouvelle lune le 18.
☽ Premier quartier le 25.

Jeud.	1	S. Pamphile.
Vend.	2	S. Pothin, évêque.
Sam.	3	Ste Clotilde.
1 D.	4	TRINITÉ.
Lun.	5	S. Boniface.
Mar.	6	S. Claude.
Mer.	7	S. Robert, abbé.
Jeud.	8	FÊTE-DIEU.
Vend.	9	Ste Pélagie.
Sam.	10	S. Landry.
2 D.	11	S. Barnabé.
Lun.	12	Ste Olympe.
Mar.	13	S. Antoine de P.
Mer.	14	S. Rufin.
Jeud.	15	Ste Lutgarde.
Vend.	16	S. Fargeau.
Sam.	17	S. Avit.
3 D.	18	Ste Marine.
Lun.	19	S. Gerv. S. Prot.
Mar.	20	S. Silvère.
Mer.	21	S. Leufroy.
Jeud.	22	S. Paulin.
Vend.	23	S. Audry, évêque.
Sam.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
4 D.	25	S. Prosper.
Lun.	26	S. Babolein.
Mar.	27	S. Crescent.
Mer.	28	S. Irénée.
Jeud.	29	S. Pierre, S. Paul.
Vend.	30	Com. S. Paul.

Cycle solaire, 4.

JUILLET.

○ Pleine lune le 2.
☾ Dernier quartier le 9.
⊙ Nouvelle lune le 17.
☽ Premier quartier le 25.
○ Pleine lune le 31.

Sam.	1	Ste Éléonore.
5 D.	2	Visit. de N. D.
Lun.	3	S. Thierry.
Mar.	4	Tr. S. Martin.
Mer.	5	Ste Zoé, martyre.
Jeud.	6	S. Tranquillin.
Vend.	7	Ste Aubierge.
Sam.	8	S. Procope.
6 D.	9	S. Cyrille.
Lun.	10	Ste Félicité.
Mar.	11	T. de S. Benoît.
Mer.	12	S. Gualbert.
Jeud.	13	S. Eugène.
Vend.	14	S. Bonaventure.
Sam.	15	S. Henri, emper.
7 D.	16	S. Eustathe, év.
Lun.	17	S. Alexis.
Mar.	18	S. Thomas d'Aq.
Mer.	19	S. Vincent de Paul.
Jeud.	20	Ste Marguerite.
Vend.	21	S. Victor, martyr.
Sam.	22	Ste Madeleine.
8 D.	23	S. Apollinaire.
Lun.	24	Jours canicul.
Mar.	25	S. Jacques Majeur.
Mer.	26	Tr. de S. Marcel.
Jeud.	27	S. Pantaléon.
Vend.	28	Ste Anne.
Sam.	29	Ste Marthe.
9 D.	30	S. Abdon, martyr.
Lun.	31	S. Germain l'Aux.

AOUT.

☾ Dernier quartier le 8.
⊙ Nouvelle lune le 16.
☽ Premier quartier le 23.
○ Pleine lune le 30.

Mar.	1	Ste Sophie.
Mer.	2	S. Étienne, pape.
Jeud.	3	Inv. S. Étienne.
Vend.	4	S. Dominique.
Sam.	5	S. Yon.
10 D.	6	Transfig. de N. S.
Lun.	7	S. Gaëtan.
Mar.	8	S. Justin, martyr.
Mer.	9	S. Amour.
Jeud.	10	S. Laurent.
Vend.	11	Ste Suzanne.
Sam.	12	Ste Claire.
11 D.	13	S. Hippolyte.
Lun.	14	*Vigile et jeûne.*
Mar.	15	ASSOMPTION.
Mer.	16	S. Roch.
Jeud.	17	S. Mamès.
Vend.	18	Ste Hélène.
Sam.	19	S. Louis, évêque.
12 D.	20	S. Bernard.
Lun.	21	S. Privat.
Mar.	22	S. Symphorien.
Mer.	23	S. Sidoine.
Jeud.	24	S. Barthélemy.
Vend.	25	S. Louis, roi.
Sam.	26	Fin jours canic.
13 D.	27	S. Césaire.
Lun.	28	S. Augustin.
Mar.	29	S. Médéric.
Mer.	30	S. Fiacre.
Jeud.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☾ Dernier quartier le 6.
☉ Nouvelle lune le 14.
☽ Premier quartier le 21.
○ Pleine lune le 28.

Vend.	1	S. Leu, S. Gilles.
Sam.	2	S. Lazare.
14 D.	3	S. Grégoire.
Lun.	4	Ste Rosalie.
Mar.	5	S. Bertin, abbé.
Mer.	6	S. Onésiphore.
Jeud.	7	S. Cloud, prêtre.
Vend.	8	Nativité de N. D.
Sam.	9	S. Omer, évêque.
15 D.	10	Ste Pulchérie.
Lun.	11	S. Hyacinthe.
Mar.	12	S. Raphaël.
Mer.	13	S. Maurille.
Jeud.	14	Exalt. S^te croix.
Vend.	15	S. Nicodème.
Sam.	16	S. Corneille.
16 D.	17	S. Lambert.
Lun.	18	S. Jean Chrysost.
Mar.	19	S. Janvier.
Mer.	20	*Quatre-Temps.*
Jeud.	21	S. Matthieu.
Vend.	22	S. Maurice.
Sam.	23	Ste Thècle, vierge.
17 D.	24	S. Andoche.
Lun.	25	S. Firmin.
Mar.	26	Ste Justine.
Mer.	27	S. Côme, S. Dam.
Jeud.	28	S. Céran.
Vend.	29	S. Michel, arch.
Sam.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 13.

OCTOBRE.

☾ Dernier quartier le 6.
☉ Nouvelle lune le 14.
☽ Premier quartier le 21.
○ Pleine lune le 28.

18 D.	1	S. Remy, évêque.
Lun.	2	SS. anges gard.
Mar.	3	S. Denys l'Aréop.
Mer.	4	S. Franç. d'Assise.
Jeud.	5	Ste Aure, vierge.
Vend.	6	S. Bruno.
Sam.	7	S. Serge.
19 D.	8	Ste Brigitte.
Lun.	9	S. Denys, évêque.
Mar.	10	S. Géréon.
Mer.	11	S. Gomer.
Jeud.	12	S. Wilfrid.
Vend.	13	S. Géraud.
Sam.	14	S. Calixte, pape.
20 D.	15	Ste Thérèse.
Lun.	16	S. Gall, évêque.
Mar.	17	S. Cerboney.
Mer.	18	S. Luc, évangél.
Jeud.	19	S. Savinien.
Vend.	20	S. Caprais.
Sam.	21	Ste Ursule.
21 D.	22	S. Mellon, évêque.
Lun.	23	S. Hilarion.
Mar.	24	S. Magloire.
Mer.	25	S. Crépin, S. Crép.
Jeud.	26	S. Rustique.
Vend.	27	S. Frumence.
Sam.	28	S. Simon, S. Jude.
22 D.	29	S. Faron.
Lun.	30	S. Lucain.
Mar.	31	*Vigile et jeûne.*

NOVEMBRE.

☾ Dernier quartier le 5.
☉ Nouvelle lune le 12.
☽ Premier quartier le 19.
○ Pleine lune le 27.

Mer.	1	TOUSSAINT.
Jeud.	2	Les Trépassés.
Vend.	3	S. Marcel, évêque.
Sam.	4	S. Charles.
23 D.	5	S. Zacharie.
Lun.	6	S. Léonard.
Mar.	7	S. Florent.
Mer.	8	Stes reliques.
Jeud.	9	S. Mathurin.
Vend.	10	S. Just.
Sam.	11	S. Martin.
24 D.	12	S. René.
Lun.	13	S. Brice.
Mar.	14	S. Bertrand.
Mer.	15	Ste Eugénie.
Jeud.	16	S. Edme.
Vend.	17	S. Agnan, évêque.
Sam.	18	Ste Aude, vierge.
25 D.	19	Ste Élisabeth.
Lun.	20	S. Edmond.
Mar.	21	Présent. de N. D.
Mer.	22	Ste Cécile.
Jeud.	23	S. Clément.
Vend.	24	S. Séverin, abbé.
Sam.	25	Ste Catherine.
26 D.	26	Ste Genev. des Ard.
Lun.	27	S. Maxime.
Mar.	28	S. Sosthène.
Mer.	29	S. Saturnin.
Jeud.	30	S. André.

L. du Martyrol., t.

DÉCEMBRE.

☾ Dernier quartier le 5.
☉ Nouvelle lune le 12.
☽ Premier quartier le 18.
○ Pleine lune le 26.

Vend.	1	S. Éloi, évêque.
Sam.	2	S. François-Xavier.
1 D.	3	Avent.
Lun.	4	Ste Barbe.
Mar.	5	S. Sabas.
Mer.	6	S. Nicolas de M.
Jeud.	7	Ste Fare, vierge.
Vend.	8	Concept. de N. D.
Sam.	9	Ste Gorgonie.
2 D.	10	Ste Valère.
Lun.	11	S. Daniel.
Mar.	12	S. Valery.
Mer.	13	Ste Luce.
Jeud.	14	S. Nicaise.
Vend.	15	S. Mesmin.
Sam.	16	Ste Adélaïde.
3 D.	17	Ste Olympiade.
Lun.	18	S. Gratien.
Mar.	19	S. Timothée.
Mer.	20	*Quatre-Temps.*
Jeud.	21	S. Thomas, apôtre.
Vend.	22	S. Honorat.
Sam.	23	*Vigile et jeûne.*
4 D.	24	Ste Hermine.
Lun.	25	NOËL.
Mar.	26	S. Étienne, 1er m.
Mer.	27	S. Jean, évangél.
Jeud.	28	SS. Innocents.
Vend.	29	S. Trophime.
Sam.	30	S. Sabin.
5 D.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III=22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV = 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
IIIe CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

IV

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins ;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins ;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture ;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV = 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin; et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national*,

[1] Voyez ci-dessus, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

XXVII

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique [2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-dessus, page 25.
[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux: ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président*; P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires*.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président*; D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires*.

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII = 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. (Art. 88.)

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X = 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats, qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante. (Art. 24.)

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième.....

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition. (Art. 25.)

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second ; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24. (Art. 20.)

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rap-

port du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

XII

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1]. (Art. 68.)

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie :

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres, à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au Ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles ;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut ;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

.....

.....

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix

mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le 15 août 1856, entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années [1]. (Art. 4.)

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle, sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des sciences morales et politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voyez, page 66 et suivantes, les décrets impériaux des 11 août 1859 et 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de *Politique, Administration, Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué, tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

Pour ampliation :

Pour le directeur du personnel et du secrétariat général,

Le chef du bureau des archives,

Signé : A. RENAULT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut, sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir:

Section de peinture.....	14	peintres.
Section de sculpture.....	8	sculpteurs.
Section d'architecture.....	8	architectes.
Section de gravure.....	4	graveurs.
Section de composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres.....	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de *Géographie et Navigation* de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances*, est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des sciences morales et politiques préside l'Institut pendant l'année 1871.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1871.

MM.

J. Simon, président de l'Académie des sciences morales et politiques.	Président.
Patin, délégué de l'Académie française.....	Vice-Présidents.
Delisle, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.....	
Coste, délégué de l'Académie des sciences.....	
Henriquel, délégué de l'Académie des beaux-arts.....	
Mignet.....	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN.	pour l'Académie française.
DOUCET.	
BRUNET DE PRESLE.	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
JOURDAIN.	
CHASLES.	pour l'Académie des sciences.
DECAISNE	
GILBERT.	pour l'Académie des beaux-arts.
LEFUEL.	
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.	pour l'Académie des sciences morales et politiques.
REYBAUD.	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

PATIN.....	pour l'Académie française.
DUFAURE.....	
.....	
MOHL.....	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
REGNIER.....	
LITTRÉ.....	
EDWARDS.....	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
depuis le 1er janvier 1870.

M. DE LAMARTINE, décédé le 28 février 1869;
Remplacé par M. OLLIVIER, le 7 avril 1870.

M. SAINTE-BEUVE, décédé le 13 octobre 1869;
Remplacé par M. JANIN, le 7 avril 1870.

M. DE PONGERVILLE, décédé le 22 janvier 1870;
Remplacé par M. Xavier MARMIER, le 19 mai 1870.

M. le duc DE BROGLIE, décédé le 25 janvier 1870;
Remplacé par M. DUVERGIER DE HAURANNE, le 19 mai 1870.

M. le comte DE MONTALEMBERT, décédé le 13 mars 1870;
Remplacé par M.

M. VILLEMAIN, secrétaire perpétuel, décédé le 8 mai 1870;
Remplacé par M.

M. PRÉVOST-PARADOL, décédé le 20 juillet 1870;
Remplacé par M.

M. MÉRIMÉE, décédé le 23 septembre 1870;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Cte François de Neufchâteau.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).....	Duc de Lévis.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC GIRARDIN.....	Campenon.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Royer-Collard.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....	Jay.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).....	Ancelot.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE).	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE).....	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).....	Scribe.
1863	CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE).....	Biot.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille).....	De Vigny.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.
1867	GRATRY (Joseph-Auguste-Alphonse).	Baron de Barante.
1867	FAVRE (Claude-Gabriel-Jules).....	Cousin.
1868	AUTRAN (Joseph-Antoine).....	Ponsard.
1868	BERNARD (Claude).....	Flourens.
1869	HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1869	CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
1869	BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
1870	OLLIVIER (Olivier-Émile).....	De Lamartine.
1870	JANIN (Jules).....	Sainte-Beuve.
1870	DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon).....	Duc de Broglie.
1870	MARMIER (Xavier).....	De Pongerville.
....	.....	Cte de Montalembert.
....	.....	Villemain.
....	.....	Prévost-Paradol.
....	.....	Mérimée.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
....	.....	Villemain.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

PATIN;
MIGNET;
NISARD;
SANDEAU.

. . . . . .
. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

. . . . . .
LEBRUN;
DOUCET.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
depuis le 1er janvier 1870.

M. Villemain, décédé le 8 mai 1870;
Remplacé par M.

M. Alexandre, décédé le 1er juin 1870;
Remplacé par M.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. Mérimée, décédé le 23 septembre 1870;
Remplacé par M.

M. Dehèque, décédé le 17 décembre 1870;
Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Peyron, à Turin, décédé le 27 avril 1870;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1870.

M. DE LAPLANE, à Sisteron, décédé le 2 janvier 1870;
Remplacé par M.

M. WALSAMACHI, à Céphalonie, décédé le 15 janvier 1870;
Remplacé par M.

M. BOTTA, à Tripoli, décédé le 29 mars 1870;
Remplacé par M.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph).....	Cte Garran de Coulon.
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1844	MOHL (Jules).....	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE).....	Mollevaut.
1849	RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Armand-Pierre).....	Vte Le Prevost d'Iray.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir).....	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE).....	Pardessus.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément).....	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy).....	Jomard.
1862	SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE).....	Magnin.
1863	JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-).....	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis).....	Hase.
1864	DELAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-).....	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henry)....	Comte Beugnot.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D').....	Le Clerc.
1867	GUESSARD (François).....	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)....	Reinaud.
1869	DEFRÉMERY (Charles-François)....	Marquis de Laborde.
....	.....	Villemain.
....	.....	Alexandre.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Naudet, secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE).....	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE).....	Marquis Séguier de Saint-Brisson.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Penhoën.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE) . . .	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)	Biot.
1868	VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE)	Duc d'Albert de Luynes.
. . . .	. . . . .	Mérimée.
. . . .	. . . . .	Dehèque.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse rhénane)	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin. .	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers	Careton.
1867	RITSCHL (Frédéric), à Leipzig.	Gerhard.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig	Bœckh.
1867	ROSSI (Jean-Baptiste DE), à Rome. .	Bopp.
1869	MÜLLER (Max), à Oxford	Welcker.
. . . .	. . . . .	Peyron.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1833 Caumont (Arcisse de) O. ✠, à Caen (Calvados), et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

1839 Deville (Achille) ✠, à Alençon (Orne), et à Paris, rue Tronchet, n° .

1839 Floquet (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados), et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 Boré (Eugène) ✠, à Constantinople.

1842 Wright (Thomas), à Londres.

1844 Rawlinson (Sir Henry-Creswick), C. B. à Londres.

1847 Eichhoff ✠, à Melun (Seine-et-Marne), et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58.

1850 Hodgson (Brian-Houghton) ✠, en Angleterre.

1850 Roulez (Joseph) ✠, à Gand.

1850 Rangabé (Rizo), à Athènes.

1854 Minervini (Jules) ✠, à Naples.

1854 Layard (Austen-Henry), à Londres.

1854 Polain (Matthieu-Lambert) ✠, à Liége.

MM.

1854 MICHEL (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde), et à Paris, rue Saint-André-des-Arts, n° 60.

1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).

1855 COUSSEMAKER (Edmond DE) ✠, à Lille (Nord).

1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.

1856 GORRESIO (Gaspare) O. ✠, à Turin, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

1858 HERCULANO DE CARVALHO, à Lisbonne.

1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.

1859 AMARI (Michel), à Florence.

1860 MORTREUIL, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1860 GERMAIN O. ✠, à Montpellier (Hérault).

1860 WEIL (Gustave), à Heidelberg.

1860 BEKKER (Immanuel), à Berlin.

1860 MOMMSEN (Théodore) ✠, à Berlin.

1861 BIRCH (Samuel), à Londres.

1861 BENFEY (Théodore), à Göttingue.

1861 DIEZ (Frédéric), à Bonn (Prusse rhénane).

1862 ROBERT (Charles) O. ✠, à Metz, et à Paris, rue des Saints-Pères, n° 9.

1863 MARIETTE (Auguste) C. ✠, actuellement en Égypte.

1863 DUMAST (Le baron GUERRIER DE) ✠, à Nancy.

1863 WESTERGAARD (Niels-Ludvig), à Copenhague.

MM.

1864 Cochet (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ✠, à Rouen.

1864 Lane (Edward-William), à Londres.

1865 Weber (Albrecht), à Berlin.

1866 Henzen (Jean-Henri-Guillaume) ✠, à Rome.

1866 Weil (Henri), à Besançon.

1866 Dozy (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.

1867 D'Arbois de Jubainville (Marie-Henri) ✠, à Troyes.

1867 Conestabile (Le comte Giancarlo), à Pérouse.

1867 Spiegel (Frédéric-Louis-Ernest), à Erlangen.

1867 Miklosich (François de), à Vienne.

1869 Mantellier (Jean-Philippe) ✠, à Orléans.

1869 Pott (Auguste-Frédéric), à Halle.

1869 Curtius (Ernest), à Berlin.

....

....

....

....

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

RENIER;
DE LONGPÉRIER;
EGGER;
WALLON;
NAUDET, secrétaire perpétuel honoraire, assistant;
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin);
LITTRÉ;
RENAN;
HAURÉAU.

COMMISSION

Chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie, du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique, du 8 juillet 1867.

MM.

MOHL;

DE SAULCY;

DE LONGPÉRIER;

RENAN;

DE SLANE;

WADDINGTON;

DE VOGÜÉ.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET;

MOHL;

LABOULAYE;

WALLON;

EGGER;

DE LONGPÉRIER;

REGNIER;

MAURY;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

VITET;

DE SAULCY;

DE LONGPÉRIER;

RENIER;

MAURY;

HAURÉAU;

DESNOYERS;

HUILLARD-BRÉHOLLES;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

BRUNET DE PRESLE;

ROSSIGNOL;

EGGER;

MM.

WADDINGTON;

. . . . . .

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

BRUNET DE PRESLE;

JOURDAIN (Charles);

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1870.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. LAMÉ, décédé le 1er mai 1870;
Remplacé par M.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. DUMÉRIL, décédé le 12 novembre 1870;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1870.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. Encke, à Berlin, décédé le 26 août 1865;
Remplacé par M.

M. l'amiral Smyth, à Londres, décédé le 9 septembre 1865;
Remplacé par M.

M. Petit, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;
Remplacé par M.

M. Valz, à Marseille, décédé le 22 février 1867,
Remplacé par M.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. d'Abbadie, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz, élu membre de l'Académie, le 22 avril 1867;
Remplacé par M.

Le prince Démidoff, à Saint-Pétersbourg, décédé le 29 avril 1870;
Remplacé par M.

M. DE WRANGEL, à Saint-Pétersbourg, décédé le

;

Remplacé par M.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. MARIANINI, à Modène, décédé le 9 juin 1866;

Remplacé par M. HELMHOLTZ, à Heidelberg, le 3 janvier 1870.

M. MATTEUCCI, à Pise, décédé le 20 juin 1868;

Remplacé par M. DE MAYER, à Heilbronn, le 10 janvier 1870.

M. FORBES, à Édimbourg, décédé le 31 décembre 1868;

Remplacé par M. KIRCHHOFF, à Heidelberg, le 24 janvier 1870.

M. MAGNUS, à Berlin, décédé le 4 avril 1870;

Remplacé par M. JOULE, à Manchester, le 30 mai 1870.

SECTION DE CHIMIE.

M. BÉRARD, à Montpellier, décédé le 10 juin 1869;

Remplacé par M.

M. GRAHAM, à Londres, décédé le 16 septembre 1869;

Remplacé par M.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

Sir R. MURCHISON, à Londres, élu associé étranger, le 23 mars 1868;

Remplacé par M. NAUMANN, à Leipzig, le 7 février 1870.

M. Fournet, à Lyon, décédé le 8 janvier 1869;
Remplacé par M. Miller, à Cambridge, le 28 février 1870.

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. Carus, à Dresde, décédé le 28 juillet 1869;
Remplacé par M. Brandt, à Saint-Pétersbourg, le 4 juillet 1870.

M. Purkinje, à Prague, décédé le 28 juillet 1869;
Remplacé par M.

M. Quoy, à Brest, décédé le 4 juillet 1869;
Remplacé par M.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. Panizza, à Pavie, décédé le 17 avril 1867;
Remplacé par M. Rokitanski, à Vienne, le 13 juin 1870.

M. Lawrence, à Londres, décédé le 5 juillet 1867;
Remplacé par M. Lebert, à Breslau, le 4 juillet 1870.

M. Guyon, à Alger, décédé le 23 août 1870;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
1851	CHASLES (Michel).....	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).....	Biot.
....	.....	Lamé.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1818	DUPIN (Le baron Pierre-Charles-François).....	Périer.
1840	PIOBERT (Guillaume).....	Baron de Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Matthieu).	Gambey.
1868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE).....	Poncelet.
1868	PHILLIPS (Édouard).....	Foucault.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Lefrançais - Delalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)...	Savary.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène).....	Mauvais.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE).	Daussy.
1863	PÂRIS (François-Edmond).....	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond).....	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).....	"
1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D').....	"
1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François).....	"
	Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
1840	BABINET (Jacques).....	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
1868	JAMIN (Jules-Célestin).....	Pouillet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
1840	REGNAULT (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).....	Darcet.
1857	FREMY (Edmond).....	Baron Thenard.
1867	WURTZ (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
1868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1857	DELAFOSSE (Gabriel).....	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri).....	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis).....	De Senarmont.
1869	DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND).....	Vicomte d'Archiac.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1856	GAY (Claude).....	De Mirbel.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles-Victor).....	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1842	PAYEN (Anselme).....	Audouin.
1847	DECAISNE (Joseph).....	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
1864	THENARD (Le baron Arnould-Paul-Edmond).....	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie).....	Reyer.
	Section X^e.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor).....	De Blainville.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
1860	LONGET (François-Achille).....	C. Duméril.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1843	ANDRAL (Gabriel).....	Double.
1854	BERNARD (Claude).....	Roux.
1855	CLOQUET (Le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1867	NÉLATON (Auguste).....	Jobert (de Lamballe)
1868	LAUGIER (Stanislas).....	Velpeau.
1868	BOUILLAUD (Jean).....	Serres.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.....	Lelièvre.
1853		Arago, secrétaire perpétuel.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques.....	Sérullas.
1868		Flourens, secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).....	Duc de Raguse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert).....	Bon Héron de Villefosse.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).....	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François).....	De Bonnard.
1858	JAUBERT (Le comte Hippolyte-François).....	Largeteau.
1865	ROULIN (François-Désiré).....	Du Petit-Thouars.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
....	.....	Duméril.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres.....	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1860	EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.....	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich.....	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Arthur-Auguste DE), à Genève.....	Bon Plana.
1868	MURCHISON (Sir Roderick-Impey), à Londres.....	Faraday.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1847 Le Besgue ✠ (Victor-Amédée), à Bordeaux (Gironde).

1860 Tchébychef (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.

1863 Neumann (Franz-Ernest), à Kœnigsberg.

1863 Sylvester (James-Joseph), à Woolwich.

1868 Weierstrass (Charles), à Berlin.

1868 Kronecker (Léopold), à Berlin.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1842 Burdin (Claude), O. ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1845 Seguin aîné (Marc) O. ✠, à Montbard (Côte-d'Or).

1848 Moseley (Henry), à Londres.

1852 Fairbairn (William) ✠, à Manchester.

1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn (Prusse).

1869. Caligny (Anatole-François Hüe, marquis de), à Versailles.

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1835 Airy (Georges-Biddell) ✠, à Greenwich.
1843 Hansen (Peter-Andrea), à Gotha.
1845 Santini (Giovanni), à Padoue.
1851 Argelander (Friedrich-Wilhelm-August), à Bonn (Prusse rhénane).
1851 Hind (John-Russell), à Londres.
1857 Peters (C.-A.-F.), à Altona.
1857 Adams (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 Secchi (Le Père Angelo) O. ✠, à Rome.
1863 Cayley (Arthur), à Londres.
1863 Mac-Lear (Thomas), au Cap de Bonne-Espérance.
1865 Struve (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 Plantamour (Émile), à Genève.

....
....
....
....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1861 Lütke (L'amiral Frédéric), à Saint-Pétersbourg.
1861 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg.

MM.

1866 RICHARDS (Le capitaine Georges-Henry), à Londres.

1869 LIVINGSTONE (David).

1869 CHAZALLON (Antoine-Marie-Remi) O. ✠, à Desaignes (Ardèche), et à Paris, rue du Sentier, 45.

....

....

....

Section V^e^. — PHYSIQUE GÉNÉRALE (9).

MM.

1833 HANSTEEN (Christoph), à Christiania.

1842 WHEATSTONE (Charles) ✠, à Londres.

1852 PLATEAU (Joseph-Antoine-Ferdinand), à Gand.

1865 WEBER (Wilhelm), à Göttingue.

1867 HIRN (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

1870 HELMHOLTZ (Hermann-Louis-Ferdinand), à Heidelberg.

1870 MAYER (Jules-Robert DE), à Heilbronn.

1870 KIRCHHOFF (Gustave-Robert), à Heidelberg.

1870 JOULE (James-Prescott), à Manchester.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — Chimie (9).

MM.

1853 Bunsen (Robert-Wilhelm-Eberhard), O. ✠, à Heidelberg.

1855 Malaguti (Faustinus-Jovita-Marianus), O. ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1859 Hofmann (August-Wilhelm), à Londres.

1863 Favre (Pierre-Antoine) ✠, à Marseille.

1866 Marignac (Jean-Charles Galissard de), à Genève.

1866 Frankland (Edward), à Londres.

1869 Dessaignes (Victor), à Vendôme (Loir-et-Cher.

. . . . . .

. . . . . .

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1832 Rose (Gustav), à Berlin.

1842 Omalius d'Halloy (Jean-Baptiste-Julien d'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).

1855 Haidinger (Guillaume), à Vienne.

1858 Sedgwick (Adam), à Cambridge (Angleterre).

1862 Lyell (Sir Charles), à Londres.

MM.

1862 DAMOUR (Augustin-Alexis) O. ✠, à Villemoisson (Seine-et-Oise), et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

1868 NAUMANN (Carl-Friedrich), à Leipzig.

1870 MILLER (William HALLOWES), à Cambridge.

Section VIII°. — BOTANIQUE (10).

MM.

1838 MOHL (Hugo), à Tübingue.

1845 LESTIBOUDOIS (Gaspard-Thémistocle) C. ✠, à Lille (Nord), et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

1851 CANDOLLE (Alphonse DE) ✠, à Genève.

1854 SCHIMPER (Guillaume-Philippe) ✠, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1857 THURET (Gustave-Adolphe), à Antibes (Alpes-Maritimes).

1859 LECOQ (Henri) ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1865 BRAUN (Alexandre), à Berlin.

1865 HOFMEISTER (Friedrich-Wilhelm), à Heidelberg.

1866 HOOKER (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 PRINGSHEIM (Nathanael), à Berlin.

Section IXe. — Économie rurale (10).

MM.

1842 Girardin (Jean-Pierre-Louis), O. ⁂, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1847 Kuhlmann (Charles-Frédéric), C. ⁂, à Lille (Nord).

1853 Pierre (Isidore) O. ⁂, à Caen (Calvados).

1857 Chevandier (de Valdrôme) (Eugène-Jean-Pierre-Napoléon) C. ⁂, à Cirey-les-Forges (Meurthe).

1857 Reiset (Jules) O. ⁂, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

1863 Martins (Charles) ⁂, à Montpellier (Hérault).

1863 Vibraye (Le marquis Guillaume-Marie-Paul-Louis Hurault de), à Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 Vergnette-Lamotte (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred de) ⁂, à Beaune (Côte-d'Or).

1866 Marès (Henri-Pierre-Louis) ⁂, à Montpellier (Hérault), place Castries.

1869 Cornalia (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

Section X^e^. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1839 Agassiz (Louis) O. ⁂, à Cambridge (États-Unis).

MM.

1849 Pouchet (Felix-Archimède) O. ✠, à Rouen (Seine-Inférieure).

1858 Baer (De), à Saint-Pétersbourg.

1861 Gervais (François-Louis-Paul) O. ✠, à Montpellier (Hérault), et à Paris, rue Rollin, n° 11.

1866 Van Beneden (Pierre-Joseph), à Louvain.

1867 De Siebold (Charles-Théodore-Ernest), à Munich.

1867 Pictet (François-Jules), à Genève.

1870 Brandt, à Saint-Pétersbourg.

....

....

Section XIe. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

1846 Sédillot (Charles-Emmanuel) C. ✠, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1859 Virchow (Rudolph), à Berlin.

1863 Bouisson (Étienne-Frédéric) ✠, à Montpellier.

1863 Ehrmann (Charles-Henri) O. ✠, à Strasbourg.

1864 Gintrac (Élie) O. ✠, à Bordeaux.

1870 Rokitanski, à Vienne.

1870 Lebert (Hermann), O. ✠, à Breslau.

....

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES ;

DECAISNE ;

Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1870.

SECTION DE PEINTURE.

M. Schnetz, décédé le 15 mars 1870;
Remplacé par M. Baudry, le 21 mai 1870;

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Duban, décédé le 6 octobre 1870;
Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Overbeck, à Rome, décédé le 12 novembre 1869;
Remplacé par M. Gallait (Louis), à Bruxelles, le 29 janvier 1870.

M. Tenerani, à Rome, décédé le
Remplacé par M. Drake, à Berlin, le 26 février 1870.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1870.

SECTION DE PEINTURE.

M. GALLAIT, à Bruxelles, élu associé étranger le 29 janvier 1870;
Remplacé par M. DE SCHWIND, à Munich, le 12 mars 1870.

SECTION DE SCULPTURE.

M. DRAKE, à Berlin, élu associé étranger le 26 février 1870;
Remplacé par M. VELA, à Milan, le 12 mars 1870.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile).....	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre).....	Horace Vernet.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem).....	Alaux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).....	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon).....	Heim.
1867	HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre)..	Ingres.
1867	CABAT (Louis-Nicolas).....	Brascassat.
1868	PILS (Isidore-Alexandre-Augustin).	Picot.
1869	LENEPVEU (Jules-Eugène).....	Auguste Hesse.
1870	BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé).....	Schnetz.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph).....	Nanteuil.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1868	BARYE (Antoine-Louis).....	Seurre.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1854	DUBAN (Félix-Jacques).....	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor).....	Caristie.
1866	DUC (Louis-Joseph).....	De Gisors.
1867	LABROUSTE (Pierre-François-Henri).	Hittorff.
1868	VAUDOYER (Léon).....	Le Bas.
....	.....	Duban.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	Baron Desnoyers.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE.	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul).....	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise).....	Spontini, comte de Saut'Andrea.
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
1869	DAVID (Félicien-César).....	Berlioz.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE).....	Vte de Sénones.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	Cte de Vaublanc.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin).....	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph).	De Mercey.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.
1868	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Comte Duchâtel.
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Comte Walewski.
1869	LENOIR (Albert-Alexandre).....	Cte de Rambuteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING, à Darmstadt.....	Toschi.
1856	MERCADANTE (Saverio), à Naples...	Canina.
1863	KAULBACH (Wilhelm), à Munich..	De Hess.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.....	Cockerell.
1864	VERDI (Joseph), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin....	Stüler.
1867	SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.....	De Cornelius.
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence....	Rossini.
1870	GALLAIT (Louis) ✠, à Bruxelles..	Overbeck.
1870	DRAKE (Henri-Auguste Frédéric), à Berlin.....	Tenerani.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1848 BENDEMANN, à Dresde.

1854 WAPPERS (Le baron) O. ✠, à Anvers, et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 64.

1858 BODINIER ✠, à Angers.

1859 MADRAZO (Frédéric DE) O. ✠, à Madrid.

1859 MUSSINI, à Sienne.

1860 LANCRENON ✠, à Besançon.

1861 MARÉCHAL O. ✠, à Metz.

1861 ALIGNY (CARUELLE D') ✠, à Lyon.

1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.

1863 KEISER (DE), à Anvers.

1869 PODESTI (François), à Rome.

1869 HERBERT (John-Rogers), à Londres.

1869 ROSALÈS (Eduardo), à Madrid.

1870 SCHWIND (Maurice-Louis, chevalier DE), à Munich.

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1834 Lemoyne ✠, à Rome.
1850 Geefs (G.) ✠, à Bruxelles.
1854 Angelini ✠, à Naples.
1859 Cloot, à Saint-Pétersbourg.
1860 Simonis, à Bruxelles.
1863 Fraccaroli, à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincent), à Milan.

Section IIIe. — Architecture (8).

MM.

1825 Schlick, à Copenhague, et à Paris, quai Voltaire, n° 17.
1830 Brulloff, à Saint-Pétersbourg.
1842 Bonucci (Carlo), à Naples.
1854 Coste O. ✠, à Marseille.
1855 Chenavard (A. M.) ✠, à Lyon.
1863 Kousmine ✠, à Saint-Pétersbourg.
1866 Hesse (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelmstrasse, n° 100.
1869 Morey (Matthieu-Prosper), à Nancy.

Section IVe. — Gravure (4).

MM.

1855 Mandel ✠, à Berlin.
1859 Keller (Joseph) ✠, à Dusseldorf.

MM.

1862 Pye (John), à Londres.
1869 Mercuri (Paolo) ✠, à Rome.

Section V^e^. — Composition musicale (6).

MM.

1834 Daussoignes-Méhul, à Liége.
1859 Conti, à Naples.
1863 Valldemosa (De), à Madrid.
1863 Gaspari, à Bologne.
1864 Benedict (Julius), à Londres.
1864 Flotow (De), à Vienne.

Section VIe. — Correspondants libres (10).

MM.

1850 Visconti (Le commandeur P. E.) C. ✠, archéologue, à Rome.
1863 Olfers (Le comte d'), directeur du Musée royal, à Berlin.
1863 Tolstoï (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 Politi, directeur du musée, à Agrigente.
1863 Mazel, directeur du musée, à la Haye.
1863 Jeanron ✠, ancien directeur du musée de Marseille, et à Paris, rue Taranne, n° 3.

MM.

1863 Rosa (Pietro) ✠, archéologue, à Rome.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Naples, au Musée national.

1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 Perkins (Charles-Callahan) ✠, à Boston, à l'Athenæum.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
BALTARD..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
BEULÉ, secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

GILBERT;
LEFUEL;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1870.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. le duc DE BROGLIE, décédé le 25 janvier 1870;
Remplacé par M. NOURRISSON, le 14 mai 1870.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. DELANGLE, décédé le 26 décembre 1869;
Remplacé par M. BARROT, le 12 mars 1870.

M. DUMON, décédé le 24 février 1870;
Remplacé par M. PONT, le 7 mai 1870.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. CLÉMENT, décédé le 8 novembre 1870;
Remplacé par M.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. Barrot (Odilon), démissionnaire le 5 février 1870;

Remplacé par M. Dubois, le 13 avril 1870.

M. Moreau de Jonnès, décédé le 28 mai 1870;

Remplacé par M. Vergé, le 23 juillet 1870.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1870.

SECTION DE MORALE.

M. Julius, à Hambourg, décédé le
Remplacé par M. le baron de Holtzendorff, à Berlin, le 13 avril 1870.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. Raü, à Heidelberg, mort le 18 mars 1870;
Remplacé par M.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	Baron de Gérando.
1864	JANET (Paul).....	»
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles).....	Saisset.
1868	VACHEROT (Étienne).....	Cousin.
1870	NOURRISSON (Jean Félix).....	Duc de Broglie.
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	Cte de Villeneuve-Bargemont.
1863	HUSSON (Jean-Christophe-Armand).	»
1863	SIMON (Jules-François).....	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon).	»
1865	COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin).	Garnier.
1866	BERSOT (Ernest).....	Gust. de Beaumont.
1869	CARO (Elme-Marie).....	Vte de Cormenin.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre ESQUIROU DE).....	»
1861	RENOUARD (Augustin-Charles).....	Laferrière.
1866	CAUCHY (Eugène-François).....	Bérenger.
1869	VALETTE (Claude-Denys-Auguste)..	Troplong.
1870	BARROT Camille-Hyacinthe-Odilon).	Delangle.
1870	PONT (Paul-Jean).....	Dumon.
	Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.	
1832	DUPIN (Le baron Charles).....	»
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Talleyrand
1851	CHEVALIER (Michel).....	Villermé.
1855	AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D').....	»
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond).....	Blanqui.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE).....	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe).....	»
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.
	Section V^e^. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph).....	»
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	»
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	»
1838	MICHELET (Jules).....	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).....	Baron Bignon.
1865	TERNAUX (Louis MORTIMER-).....	»
....	.....	Clément.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1858	PELLAT (Charles-Auguste).....	Comte d'Argout.
1860	DARU (Le comte Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1871.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.
1867	PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir).....	Le duc de Broglie, démissionnaire.
1870	DUBOIS (Paul-François).....	O. Barrot, démissionnaire.
1870	VERGÉ (Charles-Henri).....	Moreau de Jonnès.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1864	GROTE (George), à Londres.....	Lord Macaulay.
1865	RAUMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin.....	De Savigny.
1865	GLADSTONE (William-Ewart), à Londres.....	Mac-Culloch.
1869	TRENDELENBURG (Friedrich-Adolph), à Berlin.....	Brandis.
1869	SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Lord Brougham.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE.

MM.

1842 BOUILLIER (Francisque) O. ✠, à Simandre (Isère), et à Paris, à l'École normale.

1850 MARTIN (Thomas-Henri) ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1858 FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 WADDINGTON (Charles), à Strasbourg, et à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 44.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Göttingue.

1869 TISSOT (Claude-Joseph) ✠, à Dijon.

1869 ZELLER (Édouard), à Heidelberg.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

Section IIe. — MORALE.

MM.

1851 LIEBER (Francis), à New-York.

1858 CHÂTELLIER (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère), et à Paris, rue de Verneuil, n° 41.

1864 DEMETZ O. ✠, à la colonie de Mettray (Indre-et-Loire), et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

MM.

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève, et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1867 CHARTON (Édouard), à Versailles.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

1870 HOLTZENDORF (Joachim Guillaume-François-Philippe, baron DE), à Berlin.

. . . . . .

Section IIIe.— LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER ✠, à Amsterdam, et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1857 MOHL (Robert), à Munich.

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) O. ✠, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ✠, à Buenos-Ayres, et à Paris, boulevard Haussmann, n° 140.

1869 THONISSEN ✠, à Louvain, et à Paris, rue des Marronniers, n° 11.

1869 SERRIGNY (Denys) ✠, à Dijon.

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

MM.

1833 QUÉTELET (Jacques-Adolphe Lambert) O. ✠, à Bruxelles.

MM..

1837 La Sagra (Ramon de) ⁂, à Madrid, et à Paris, rue Cadet, n° 5.
1844 Babbage (Charles), à Londres.
1846 Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes (Gard).
1856 Cibrario (Louis) G. O. ⁂, à Turin.
1860 Mill (John-Stuart), à Londres.
1860 Roscher, à Leipzig.
1863 Minghetti (Marco) G. C. ⁂, à Turin.
1865 Fonblanque (Albany William), à Londres.
1865 Arrivabene (Le comte Jean), à Turin.
1869 Laveleye (Émile-Louis-Victor de), à Liége.

Section V°. — Histoire générale et philosophique.

MM.

1848 Bancroft (G.), à New-York.
1857 Colmeiro (Don Manuel), à Madrid.
1859 Dareste de la Chavanne ⁂, à Lyon (Rhône).
1860 Motley, à Boston.
1861 Stanhope (Le comte Philippe-Henry), à Londres.
1864 Kervyn de Lettenhove (Joseph), à Bruxelles.
1864 Doniol (Henri) ⁂, à Clermont-Ferrand.
1864 Stanley (Arthur-Penrhyn), à Londres.
1869 Cantù (César) ⁂, à Milan.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE;

REYBAUD;

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(1er JANVIER 1871.)

MM.	ACADÉMIES.
A	
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 120	Sciences.
ANDRAL (Gabriel) C. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Sciences.
AUBER (Daniel-François-Esprit) G. O. ✠, rue Saint-Georges, n° 24	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 5	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, place de Rivoli, n° 3	Française.
AUTRAN (Joseph-Antoine) ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n° 87	Française.
AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D') O. ✠, rue du Bac, n° 42.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
B	
BABINET (Jacques) ✠, rue de Vaugirard, n° 23.	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ✠, rue d'Assas, n° 100.	Sciences.
BALTARD (Victor) O. ✠, rue Garancière, n° 10.	Beaux-Arts.
BARBIER (Henri-Auguste), rue de Rivoli, n° 138.	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5.	Sc. mor. et po'it.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*.	Sc. mor. et polit.
BARYE (Antoine-Louis) O. ✠, quai des Célestins, n° 4.	Beaux-Arts.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 10.	Sc. mor. et polit.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé) O. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 35.	Beaux-Arts.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✠, au Jardin des Plantes.	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
BERNARD (Claude) C. ✠, rue des Écoles, n° 40.	Franç. et Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BERSOT (Ernest), rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17, et à Versailles, rue de la Chancellerie, n° 20..	Sc. mor. et polit.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) O. ✠, rue des Grès, n° 18, à Sèvres (Seine-et-Oise).....	Sciences.
BEULÉ (Charles-Ernest) ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.....	Inscr. et Beaux-Arts.
BIENAYMÉ (Irénée-Jules) O. ✠, rue de Fleurus, n° 1.....	Sciences.
BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles), à Saint-Gratien (Seine-et-Oise), et à Paris, rue Vivienne, n° 55.	Beaux-Arts.
BLANCHARD (Charles-Émile) ✠, rue de l'Université, n° 34.....	Sciences.
BONAPARTE (Le prince Joseph-Charles-Paul-Napoléon), G. C. ✠.....	Beaux-Arts.
BONNASSIEUX (Jean) ✠, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*..	Beaux-Arts.
BONNET (Pierre-Ossian) ✠, rue des Feuillantines, n° 70.....	Sciences.
BOUILLAUD (Jean) C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 32.....	Sciences.
BOULEY (Henri-Marie) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 50.....	Sciences.
BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✠, rue des Vosges, n° 8..	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE) ✠, rue de Solferino, n° 10.....	Française.
BRONGNIART (Adolphe-Théodore) C. ✠, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 71.	Inscriptions.
BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, place Saint-Michel, n° 3.....	Sciences.
C	
CABANEL (Alexandre) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
CABAT (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de Bourgogne, n° 39.....	Beaux-Arts.
CAHOURS (Auguste-André-Thomas) O. ✠, hôtel des Monnaies.....	Sciences.
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49.....	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50.....	Beaux-Arts.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ✠, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CARO (Elme-Marie) ✠, rue Thenard, n° 9.	Sc. mor. et polit.
CAUCHY (Eugène-François) O. ✠, rue de Tournon, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ✠, rue Bossuet, n° 8.....	Beaux-Arts.
CHAMPAGNY (Le comte François Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE) ✠, rue Saint-Dominique, n° 46.....	Française.
CHASLES (Michel) C. ✠, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3....	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ✠, rue de Londres, n° 22.....	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ✠, avenue Uhrich, n° 27.....	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ✠, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
[illegible]lin.....	Beaux-Arts.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ✠, rue [illegible]	[illegible]
COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86.	Sc. mor. et polit.
COGNIET (Léon) O. ✠, rue de l'Entrepôt, n° 15.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
COMBES (Charles-Pierre-Matthieu) C. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 62.....	Sciences.
COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ✠, rue du Pré-aux-Clercs, n° 12.....	Sciences.
COUDER (Louis-Charles-Auguste) O. ✠, boulevard d'Enfer, n° 25.....	Beaux-Arts.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste), O. ✠, avenue Raphaël (Passy), n° 4.....	Française.
D	
DARU (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75.....	Sc. mor. et polit.
DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91....	Sciences.
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49.....	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-Plantes, rue Cuvier, n° 31.....	Sciences.
DEFRÉMERY (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42.....	Inscriptions.
DELABORDE (Le vicomte Henri) ✠, rue Blanche, n° 45.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELAFOSSE (Gabriel) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.	Sciences.
DELAUNAY (Charles-Eugène) O. ✠, à l'Observatoire.	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ✠, rue d'Hauteville, n° 13.	Inscriptions.
DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND) ✠, rue de Monsieur, n° 13.	Sciences.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ✠, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, n° 57.	Inscriptions.
DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ✠, rue du Bac, n° 32.	Française.
DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.	Beaux-Arts.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ✠, rue François Ier, n° 47.	Sc. mor. et polit.
DUBOIS (Paul-François) O ✠, rue de Tournon, n° 13.	Sc. mor. et polit.
DUC (Louis-Joseph) C. ✠, rue de Rivoli, n° 162.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUCHARTRE (Pierre - Étienne - Simon) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84	Sciences.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), rue de Provence, n° 48	Française.
DUHAMEL (Jean-Marie-Constant) C. ✠, rue Cassette, n° 39	Sciences.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ✠, rue Nicolo (Passy), n° 27	Inscriptions.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Sciences.
DUMONT (Augustin-Alexandre) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret)	Française.
DUPIN (Le baron Charles) G. O. ✠, rue du Bac, n° 118	Sciences et Sciences mor. et polit.
DUPRÉ (Giovanni) ✠, à Florence	Beaux-Arts.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon), rue de Tivoli, n° 5	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) O. ✠, rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.
EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ✠, rue de Lille, n° 5	Sciences.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), à Segré (Maine-et-Loire), et à Paris, rue Vanneau, n° 39	Française.
FAVRE (Claude-Gabriel-Jules), rue d'Amsterdam, n° 91	Française.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) O. ✠, rue Nicolo, n° 26, à Passy	Sciences.
FELSING (Jacob), à Darmstadt	Beaux-Arts.
FEUILLET (Octave) O. ✠, à Saint-Lô (Manche), et à Paris, rue de Rivoli, n° 202	Française.
FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Fleischer (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
Forster (François) O. ✠, rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
Franck (Adolphe) C. ✠, rue Laffitte, n° 44	Sc. mor. et polit.
Fremy (Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
G	
Gallait (Louis) ✠, à Bruxelles	Beaux-Arts.
Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 43	Inscriptions.
Gatteaux (Jacques-Édouard) O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 10	Beaux-Arts.
Gay (Claude) ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 26	Sciences.
Gérôme (Jean-Léon) O. ✠, rue de Bruxelles, n° 6	Beaux-Arts.
Gilbert (Émile-Jacques) O. ✠, rue de l'Université, n° 7	Beaux-Arts.
Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
Gladstone (William-Ewart), à Londres	Sc mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GOUNOD (Charles-François) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
GRATRY (L'abbé Joseph-Auguste-Alphonse), rue Barbet-de-Jouy, n° 34...	Française.
GROTE (George), à Londres.....	Sc. mor. et polit.
GUESSARD (François) ✠, Grande-Rue, n° 87, à Passy.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25...	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) O. ✠, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ✠, rue Billault, n° 10.....	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ✠, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.....	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠, avenue Gabriel, n° 46.....	Beaux-Arts.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 109.....	Française.
HÉLIE (Faustin) O. ✠, rue Singer, n° 3 *bis*, quartier de la Muette.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 21.	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2.	Sciences.
HERSCHEL (Sir John-William), à Londres.	Sciences.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre) O. ✠, rue de Sèvres, n° 38.	Beaux-Arts.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠, avenue Frochot, n° 5.	Française.
HUSSON (Jean-Christophe-Armand) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 84.	Sc. mor. et polit.
J	
JAMIN (Jules-Célestin) O. ✠, rue Soufflot, n° 24.	Sciences.
JANET (Paul) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59.	Sc. mor. et polit.
JANIN (Jules) ✠, rue de la Pompe, n° 9.	Française.
JAUBERT (Le comte Hippolyte-François) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86, et au domaine de Givry, par Jouet-de-l'Aubois (Cher).	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

MM.	ACADÉMIES.
JOUFFROY (François) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58.....	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-) O. ✠, rue de Luxembourg, n° 21.....	Inscriptions.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26.....	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, rue Greffulhe, n° 7.....	Sciences.
K	
KAULBACH (Wilhelm) O. ✠, à Munich..	Beaux-Arts.
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin....	Sciences.
L	
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-) ✠, rue Taitbout, n° 34.....	Inscriptions.
LABROUSTE (Pierre-François-Henri) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81.....	Beaux-Arts.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue de l'Université, n° 32...	Française.
LA RIVE (Arthur-Auguste DE) ✠, à Genève.	Sciences.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) C. ✠, rue de Lille, n° 91.....	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) C. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône).....	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse rhénane).....	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11.....	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76..	Sciences.
LAUGIER (Stanislas) O. ✠, rue Saint-Lazare, n° 76.....	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8.....	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 99.....	Inscriptions.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 3.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEBRUN (Pierre-Antoine) G. O. ✠, rue de Beaune, n° 1	Française.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, rue Vanneau, n° 15	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LENEPVEU (Jules-Eugène), boulevard de Clichy, n° 67	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) ✠, à l'École des Beaux-Arts	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G.O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 1	Sciences.
LIEBIG (Le baron Justus DE) C. ✠, à Munich (Bavière)	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Liouville (Joseph) O. ✠, rue de Condé, n° 13	Sciences.
Littré (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 78	Inscriptions.
Longet (François-Achille) C. ✠, rue de Lille, n° 1	Sciences.
Longpérier (Henri-Adrien Prevost de) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
Lucas (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
M	
Marmier (Xavier), rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1	Française.
Martinet (Achille-Louis) O. ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
Mathieu (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
Maury (Louis-Ferdinand-Alfred) O. ✠, aux Archives nationales	Inscriptions.
Meissonier (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, rue Saint-Georges, n° 7	Beaux-Arts.
Mercadante (Saverio), à Naples	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MICHELET (Jules) ✠, rue d'Assas, n° 76.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue d'Aumale, n° 14	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ✠, au palais du Corps législatif	Inscriptions.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120	Inscriptions.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11	Beaux-Arts.
MORIN (Arthur-Jules) G. O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de la Victoire, n° 66	Beaux-Arts.
MÜLLER (Frédéric-Max), à Oxford (Angleterre)	Inscriptions.
MURCHISON (Sir Roderick-Impey) ✠, Belgrave-square, à Londres	Sciences.
N	
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue Saint-Lazare, n° 74	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ✠, au Muséum d'histoire naturelle	Sciences.
NÉLATON (Auguste) G. O. ✠, avenue d'Antin, n° 1	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ✠, rue Casimir-Delavigne, n° 2	Française.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 60	Française.
NOURRISSON (Jean-Félix) ✠, rue de Vaugirard, n° 60	Sc. mor. et polit.
O	
OLLIVIER (Olivier-Émile)	Française.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, 14	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 3	Inscriptions.
PÂRIS (François-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, rue des Saussaies, n° 14	Sciences.
PASSY (Antoine-François) C. ✠, rue Pigalle, n° 69	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, boulevard Haussmann, n° 116	Sc. mor. et polit.
PASTEUR (Louis) C. ✠, à l'École normale.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ✠, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) C. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) C. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph) C. ✠, avenue Gabriel, n° 46	Beaux-Arts.
PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir), G. O. ✠, rue Galilée, n° 76	Sc. mor. et polit.
PERRAUD (Jean-Joseph) O. ✠, boulevard Montparnasse, n° 81	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ✠, avenue Montaigne, n° 48	Sciences.
PILS (Isidore-Alexandre-Augustin) O. ✠, place Pigalle, n° 11	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43	Sciences.
PONT (Paul-Jean) O. ✠, rue de Bellechasse, n° 11	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Sciences.
QUICHERAT (Louis) ✠, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
RANKE (Léopold), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
RAÜMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9..	Inscriptions.
REBER (Napoléon-Henri) O. ✠, rue de Condé, n° 15.....	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) C. ✠, au Collége de France.....	Sciences.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ✠, rue de Vaugirard, n° 22.....	Inscriptions.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ✠, avenue Gabriel, n° 24.....	Française et Sciences mor. et polit.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Vanneau, n° 29.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) O. ⁂, à la Sorbonne	Inscriptions.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ⁂, rue Chauveau-Lagarde, n° 4	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ⁂, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
RITSCHL (Frédéric) ⁂, à Leipzig	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ⁂, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ⁂, rue Hautefeuille, n° 19	Sciences.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) ⁂, à Rome	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ⁂, r. Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) C. ⁂, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) O. ⁂, au palais de l'Institut	Sciences.
S	
SAINT-MARC GIRARDIN O. ⁂, rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE) O. ⁂, avenue Wagram, 40.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph) O. ✠, rue du Regard, n° 3.....	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✠, rue Madame, n° 47.....	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27..	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, rue du Cirque, n° 17.....	Inscriptions.
SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.....	Beaux-Arts.
SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Sc. mor. et polit.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue du Regard, n° 5.....	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue Abbatucci, n° 48.....	Française.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 46.....	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23.....	Française.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE) O. ✠, rue de la Tour (Passy), n° 60.	Inscriptions.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68.....	Beaux-Arts.
TERNAUX (Louis MORTIMER-) ✠, rue de Lisbonne, n° 53.....	Sc. mor. et polit.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34.....	Sciences.
TEXIER (Charles-Félix-Marie) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.....	Inscriptions.
THENARD (Le baron Paul) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
THIERRY (Amédée - Simon - Dominique) G. O. ✠, rue de Tournon, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.....	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) C. ✠, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien) ✠, rue Saint-Victor, n° 33.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TRENDELENBURG (Friedrich-Adolph), à Berlin	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ✠, impasse Royer-Collard, n° 4	Sc. mor. et polit.
VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ✠, rue de Varennes, n° 58.	Sciences.
VALETTE (Claude-Denys-Auguste) O. ✠, rue Soufflot, n° 2	Sc. mor. et polit.
VAUDOYER (Léon) O. ✠, rue Lesueur, n° 7	Beaux-Arts.
VERDI (Joseph) O. ✠, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERGÉ (Charles-Henri) ✠, rue Saint-Florentin, n° 13	Sc. mor. et polit.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ✠, rue de Varennes, n° 76	Sciences.
VITET (Louis) O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.
VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchio DE), rue Fabert, n° 2	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Téhéran, n° 11 *bis*.	Sc. mor. et polit.
W	
WADDINGTON (William-Henry), rue Boissy-d'Anglas, n° 8.	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) O. ✠, rue Raynouard (Passy), n° 30.	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 95.	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers, et à Paris, rue Fortin, n° 5.	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de Clichy, n° 45. . . .	Sc. mor. et polit.
WURTZ (Charles-Adolphe) C. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27.	Sciences.
Y	
YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) ✠, avenue de l'Observatoire, n° 18.	Sciences.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. [illegible] bibliothécaire au palais de l'Institut.

Tardieu Ambroise, au palais de l'Institut. — sous-bibliothécaires.

Leverdavoy François, rue de Seine, n° [illegible].

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. Pingard Antoine, agent spécial et chef du Secrétariat, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. Pingard fils, adjoint, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, n° 56.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1872.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1872.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXII.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... 9
Calendrier pour 1872..... 11
Fondation de l'Institut, 5 fructidor an III (22 août 1795)..... 19
Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)..... 19
Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
Confirmation de l'Institut par la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)..... 37
Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)..... 37
Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803)..... 38
Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance générale du 19 juillet 1848. 58
Arrêté relatif aux missions scientifiques, du 30 janvier 1850..... 61

Pages.

Extrait du Décret impérial du 9 mars 1852..... 63
Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 63
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65
Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65
Décret impérial du 11 août 1859..... 66
Décret impérial du 22 décembre 1860..... 68
Décret impérial du 25 avril 1863..... 70
Décret impérial du 3 janvier 1866..... 72
Décret impérial du 9 mai 1866..... 74
Séance publique des cinq Académies..... 75
Présidence de l'Institut en 1872..... 76
Bureau de l'Institut pour 1872..... 76
Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 77
Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1871..... 79
État de l'Académie française au 1er janvier 1872.. 80
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 83
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1871..... 85

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1871 86
État de l'Académie, des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1872 87
Commission des inscriptions et médailles 94
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France 94
Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* ... 95
Commission des travaux littéraires 95
Commission des antiquités de la France 96
Commission de l'École française d'Athènes 96
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1871 99
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1871 101
État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1872. 103
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 116
Conservateur des collections de l'Académie 116

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1871 117
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1871 118
État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1872. 119

Pages.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816 127

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 127

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1871 129

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1871 130

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1872 131

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 138

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut de France 139

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires 164

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi, à 2 heures et demie.
Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi, à 3 heures.
Académie des sciences, le lundi, à 3 heures.
Académie des beaux-arts, le samedi, à 3 heures.
Académie des sciences morales et politiques, le samedi, à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, mois d'octobre.
Académie française, mois de mai.
Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de juillet.
Académie des sciences, mois de novembre.
Académie des beaux-arts, mois d'octobre.
Académie des sciences morales et politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1872.

JANVIER.

☾ Dernier quartier le 3.
☉ Nouvelle lune le 10.
☽ Premier quartier le 17.
○ Pleine lune le 25.

Lun.	1	CIRCONCISION.
Mar.	2	S. Basile.
Mer.	3	Ste Geneviève.
Jeud.	4	S. Rigobert.
Vend.	5	Ste Amélie.
Sam.	6	ÉPIPHANIE.
1 D.	7	Ste Mélanie.
Lun.	8	S. Lucien.
Mar.	9	S. Pierre, évêque.
Mer.	10	S. Paul, ermite.
Jeud.	11	S. Théodose.
Vend.	12	S. Arcade, mart.
Sam.	13	Baptême de N. S.
2 D.	14	S. Hilaire.
Lun.	15	S. Maur, abbé.
Mar.	16	S. Guillaume.
Mer.	17	S. Antoine, abbé.
Jeud.	18	Ch. de S. Pierre.
Vend.	19	S. Sulpice.
Sam.	20	S. Sébastien.
3 D.	21	Ste Agnès.
Lun.	22	S. Vincent.
Mar.	23	S. Ildefonse.
Mer.	24	S. Babylas.
Jeud.	25	Conv. de S. Paul.
Vend.	26	Ste Paule, veuve.
Sam.	27	S. Julien, évêque.
DIM.	28	*Septuagésime.*
Lun.	29	S. François de S.
Mar.	30	Ste Bathilde.
Mer.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☾ Dernier quartier le 2.
☉ Nouvelle lune le 9.
☽ Premier quartier le 16.
○ Pleine lune le 24.

Jeud.	1	S. Ignace, martyr.
Vend.	2	PURIFICATION.
Sam.	3	S. Blaise.
DIM.	4	*Sexagésime.*
Lun.	5	Ste Agathe.
Mar.	6	S. Waast.
Mer.	7	S. Amand.
Jeud.	8	S. Lucien.
Vend.	9	Ste Apolline.
Sam.	10	Ste Scholastique.
DIM.	11	*Quinquagésime.*
Lun.	12	S. Jean de Matha.
Mar.	13	*Mardi gras.*
Mer.	14	CENDRES.
Jeud.	15	S. Faustin.
Vend.	16	Ste Julienne.
Sam.	17	S. Théodule.
1 D.	18	*Quadragésime.*
Lun.	19	S. Léon, martyr.
Mar.	20	S. Eucher.
Mer.	21	*Quatre-Temps.*
Jeud.	22	Ste Isabelle.
Vend.	23	S. Mérault.
Sam.	24	S. Matthias.
2 D.	25	*Reminiscere.*
Lun.	26	S. Phocas, mart.
Mar.	27	Ste Honorine.
Mer.	28	S. Romain.
Jeud.	29	S. Léandre.

Nombre d'or, 11.
Épacte, XX.

MARS.

☾ Dernier quartier le 2.
☉ Nouvelle lune le 9.
☽ Premier quartier le 17.
○ Pleine lune le 25.

Vend.	1	S. Aubin, évêque.
Sam.	2	S. Simplice.
3 D.	3	*Oculi.*
Lun.	4	S. Casimir.
Mar.	5	S. Adrien.
Mer.	6	Ste Colette.
Jeud.	7	*Mi-carême.*
Vend.	8	S. Jean de Dieu.
Sam.	9	Ste Françoise.
4 D.	10	*Lætare.*
Lun.	11	S. Sophrone.
Mar.	12	S. Euloge.
Mer.	13	Ste Euphrasie.
Jeud.	14	S. Lubin.
Vend.	15	S. Zacharie.
Sam.	16	S. Cyriaque.
5 D.	17	*Passion.*
Lun.	18	S. Alexandre.
Mar.	19	S. Joseph.
Mer.	20	S. Joachim.
Jeud.	21	S. Benoît.
Vend.	22	S. Épaphre.
Sam.	23	S. Victorien.
6 D.	24	Rameaux.
Lun.	25	Annonciation.
Mar.	26	S. Ludger.
Mer.	27	Ste Lydie.
Jeud.	28	S. Gontran, roi.
Vend.	29	*Vendredi saint.*
Sam.	30	S. Rieul.
Dim.	31	PÂQUES.

AVRIL.

☾ Dernier quartier le 1er.
☉ Nouvelle lune le 8.
☽ Premier quartier le 15.
○ Pleine lune le 23.
☾ Dernier quartier le 30.

Lun.	1	S. Hugues.
Mar.	2	S. François de P.
Mer.	3	S. Richard.
Jeud.	4	S. Isidore.
Vend.	5	S. Ambroise.
Sam.	6	S. Prudence.
1 D.	7	*Quasimodo.*
Lun.	8	S. Édèze.
Mar.	9	S. Zosime.
Mer.	10	S. Fulbert.
Jeud.	11	Ste Godeberte
Vend.	12	S. Jules.
Sam.	13	S. Marcellin.
2 D.	14	S. Tiburce.
Lun.	15	S. Paterne.
Mar.	16	S. Fructueux.
Mer.	17	S. Anicet.
Jeud.	18	S. Parfait.
Vend.	19	S. Léon, pape.
Sam.	20	S. Théotime.
3 D.	21	S. Anselme.
Lun.	22	S. Ustazade.
Mar.	23	Ste Opportune.
Mer.	24	S. Léger.
Jeud.	25	S. Marc, évangél.
Vend.	26	S. Clet, pape.
Sam.	27	S. Polycarpe.
4 D.	28	S. Vital.
Lun.	29	Ste Marie Égypt.
Mar.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale, G. F.

MAI.

☉ Nouvelle lune le 7.
☽ Premier quartier le 15.
○ Pleine lune le 22.
☾ Dernier quartier le 29.

Mer.	1	S. J. S. Philippe.
Jeud.	2	S. Athanase.
Vend.	3	Invent. S^te croix.
Sam.	4	Ste Monique.
5 D.	5	C. de S. Augustin.
Lun.	6	*Rogations.*
Mar.	7	S. Stanislas.
Mer.	8	S. Désiré, évêque.
Jeud.	9	ASCENSION.
Vend.	10	S. Gordien.
Sam.	11	S. Mamert.
6 D.	12	S. Pancrace.
Lun.	13	S. Servais.
Mar.	14	S. Pacôme.
Mer.	15	Ste Denise.
Jeud.	16	S. Honoré.
Vend.	17	S. Pascal.
Sam.	18	*Vigile et jeûne.*
DIM.	19	PENTECÔTE.
Lun.	20	S. Bernardin.
Mar.	21	S. Hospice.
Mer.	22	*Quatre-Temps.*
Jeud.	23	S. Didier.
Vend.	24	S. Donatien.
Sam.	25	S. Urbain.
1 D.	26	TRINITÉ.
Lun.	27	S. Hildevert.
Mar.	28	S. Germain.
Mer.	29	S. Maximin.
Jeud.	30	FÊTE-DIEU.
Vend.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

☉ Nouvelle lune le 6.
☽ Premier quartier le 14.
○ Pleine lune le 21.
☾ Dernier quartier le 27.

Sam.	1	S. Pamphile.
2 D.	2	S. Pothin, évêque.
Lun.	3	Ste Clotilde.
Mar.	4	S. Quirin.
Mer.	5	S. Boniface.
Jeud.	6	S. Claude.
Vend.	7	S. Robert, abbé.
Sam.	8	S. Médard.
3 D.	9	Ste Pélagie.
Lun.	10	S. Landry.
Mar.	11	S. Barnabé.
Mer.	12	Ste Olympe.
Jeud.	13	S. Antoine de P.
Vend.	14	S. Rufin.
Sam.	15	Ste Lutgarde.
4 D.	16	S. Fargeau.
Lun.	17	S. Avit.
Mar.	18	Ste Marine.
Mer.	19	S. Gerv. S. Prot.
Jeud.	20	S. Silvère.
Vend.	21	S. Leufroy.
Sam.	22	S. Paulin.
5 D.	23	S. Audry, évêque.
Lun.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Mar.	25	S. Prosper.
Mer.	26	S. Babolein.
Jeud.	27	S. Crescent.
Vend.	28	S. Irénée.
Sam.	29	S. Pierre, S. Paul.
6 D.	30	Com. S. Paul.

Cycle solaire, 5.

JUILLET.

☉ Nouvelle lune le 5.
☽ Premier quartier le 13.
○ Pleine lune le 20.
☾ Dernier quartier le 27.

Lun.	1	Ste Éléonore.
Mar.	2	Visit. de N. D.
Mer.	3	S. Thierry.
Jeud.	4	Tr. S. Martin.
Vend.	5	Ste Zoé, martyre.
Sam.	6	S. Tranquillin.
7 D.	7	Ste Aubierge.
Lun.	8	S. Procope.
Mar.	9	S. Cyrille.
Mer.	10	Ste Félicité.
Jeud.	11	T. de S. Benoît.
Vend.	12	S. Gualbert.
Sam.	13	S. Eugène.
8 D.	14	S. Bonaventure.
Lun.	15	S. Henri, emper.
Mar.	16	S. Eustathe, év.
Mer.	17	S. Alexis.
Jeud.	18	S. Thomas d'Aq.
Vend.	19	S. Vincent de Paul.
Sam.	20	Ste Marguerite.
9 D.	21	S. Victor, martyr.
Lun.	22	Ste Madeleine.
Mar.	23	S. Apollinaire.
Mer.	24	Jours canicul.
Jeud.	25	S. Jacques Majeur.
Vend.	26	Tr. de S. Marcel.
Sam.	27	S. Pantaléon.
10 D.	28	Ste Anne.
Lun.	29	Ste Marthe.
Mar.	30	S. Abdon, martyr.
Mer.	31	S. Germain l'Aux.

AOUT.

☉ Nouvelle lune le 4.
☽ Premier quartier le 12.
○ Pleine lune le 18.
☾ Dernier quartier le 25.

Jeud.	1	Ste Sophie.
Vend.	2	S. Étienne, pape.
Sam.	3	Inv. S. Étienne.
11 D.	4	S. Dominique.
Lun.	5	S. Yon.
Mar.	6	Transfig. de N. S.
Mer.	7	S. Gaëtan.
Jeud.	8	S. Justin, martyr.
Vend.	9	S. Amour.
Sam.	10	S. Laurent.
12 D.	11	Ste Suzanne.
Lun.	12	Ste Claire.
Mar.	13	S. Hippolyte.
Mer.	14	*Vigile et jeûne.*
Jeud.	15	ASSOMPTION.
Vend.	16	S. Roch.
Sam.	17	S. Mamès.
13 D.	18	Ste Hélène.
Lun.	19	S. Louis, évêque.
Mar.	20	S. Bernard.
Mer.	21	S. Privat.
Jeud.	22	S. Symphorien.
Vend.	23	S. Sidoine.
Sam.	24	S. Barthélemy.
14 D.	25	S. Louis, roi.
Lun.	26	Fin jours canic.
Mar.	27	S. Césaire.
Mer.	28	S. Augustin.
Jeud.	29	S. Médéric.
Vend.	30	S. Fiacre.
Sam.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 3.
☽ Premier quartier le 10.
○ Pleine lune le 17.
☾ Dernier quartier le 24.

15 D.	1	S. Leu, S. Gilles.
Lun.	2	S. Lazare.
Mar.	3	S. Grégoire.
Mer.	4	Ste Rosalie.
Jeud.	5	S. Bertin, abbé.
Vend.	6	S. Onésiphore.
Sam.	7	S. Cloud, prêtre.
16 D.	8	Nativité de N. D.
Lun.	9	S. Omer, évêque.
Mar.	10	Ste Pulchérie.
Mer.	11	S. Hyacinthe.
Jeud.	12	S. Raphaël.
Vend.	13	S. Maurille.
Sam.	14	Exalt. S^te croix.
17 D.	15	S. Nicodème.
Lun.	16	S. Corneille.
Mar.	17	S. Lambert.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*
Jeud.	19	S. Janvier.
Vend.	20	Ste Maure.
Sam.	21	S. Matthieu.
18 D.	22	S. Maurice.
Lun.	23	Ste Thècle, vierge.
Mar.	24	S. Andoche.
Mer.	25	S. Firmin.
Jeud.	26	Ste Justine.
Vend.	27	S. Côme, S. Dam.
Sam.	28	S. Céran.
19 D.	29	S. Michel, arch.
Lun.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 15.

OCTOBRE.

☉ Nouvelle lune le 2.
☽ Premier quartier le 9.
○ Pleine lune le 16.
☾ Dernier quartier le 24.

Mar.	1	S. Remy, évêque.
Mer.	2	SS. anges gard.
Jeud.	3	S. Denys l'Aréop.
Vend.	4	S. Franç. d'Assise.
Sam.	5	Ste Aure, vierge.
20 D.	6	S. Bruno.
Lun.	7	S. Serge.
Mar.	8	Ste Brigitte.
Mer.	9	S. Denys, évêque.
Jeud.	10	S. Géréon.
Vend.	11	S. Gomer.
Sam.	12	S. Wilfrid.
21 D.	13	S. Géraud.
Lun.	14	S. Calixte, pape.
Mar.	15	Ste Thérèse.
Mer.	16	S. Gall, évêque.
Jeud.	17	S. Cerboney.
Vend.	18	S. Luc, évangél.
Sam.	19	S. Savinien.
22 D.	20	S. Caprais.
Lun.	21	Ste Ursule.
Mar.	22	S. Mellon, évêque.
Mer.	23	S. Hilarion.
Jeud.	24	S. Magloire.
Vend.	25	S. Crépin, S. Crép.
Sam.	26	S. Rustique.
23 D.	27	S. Frumence.
Lun.	28	S. Simon, S. Jude.
Mar.	29	S. Faron.
Mer.	30	S. Lucain.
Jeud.	31	*Vigile et jeûne.*

NOVEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 1er.
☽ Premier quartier le 8.
○ Pleine lune le 15.
☾ Dernier quartier le 23.
☉ Nouvelle lune le 30.

Vend.	1	TOUSSAINT.
Sam.	2	Les Trépassés.
24 D.	3	S. Marcel, évêque.
Lun.	4	S. Charles.
Mar.	5	S. Zacharie.
Mer.	6	S. Léonard.
Jeud.	7	S. Florent.
Vend.	8	Ste reliques.
Sam.	9	S. Mathurin.
25 D.	10	S. Just.
Lun.	11	S. Martin.
Mar.	12	S. René.
Mer.	13	S. Brice.
Jeud.	14	S. Bertrand.
Vend.	15	Ste Eugénie.
Sam.	16	S. Edme.
26 D.	17	S. Agnan, évêque.
Lun.	18	Ste Aude, vierge.
Mar.	19	Ste Élisabeth.
Mer.	20	S. Edmond.
Jeud.	21	Présent. de N. D.
Vend.	22	Ste Cécile.
Sam.	23	S. Clément.
27 D.	24	S. Séverin, abbé.
Lun.	25	Ste Catherine.
Mar.	26	Ste Genev. des Ard.
Mer.	27	S. Maxime.
Jeud.	28	S. Sosthène.
Vend.	29	S. Saturnin.
Sam.	30	S. André.

L. du Martyrol., t.

DÉCEMBRE.

☽ Premier quartier le 7.
○ Pleine lune le 14.
☾ Dernier quartier le 23.
☉ Nouvelle lune le 30.

1 D.	1	Avent.
Lun.	2	S. François-Xavier.
Mar.	3	S. Clément d'Al.
Mer.	4	Ste Barbe.
Jeud.	5	S. Sabas.
Vend.	6	S. Nicolas de M.
Sam.	7	Ste Fare, vierge.
2 D.	8	Concept. de N. D.
Lun.	9	Ste Gorgonie.
Mar.	10	Ste Valère.
Mer.	11	S. Daniel.
Jeud.	12	S. Valery.
Vend.	13	Ste Luce.
Sam.	14	S. Nicaise.
3 D.	15	S. Mesmin.
Lun.	16	Ste Adélaïde.
Mar.	17	Ste Olympiade.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*
Jeud.	19	S. Timothée.
Vend.	20	S. Théophile.
Sam.	21	S. Thomas, apôtre.
4 D.	22	S. Honorat.
Lun.	23	*Vigile et jeûne.*
Mar.	24	Ste Hermine.
Mer.	25	NOËL.
Jeud.	26	S. Étienne, 1er m.
Vend.	27	S. Jean, évangél.
Sam.	28	SS. Innocents.
Dim.	29	S. Trophime.
Lun.	30	S. Sabin.
Mar.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III=22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV = 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE. SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
IIIe CLASSE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

IV

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins ;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins ;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture ;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV = 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national*,

[1] Voyez ci-dessus, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

XXVII

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique [2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-dessus, page 25.

[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président*; P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires*.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président*; D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires*.

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII = 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. (Art. 88.)

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X = 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats, qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante. (Art. 24.)

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième.....

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition. (Art. 25.)

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second ; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24. (Art. 20.)

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rap-

port du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

XII

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1]. (Art. 68.)

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, a tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie :

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres, à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au Ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . . . .

. . . . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix

mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le 15 août 1856, entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années [1]. (Art. 4.)

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle, sous le titre de *Politique, Administration, Finances,* laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des sciences morales et politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voyez, page 66 et suivantes, les décrets impériaux des 11 août 1859 et 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de *Politique, Administration, Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué, tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

Pour ampliation :

Pour le directeur du personnel et du secrétariat général,

Le chef du bureau des archives,

Signé : A. RENAULT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut, sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir:

Section de peinture.....	14	peintres.
Section de sculpture.....	8	sculpteurs.
Section d'architecture.....	8	architectes.
Section de gravure.....	4	graveurs.
Section de composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres.....	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de *Géographie et Navigation* de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances*, est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

SÉANCE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

DU MERCREDI 5 JUILLET 1871.

L'assemblée décide que désormais la séance publique des cinq Académies aura lieu, comme avant le décret du 14 avril 1855, qui l'avait fixée au 15 août, le 25 octobre, anniversaire de l'organisation de l'Institut, conformément à la délibération prise par les cinq Académies, le 19 juillet 1848. (Voir page 58.)

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie française préside l'Institut pendant l'année 1872.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1872.

MM.	
Le Directeur en exercice de l'Académie française.....	Président.
MILLER, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.....	Vice-Présidents.
FAYE, délégué de l'Académie des sciences.....	
A. THOMAS, délégué de l'Académie des beaux-arts.....	
JANET, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques...	
PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.....	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN.	pour l'Académie française.
DOUCET.	
BRUNET DE PRESLE.	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
JOURDAIN.	
CHASLES.	pour l'Académie des sciences.
DECAISNE	
GILBERT.	pour l'Académie des beaux-arts.
LEFUEL.	
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.	pour l'Académie des sciences morales et politiques.
REYBAUD.	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

PATIN.....	pour l'Académie française.
DUFAURE.....	
MARMIER.....	
MOHL.....	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
REGNIER.....	
LITTRÉ.....	
EDWARDS.....	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
depuis le 1er janvier 1871.

M. le comte DE MONTALEMBERT, décédé le 13 mars 1870;

Remplacé par M. le duc D'AUMALE, le 30 décembre 1871;

M VILLEMAIN, élu le 29 mars 1815, élu secrétaire perpétuel le 11 décembre 1834, décédé le 8 mai 1870;
Remplacé par M. LITTRÉ, le 30 décembre 1871.

M. PRÉVOST-PARADOL, décédé le 20 juillet 1870;
Remplacé par M. C. ROUSSET, le 30 décembre 1871.

M. MÉRIMÉE, décédé le 23 septembre 1870;
Remplacé par M. DE LOMÉNIE, le 30 décembre 1871.

M. PATIN, élu secrétaire perpétuel, par le décès de M. VILLEMAIN, le 29 juin 1871.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Comte François de Neufchâteau.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).....	Duc de Lévis.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC GIRARDIN.....	Campenon.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Royer-Collard.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vicomte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....	Jay.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).....	Ancelot.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE).	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE).....	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).....	Scribe.
1863	CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE).....	Biot.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille).....	De Vigny.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.
1867	GRATRY (Joseph-Auguste-Alphonse).	Baron de Barante.
1867	FAVRE (Claude-Gabriel-Jules).....	Cousin.
1868	AUTRAN (Joseph-Antoine).....	Ponsard.
1868	BERNARD (Claude).....	Flourens.
1869	HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1869	CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
1869	BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
1870	OLLIVIER (Olivier-Émile).....	De Lamartine.
1870	JANIN (Jules).....	Sainte-Beuve.
1870	MARMIER (Xavier).....	De Pongerville.
1870	DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon).....	Duc de Broglie.
1871	AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D').....	Cte de Montalembert.
1871	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Villemain.
1871	ROUSSET (Camille-Félix-Michel)...	Prévost-Paradol.
1871	LOMÉNIE (Louis-Léonard DE).....	Mérimée.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1871	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Villemain.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

PATIN, secrétaire perpétuel;
MIGNET;
NISARD;
SANDEAU;
DE SACY;
DOUCET.

. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

PATIN, secrétaire perpétuel, trésorier, président;
LEBRUN;
DOUCET.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1871.

M. Villemain, décédé le 8 mai 1870;
Remplacé par M. Thurot, le 30 juin 1871.

M. Alexandre, décédé le 1er juin 1870;
Remplacé par M. de Rozière, le 30 juin 1871.

M. Caussin de Perceval, décédé le 15 janvier 1871;
Remplacé par M. Derenbourg, le 22 décembre 1871.

M. Huillard-Bréholles, décédé le 23 mars 1871;
Remplacé par M. Deloche, le 22 décembre 1871.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. Mérimée, décédé le 23 septembre 1870;
Remplacé par M. Robert, le 7 juillet 1871.

M. Dehèque, décédé le 17 décembre 1870;
Remplacé par M. T. H. Martin, le 7 juillet 1871.

M. Texier, décédé le 1er juillet 1871;
Remplacé par M. Labarte, le 22 décembre 1871.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Peyron, à Turin, décédé le 27 avril 1870;
Remplacé par M. Amari, à Florence, le 30 juin 1871.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1871.

M. DE LAPLANE, à Sisteron, décédé le 2 janvier 1870;
Remplacé par M. CHERBONNEAU, à Alger, le 28 juillet 1871.

M. WALSAMACHI, à Céphalonie, décédé le 15 janvier 1870;
Remplacé par M. MADVIG, à Copenhague, le 28 juillet 1871.

M. BOTTA, à Tripoli, décédé le 29 mars 1870;
Remplacé par M. CHABAS, à Chalon-sur-Saône, le 28 juillet 1871.

M. AMARI, à Florence, élu associé étranger le 30 juin 1871.
Remplacé par M. John MUIR, à Édimbourg, le 8 décembre 1871.

M. BEKKER, à Berlin, décédé le
Remplacé par M. COBET, à Leyde, le 8 décembre 1871.

M. TARBÉ, à Reims, décédé le 13 janvier 1871;
Remplacé par M. DESCHAMPS DE PAS, à Saint-Omer, le 8 décembre 1871.

M. ROBERT, à Metz, élu académicien libre, le 7 juillet 1871;
Remplacé par M. DE BEAUREPAIRE, à Rouen, le 8 décembre 1871.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph).....	Cte Garran de Coulon.
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1844	MOHL (Jules).....	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE).....	Mollevaut.
1849	RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir).....	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE).....	Pardessus.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément).....	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy).....	Jomard.
1862	SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE).....	Magnin.
1863	JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-).....	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis).....	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-).....	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henry)....	Comte Beugnot.

ÉTAT

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D').....	Le Clerc.
1867	GUESSARD (François).....	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric).....	Reinaud.
1869	DEFRÉMERY (Charles-François).....	Marquis de Laborde.
1871	THUROT (François-Charles-Eugène).	Villemain.
1871	ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE).....	Alexandre.
1871	DERENBOURG (Joseph).....	Caussin de Perceval.
1871	DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin).	Huillard-Bréholles.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Naudet, secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE).....	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE).....	Marquis Séguier de Saint-Brisson.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE) . . .	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)	Biot.
1868	VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE)	Duc d'Albert de Luynes.
1871	ROBERT (Pierre-Charles)	Mérimée.
1871	MARTIN (Thomas-Henri)	Dehèque.
1871	LABARTE (Charles-Jules)	Texier.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse rhénane)	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin. .	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers	Cureton.
1867	RITSCHL (Frédéric), à Leipzig	Gerhard.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig	Bœckh.
1867	ROSSI (Jean-Baptiste DE), à Rome. .	Bopp.
1869	MÜLLER (Max), à Oxford	Welcker.
1871	AMARI (Michel), à Florence	Peyron.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1833 CAUMONT (Arcisse DE) O. ✱, à Caen (Calvados); et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

1839 DEVILLE (Achille) ✱, à Alençon (Orne).

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✱, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 BORÉ (Eugène) ✱, à Constantinople.

1842 WRIGHT (Thomas), à Londres.

1844 RAWLINSON (Sir Henry-Creswick), C. B. à Londres.

1847 EICHHOFF ✱, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✱, en Angleterre.

1850 ROULEZ (Joseph) ✱, à Gand.

1850 RANGABÉ (Rizo), à Athènes.

1854 MINERVINI (Jules) ✱, à Naples.

1854 LAYARD (Austen-Henry), à Londres.

1854 POLAIN (Matthieu-Lambert) ✱, à Liége.

MM.

1854 MICHEL (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue Saint-André-des-Arts, n° 60.

1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).

1855 COUSSEMAKER (Edmond DE) ✠, à Lille (Nord).

1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.

1856 GORRESIO (Gaspare) O. ✠, à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

1858 HERCULANO DE CARVALHO, à Lisbonne.

1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.

1860 MORTREUIL, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1860 GERMAIN O. ✠, à Montpellier (Hérault).

1860 WEIL (Gustave), à Heidelberg.

1860 MOMMSEN (Théodore) ✠, à Berlin.

1861 BIRCH (Samuel), à Londres.

1861 BENFEY (Théodore), à Göttingue.

1861 DIEZ (Frédéric), à Bonn (Prusse rhénane).

1863 MARIETTE (Auguste) C. ✠, actuellement en Égypte.

1863 DUMAST (Le baron GUERRIER DE) ✠, à Nancy.

1863 WESTERGAARD (Niels-Ludvig), à Copenhague.

1864 COCHET (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ✠, à Rouen.

1864 LANE (Edward-William), à Londres.

1865 WEBER (Albrecht), à Berlin.

1866 HENZEN (Jean-Henri-Guillaume) ✠, à Rome.

MM.

1866 Weil (Henri), à Besançon.
1866 Dozy (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.
1867 D'Arbois de Jubainville (Marie-Henri) ✠, à Troyes.
1867 Conestabile (Le comte Giancarlo), à Pérouse.
1867 Spiegel (Frédéric-Louis-Ernest), à Erlangen.
1867 Miklosich (François de), à Vienne.
1869 Mantellier (Jean-Philippe) ✠, à Orléans.
1869 Pott (Auguste-Frédéric), à Halle.
1869 Curtius (Ernest), à Berlin.
1871 Cherbonneau (Jacques-Auguste) ✠, à Alger.
1871 Madvig, à Copenhague.
1871 Chabas (François-Joseph) ✠, à Chalon-sur-Saône.
1871 Deschamps de Pas ✠, à Saint-Omer.
1871 De Beaurepaire, à Rouen.
1871 Muir (John), à Édimbourg.
1871 Cobet, à Leyde.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

RENIER;
DE LONGPÉRIER;
EGGER;
WALLON;
NAUDET, secrétaire perpétuel honoraire, assistant;
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin);
LITTRÉ;
RENAN;
HAURÉAU.

COMMISSION

Chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie, du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique, du 8 juillet 1867.

MM.

MOHL;

DE SAULCY;

DE LONGPÉRIER;

RENAN;

DE SLANE;

WADDINGTON;

DE VOGÜÉ.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET;

MOHL;

LABOULAYE;

WALLON;

EGGER;

DE LONGPÉRIER;

REGNIER;

MAURY;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

VITET;

DE SAULCY;

DE LONGPÉRIER;

RENIER;

MAURY;

DELISLE;

DE LASTEYRIE;

DESNOYERS;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

BRUNET DE PRESLE;

ROSSIGNOL;

EGGER;

MM.

WADDINGTON;

THUROT;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

BRUNET DE PRESLE;

JOURDAIN;

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1871.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. LAMÉ, décédé le 1er mai 1870;
Remplacé par M. PUISEUX, le 10 juillet 1871.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. PIOBERT, décédé le 9 juin 1871;
Remplacé par M.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. PAYEN, décédé le 12 mai 1871;
Remplacé par M.

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. Longet, décédé le 20 avril 1871;
Remplacé par M. de Lacaze-Duthiers, le 31 juillet 1871.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. Duméril, décédé le 12 novembre 1870;
Remplacé par M. Belgrand, le 28 août 1871.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Herschel, décédé le 11 mai 1871;
Remplacé par M.

M. Murchison, décédé le 22 octobre 1871;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1871.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. Encke, à Berlin, décédé le 26 août 1865;
Remplacé par M.

M. l'amiral Smyth, à Londres, décédé le 9 septembre 1865;
Remplacé par M.

M. Petit, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;
Remplacé par M.

M. Valz, à Marseille, décédé le 22 février 1867,
Remplacé par M.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. d'Abbadie, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz, élu membre de l'Académie, le 22 avril 1867;
Remplacé par M.

Le prince Démidoff, à Saint-Pétersbourg, décédé le 29 avril 1870;
Remplacé par M.

M. DE WRANGELL, à Saint-Pétersbourg, décédé le
;
Remplacé par M.

SECTION DE CHIMIE.

M. BÉRARD, à Montpellier, décédé le 10 juin 1869;
Remplacé par M.

M. GRAHAM, à Londres, décédé le 16 septembre 1869;
Remplacé par M.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. HAIDINGER, à Vienne, décédé le 19 mars 1871;
Remplacé par M.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. LECOQ, à Clermont-Ferrand, décédé le 4 août 1871;
Remplacé par M.

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. PURKINJE, à Prague, décédé le 28 juillet 1869;
Remplacé par M.

M. QUOY, à Brest, décédé le 4 juillet 1869;
Remplacé par M.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. GUYON, à Alger, décédé le 23 août 1870;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
1851	CHASLES (Michel).....	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).....	Biot.
1871	PUISEUX (Victor-Alexandre).....	Lamé.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1818	DUPIN (Le baron Pierre-Charles-François).....	Périer.
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Matthieu).	Gambey.
1868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE).....	Poncelet.
1868	PHILLIPS (Édouard).....	Foucault.
....	.....	Piobert.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Lefrançais - Delalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)...	Savary.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène).....	Mauvais.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE).	Daussy.
1863	PÂRIS (François-Edmond).....	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond).....	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).....	»
1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D').....	»
1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François).....	»
	Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
1840	BABINET (Jacques).....	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Desprets.
1868	JAMIN (Jules-Célestin).....	Pouillet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — Chimie.	
1826	Chevreul (Michel-Eugène).....	Proust.
1840	Regnault (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	Balard (Antoine-Jérôme).....	Darcet.
1857	Fremy (Edmond).....	Baron Thenard.
1867	Wurtz (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
1868	Cahours (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
	Section VIIe. — Minéralogie.	
1857	Delafosse (Gabriel).....	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	Sainte-Claire Deville (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
1861	Daubrée (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
1861	Sainte-Claire Deville (Étienne-Henri).....	Berthier.
1862	Pasteur (Louis).....	De Senarmont.
1869	Des Cloizeaux (Alfred-Louis-Olivier Legrand).....	Vicomte d'Archiac.
	Section VIIIe. — Botanique.	
1834	Brongniart (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1856	GAY (Claude).....	De Mirbel.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles-Victor).....	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1847	DECAISNE (Joseph).....	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
1864	THENARD (Le baron Arnould-Paul-Edmond).....	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie).....	Rayer.
....	.....	Payen.
	Section X^e.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor).....	De Blainville.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.
1866	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1871	LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE).	Longet.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1843	ANDRAL (Gabriel).	Double.
1854	BERNARD (Claude).	Roux.
1855	CLOQUET (Le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1867	NÉLATON (Auguste).	Jobert (de Lamballe).
1868	LAUGIER (Stanislas).	Velpeau.
1868	BOUILLAUD (Jean).	Serres.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.	Lelièvre.
1853		Arago, secrétaire perpétuel.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques.	Sérullas.
1868		Flourens, secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).	Duc de Raguse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert).....	Bon Héron de Villefosse.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).....	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François).....	De Bonnard.
1858	JAUBERT (Le comte Hippolyte-François).....	Largeteau.
1865	ROULIN (François-Désiré).....	Du Petit-Thouars.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
1871	BELGRAND (Marie-François-Eugène).	Duméril.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1860	EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.....	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich.....	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Arthur-Auguste DE), à Genève.....	Bon Plana.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.
....	.....	Herschel.
....	.....	Murchison.

25 académie avant 1855 =
– 3 depuis ma nomination

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1847 Le Besgue (Victor-Amédée) ✠, à Bordeaux (Gironde).

1860 Tchébychef (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.

1863 Neumann (Franz-Ernest), à Kœnigsberg.

1863 Sylvester (James-Joseph), à Woolwich.

1868 Weierstrass (Charles), à Berlin.

1868 Kronecker (Léopold), à Berlin.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1842 Burdin (Claude) O. ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1845 Seguin aîné (Marc) O. ✠, à Montbard (Côte-d'Or).

1848 Moseley (Henry), à Londres.

1852 Fairbairn (William) ✠, à Manchester.

1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn (Prusse rhénane).

1869. Caligny (Anatole-François Hüe, marquis de), à Versailles.

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1835 Airy (Georges-Biddell) ✠, à Greenwich.
1843 Hansen (Peter-Andrea), à Gotha.
1845 Santini (Giovanni), à Padoue.
1851 Argelander (Friedrich-Wilhelm-August), à Bonn (Prusse rhénane).
1851 Hind (John-Russell), à Londres.
1857 Peters (C.-A.-F.), à Altona.
1857 Adams (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 Secchi (Le Père Angelo) O. ✠, à Rome.
1863 Cayley (Arthur), à Londres.
1863 Mac-Lear (Thomas), au Cap de Bonne-Espérance.
1865 Struve (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 Plantamour (Émile), à Genève.

....
....
....
....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1861 Lütke (L'amiral Frédéric), à Saint-Pétersbourg.
1861 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg.

MM.

1866 Richards (Le capitaine Georges-Henry), à Londres.

1869 Livingstone (David), en Afrique.

1869 Chazallon (Antoine-Marie-Remi) O. ✻, à Desaignes (Ardèche); et à Paris, rue du Sentier, n° 45.

....

....

....

Section V^e^. — Physique générale (9).

MM.

1833 Hansteen (Christoph), à Christiania.

1842 Wheatstone (Charles) ✻, à Londres.

1852 Plateau (Joseph-Antoine-Ferdinand), à Gand.

1865 Weber (Wilhelm), à Göttingue.

1867 Hirn (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

1870 Helmholtz (Hermann-Louis-Ferdinand), à Berlin.

1870 Mayer (Jules-Robert de), à Heilbronn.

1870 Kirchhoff (Gustave-Robert), à Heidelberg.

1870 Joule (James-Prescott), à Manchester.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — Chimie (9).

MM.

1853 Bunsen (Robert-Wilhelm-Eberhard) O. ✠, à Heidelberg.

1855 Malaguti (Faustinus-Jovita-Marianus) O. ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1859 Hofmann (August-Wilhelm), à Londres.

1863 Favre (Pierre-Antoine) ✠, à Marseille.

1866 Marignac (Jean-Charles Galissard de), à Genève.

1866 Frankland (Edward), à Londres.

1869 Dessaignes (Victor), à Vendôme (Loir-et-Cher.

....

....

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1832 Rose (Gustav), à Berlin.

1842 Omalius d'Halloy (Jean-Baptiste-Julien d'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).

1858 Sedgwick (Adam), à Cambridge (Angleterre).

1862 Lyell (Sir Charles), à Londres.

MM.

1862 DAMOUR (Augustin-Alexis) O. ✠, à Villemoisson (Seine-et-Oise); et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

1868 NAUMANN (Carl-Friedrich), à Leipzig.

1870 MILLER (William HALLOWES), à Cambridge.

....

Section VIIIe. — BOTANIQUE (10).

MM.

1838 MOHL (Hugo), à Tübingue.

1845 LESTIBOUDOIS (Gaspard-Thémistocle) C. ✠, à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

1851 CANDOLLE (Alphonse DE) ✠, à Genève.

1854 SCHIMPER (Guillaume-Philippe) ✠, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1857 THURET (Gustave-Adolphe), à Antibes (Alpes-Maritimes).

1865 BRAUN (Alexandre), à Berlin.

1865 HOFMEISTER (Friedrich-Wilhelm), à Heidelberg.

1866 HOOKER (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 PRINGSHEIM (Nathanael), à Berlin.

....

Section IXe. — Économie rurale (10).

MM.

1842 Girardin (Jean-Pierre-Louis) O. ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1847 Kuhlmann (Charles-Frédéric) C. ✠, à Lille (Nord).

1853 Pierre (Isidore) O. ✠, à Caen (Calvados).

1857 Chevandier (de Valdrôme) (Eugène-Jean-Pierre-Napoléon) C. ✠, à Cirey-les-Forges (Meurthe).

1857 Reiset (Jules) O. ✠, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

1863 Martins (Charles) ✠, à Montpellier (Hérault).

1863 Vibraye (Le marquis Guillaume-Marie-Paul-Louis Hurault de), à Cheverny (Loir-et-Cher); et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 Vergnette-Lamotte (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred de) ✠, à Beaune (Côte-d'Or).

1866 Marès (Henri-Pierre-Louis) ✠, à Montpellier (Hérault), place Castries.

1869 Cornalia (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

Section X^e^. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1839 Agassiz (Louis) O. ✠, à Cambridge (États-Unis).

MM.

1849 POUCHET (Felix-Archimède) O. ✠, à Rouen (Seine-Inférieure).

1858 BAER (DE), à Saint-Pétersbourg.

1861 GERVAIS (François-Louis-Paul) O. ✠, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Rollin, n° 11.

1866 VAN BENEDEN (Pierre-Joseph), à Louvain.

1867 DE SIEBOLD (Charles-Théodore-Ernest), à Munich.

1867 PICTET (François-Jules), à Genève.

1870 BRANDT (Jean-Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

....

....

Section XIe. — MÉDECINE ET CHIRURGIE (8).

MM.

1846 SÉDILLOT (Charles-Emmanuel) C. ✠, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1859 VIRCHOW (Rudolph), à Berlin.

1863 BOUISSON (Étienne-Frédéric) ✠, à Montpellier.

1863 EHRMANN (Charles-Henri) O. ✠, à Strasbourg.

1864 GINTRAC (Élie) O. ✠, à Bordeaux.

1870 ROKITANSKI (Charles), à Vienne.

1870 LEBERT (Hermann) O. ✠, à Breslau.

....

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES ;
DECAISNE ;
Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1871.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Duban, décédé le 6 octobre 1870;
Remplacé par M. Questel, le 9 décembre 1871.

SECTION DE MUSIQUE.

M. Auber, décédé le 11 mai 1871;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1871.

SECTION DE PEINTURE.

M. ALIGNY (CARUELLE D'), à Lyon, décédé le 24 février 1871;

Remplacé par M.

M. SCHWIND, à Munich, décédé le décembre 1871;

Remplacé par M.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. BONUCCI (Carlo), à Naples, décédé le 1871;

Remplacé par M.

CORRESPONDANTS LIBRES.

M. POLITI, directeur du Musée, à Agrigente, décédé le 1871;

Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile).....	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre).....	Horace Vernet.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem).....	Meux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).....	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon).....	Heim.
1867	HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre)..	Ingres.
1867	CABAT (Louis-Nicolas).....	Brascassat.
1868	PILS (Isidore-Alexandre-Augustin).	Picot.
1869	LENEPVEU (Jules-Eugène).....	Auguste Hesse.
1870	BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé).....	Schnetz.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph).....	Nanteuil.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1868	BARYE (Antoine-Louis).....	Seurre.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor).....	Caristie.
1866	DUC (Louis-Joseph).....	De Gisors.
1867	LABROUSTE (Pierre-François-Henri).	Hittorff.
1868	VAUDOYER (Léon).....	Le Bas.
1871	QUESTEL (Charles-Auguste).....	Duban.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	Baron Desnoyers.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE.	
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul).....	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise).....	Spontini, comte de Saut'Andrea.
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
1869	DAVID (Félicien-César).....	Berlioz.
....	.....	Auber.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE).....	Vte de Sénones.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	Cte de Vaublanc.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin).....	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph).	De Mercey.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.
1868	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Comte Duchâtel.
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Comte Walewski.
1869	LENOIR (Albert-Alexandre).....	Cte de Rambuteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING (Jacob), à Darmstadt....	Toschi.
1856	MERCADANTE (Saverio), à Naples...	Canina.
1863	KAULBACH (Wilhelm), à Munich..	De Hess.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.....	Cockerell.
1864	VERDI (Joseph), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin....	Stüler.
1867	SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.....	De Cornelius.
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence....	Rossini.
1870	GALLAIT (Louis), à Bruxelles....	Overbeck.
1870	DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.....	Tenerani.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1848 BENDEMANN, à Dresde.
1854 WAPPERS (Le baron) O. ✠, à Anvers; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 64.
1858 BODINIER ✠, à Angers.
1859 MADRAZO (Frédéric DE) O. ✠, à Madrid.
1859 MUSSINI, à Sienne.
1860 LANCRENON ✠, à Besançon.
1861 MARÉCHAL O. ✠, à Metz.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (DE), à Anvers.
1869 PODESTI (François), à Rome.
1869 HERBERT (John-Rogers), à Londres.
1869 ROSALÈS (Eduardo), à Madrid.

....
... .

Section II°. — Sculpture (8).

MM.

1834 Lemoyne ✠, à Rome.
1850 Geefs (G.) ✠, à Bruxelles.
1854 Angelini ✠, à Naples.
1859 Cloot, à Saint-Pétersbourg.
1860 Simonis, à Bruxelles.
1863 Fraccaroli, à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincent), à Milan.

Section III°. — Architecture (8).

MM.

1825 Schlick, à Copenhague; et à Paris, quai Voltaire, n° 17.
1830 Brulloff, à Saint-Pétersbourg.
1854 Coste O. ✠, à Marseille.
1855 Chenavard (A. M.) ✠, à Lyon.
1863 Kousmine ✠, à Saint-Pétersbourg.
1866 Hesse (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelmstrasse, n° 100.
1869 Morey (Matthieu-Prosper), à Nancy.

....

Section IV°. — Gravure (4).

MM.

1855 Mandel ✠, à Berlin.
1859 Keller (Joseph) ✠, à Dusseldorf.

MM.

1862 Pye (John), à Londres.
1869 Mercuri (Paolo) ✠, à Rome.

Section V^e^. — Composition musicale (6).

MM.

1834 Daussoignes-Méhul, à Liége.
1859 Conti, à Naples.
1863 Valldemosa (De), à Madrid.
1863 Gaspari, à Bologne.
1864 Benedict (Julius), à Londres.
1864 Flotow (De), à Vienne.

Section VIe. — Correspondants libres (10).

MM.

1850 Visconti (Le commandeur P. E.) C. ✠, archéologue, à Rome.
1863 Olfers (Le comte d'), directeur du Musée royal, à Berlin.
1863 Tolstoï (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 Mazel, directeur du musée, à la Haye.
1863 Jeanron ✠, ancien directeur du musée de Marseille, à Paris, rue Taranne, n° 3.

MM.

1863 Rosa (Pietro) ❄, archéologue, à Rome.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Naples, au Musée national.

1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 Perkins (Charles-Callahan) ❄, à Boston, à l'Athenæum.

....

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
BALTARD..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
BEULÉ, secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

GILBERT;
LEFUEL;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1871.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. CLÉMENT, décédé le 8 novembre 1870;
Remplacé par M. MARTIN (Henri), le 29 juillet 1871.

M. TERNAUX, décédé le 6 novembre 1871;
Remplacé par M.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. PELLAT, décédé le 14 novembre 1871;
Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. G. GROTE, décédé le
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1871.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

MARTIN (Thomas-Henri), à Rennes, élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 7 juillet 1871;

Remplacé par M.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. RAÜ, à Heidelberg, mort le 18 mars 1870;

Remplacé par M.

M. LA SAGRA (RAMON DE), à Madrid, décédé le 25 mai 1871;

Remplacé par M.

M. BABBAGE, à Londres, décédé le

Remplacé par M.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	Baron de Gérando.
1864	JANET (Paul).....	»
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles).....	Saisset.
1868	VACHEROT (Étienne).....	Cousin.
1870	NOURRISSON (Jean-Félix).....	Duc de Broglie.
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	Cte de Villeneuve-Bargemont.
1863	HUSSON (Jean-Christophe-Armand).	»
1863	SIMON (Jules-François).....	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon).	»
1865	COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin).	Garnier.
1866	BERSOT (Ernest).....	Gust. de Beaumont.
1869	CARO (Elme-Marie).....	Vte de Cormenin.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre ESQUIROU DE).....	"
1861	RENOUARD (Augustin-Charles).....	Laferrière.
1866	CAUCHY (Eugène-François).....	Bérenger.
1869	VALETTE (Claude-Denis-Auguste)..	Troplong.
1870	BARROT Camille-Hyacinthe-Odilon).	Delangle.
1870	PONT (Paul-Jean).....	Dumon.
	Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.	
1832	DUPIN (Le baron Pierre-Charles-François).....	"
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Talleyrand.
1851	CHEVALIER (Michel).....	Villermé.
1855	AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D').....	"
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond).....	Blanqui.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de).....	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe).....	"
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.
	Section V^e^. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph).....	"
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	"
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	"
1838	MICHELET (Jules).....	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).....	Baron Bignon.
1871	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Clément.
....	.....	Ternaux.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1860	DARU (Le comte Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1872.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1867	PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir).....	Le duc de Broglie, démissionnaire.
1870	DUBOIS (Paul-François).....	O. Barrot, démissionnaire.
1870	VERGÉ (Charles-Henri).....	Moreau de Jonnès.
....	.....	Pellat.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1865	RAUMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin.....	De Savigny.
1865	GLADSTONE (William-Ewart), à Londres.....	Mac-Culloch.
1869	TRENDELENBURG (Friedrich-Adolph), à Berlin.....	Brandis.
1869	SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Lord Brougham.
....	.....	Grote.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE.

MM.

1842 BOUILLIER (Francisque) O. ✠, à Simandre (Isère); et à Paris, rue de Vaugirard, n° 35.

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1858 FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 WADDINGTON (Charles) ✠, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 50.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Göttingue.

1869 TISSOT (Claude-Joseph) ✠, à Dijon.

1869 ZELLER (Édouard), à Heidelberg.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

. . . . . .

Section IIe. — MORALE.

MM.

1851 LIEBER (Francis), à New-York.

1858 CHÂTELLIER (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère); et à Paris, rue de Verneuil, n° 41.

1864 DEMETZ O. ✠, à la colonie de Mettray (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

MM.

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1867 CHARTON (Édouard), à Versailles.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

1870 HOLTZENDORF (Joachim-Guillaume-François-Philippe, baron DE), à Berlin.

....

Section IIIe.— LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER ✠, à Amsterdam; et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1857 MOHL (Robert), à Munich.

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) O. ✠, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ✠, à Buenos-Ayres; et à Paris, boulevard Haussmann, n° 140.

1869 THONISSEN ✠, à Louvain.

1869 SERRIGNY (Denys) ✠, à Dijon.

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

MM.

1833 QUÉTELET (Jacques-Adolphe-Lambert) O. ✠, à Bruxelles.

MM.

1846 Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes (Gard).
1856 Cibrario (Le comte Louis) G. O. ✠, à Turin.
1860 Mill (John-Stuart), à Londres.
1860 Roscher, à Leipzig.
1863 Minghetti (Marco) G. C. ✠, à Turin.
1865 Fonblanque (Albany-William), à Londres.
1865 Arrivabene (Le comte Jean), à Turin.
1869 Laveleye (Émile-Louis-Victor de), à Liége.

Section V^e^. — Histoire générale et philosophique.

MM.

1848 Bancroft (G.), à New-York.
1857 Colmeiro (Don Manuel), à Madrid.
1859 Dareste de la Chavanne ✠, à Lyon (Rhône).
1860 Motley, à Boston.
1861 Stanhope (Le comte Philippe-Henry), à Londres.
1864 Kervyn de Lettenhove (Joseph), à Bruxelles.
1864 Doniol (Henri) ✠, à Clermont-Ferrand.
1864 Stanley (Arthur-Penrhyn), à Londres.
1869 Cantù (César) ✠, à Milan.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE;

REYBAUD;

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(1er JANVIER 1872.)

MM.	ACADÉMIES.
A	
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 120.....	Sciences.
AMARI (Michel), à Florence.....	Inscriptions.
ANDRAL (Gabriel) C. ✠, rue Saint-Lazare, n° 91; et à Châteauvieux, par Saint-Aignan (Loir-et-Cher).....	Sciences.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 5.....	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, place de Rivoli, n° 3.....	Française.
AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D') G. C. ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.....	Française.
AUTRAN (Joseph-Antoine) ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n° 87.....	Française.
AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D') O. ✠, rue du Bac, n° 42.	Inscriptions,

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
B	
BABINET (Jacques) ✠, rue de Vaugirard, n° 23	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ✠, rue d'Assas, n° 100	Sciences.
BALTARD (Victor) O. ✠, rue Garancière, n° 10	Beaux-Arts.
BARBIER (Henri-Auguste), rue de Rivoli, n° 138	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*	Sc. mor. et polit.
BARYE (Antoine-Louis) O. ✠, quai des Célestins, n° 4	Beaux-Arts.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 10	Sc. mor. et polit.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé) O. ✠, rue Meyerbeer, au nouvel Opéra	Beaux-Arts.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, rue Cuvier, n° 57	Sciences.
BELGRAND (Marie-François-Eugène), C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 106	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BERNARD (Claude) C. ✠, rue des Écoles, n° 40	Franç. et Sciences.
BERSOT (Ernest), à l'École normale; et à Versailles, rue de la Chancellerie, n° 20.	Sc. mor. et polit.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) O. ✠, rue de l'Odéon, n° 5	Sciences.
BEULÉ (Charles-Ernest) ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscr. et Beaux-Arts.
BIENAYMÉ (Irénée-Jules) O. ✠, rue de Fleurus, n° 1	Sciences.
BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles), à Saint-Gratien (Seine-et-Oise); et à Paris, rue Vivienne, n° 55.	Beaux-Arts.
BLANCHARD (Charles-Émile) ✠, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
BONAPARTE (Le prince Joseph-Charles-Paul-Napoléon) G. C. ✠	Beaux-Arts.
BONNASSIEUX (Jean) ✠, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*.	Beaux-Arts.
BONNET (Pierre-Ossian) ✠, rue des Feuillantines, n° 70	Sciences.
BOUILLAUD (Jean) C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 32	Sciences.
BOULEY (Henri-Marie) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 50	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✠, rue des Vosges, n° 8..	Sciences.
Broglie (Le duc Jacques-Victor-Albert de) ✠, rue de Solférino, n° 10.....	Française.
Brongniart (Adolphe-Théodore) C. ✠, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
Brunet de Presle (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 71.	Inscriptions.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, place Saint-Michel, n° 3.....	Sciences.
C	
Cabanel (Alexandre) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
Cabat (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de Bourgogne, n° 39.....	Beaux-Arts.
Cahours (Auguste-André-Thomas) O. ✠, hôtel des Monnaies.....	Sciences.
Cailleux (Alphonse de) O. ✠, rue Laffitte, n° 49.....	Beaux-Arts.
Carafa de Colobrano (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ⁂, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3.....	Française.
CARO (Elme-Marie) ⁂, rue Thenard, n° 9.	Sc. mor. et polit.
CAUCHY (Eugène-François) O. ⁂, rue de Tournon, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ⁂, rue Bossuet, n° 8.....	Beaux-Arts.
CHAMPAGNY (Le comte François Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE) ⁂, rue Saint-Dominique, n° 46.....	Française.
CHASLES (Michel) C. ⁂, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3....	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ⁂, rue de Londres, n° 22.....	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ⁂, avenue Uhrich, n° 27.....	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ⁂, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
CLOQUET (Le baron Jules-Germain) C. ⁂, boulevard Malesherbes, n° 19.....	Sciences.
COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86.	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Cogniet (Léon) O. ✠, rue de l'Entrepôt, n° 15	Beaux-Arts.
Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) O. ✠, rue du Pré-aux-Clercs, n° 12	Sciences.
Couder (Louis-Charles-Auguste) O. ✠, boulevard d'Enfer, n° 25	Beaux-Arts.
Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste) O. ✠, avenue Raphaël, n° 4 (Passy)	Française.
D	
Daru (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75	Sc. mor. et polit.
Daubrée (Gabriel-Auguste) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91	Sciences.
David (Félicien-César) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 58	Beaux-Arts.
Decaisne (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
Defrémery (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42	Inscriptions.
Delaborde (Le vicomte Henri) ✠, place Vendôme, n° 26	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELAFOSSE (Gabriel) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36	Sciences.
DELAUNAY (Charles-Eugène) O. ✠, à l'Observatoire	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ✠, rue d'Hauteville, n° 13	Inscriptions.
DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin) O. ✠, rue de l'Université, n° 34	Inscriptions.
DERENBOURG (Joseph) ✠, rue de Dunkerque, n° 27	Inscriptions.
DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND) ✠, rue de Monsieur, n° 13	Sciences.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ✠, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, n° 57	Inscriptions.
DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ✠, rue du Bac, n° 32	Française.
DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.	Beaux-Arts.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ✠, rue François Ier, n° 47	Sc. mor. et polit.
DUBOIS (Paul-François) O ✠, rue de Tournon, n° 13	Sc. mor. et polit.
DUC (Louis-Joseph) C. ✠, rue de Rivoli, n° 162	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUCHARTRE (Pierre - Étienne - Simon) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84	Sciences.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), boulevard Haussmann, n° 127	Française.
DUHAMEL (Jean-Marie-Constant) C. ✠, rue Cassette, n° 39	Sciences.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ✠, rue Nicolo, n° 27 (Passy)	Inscriptions.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Sciences.
DUMONT (Augustin-Alexandre) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret)	Française.
DUPIN (Le baron Pierre-Charles-François) G. O. ✠, rue du Bac, n° 118	Sciences et Sciences mor. et polit.
DUPRÉ (Giovanni) ✠, à Florence	Beaux-Arts.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon), rue de Tivoli, n° 5	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) O. ✠, rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.
EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ✠, rue de Lille, n° 5	Sciences.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), à Segré (Maine-et-Loire); et à Paris, rue Vanneau, n° 39	Française.
FAVRE (Claude-Gabriel-Jules), rue d'Amsterdam, n° 91	Française.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) C. ✠, rue Nicolo, n° 26 (Passy)	Sciences.
FELSING (Jacob), à Darmstadt	Beaux-Arts.
FEUILLET (Octave) O. ✠, à Saint-Lô (Manche); et à Paris, rue de Rivoli, n° 202	Française.
FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Fleischer (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
Forster (François) O. ✠, rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
Franck (Adolphe) C. ✠, rue Laffitte, n° 44	Sc. mor. et polit.
Fremy (Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
G	
Gallait (Louis) ✠, à Bruxelles	Beaux-Arts.
Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 43	Inscriptions.
Gatteaux (Jacques-Édouard) O. ✠, rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.
Gay (Claude) ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 26	Sciences.
Gérôme (Jean-Léon) O. ✠, rue de Bruxelles, n° 6	Beaux-Arts.
Gilbert (Émile-Jacques) O. ✠, rue de l'Université, n° 7	Beaux-Arts.
Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
Gladstone (William-Ewart), à Londres	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GOUNOD (Charles-François) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
GRATRY (L'abbé Joseph-Auguste-Alphonse), rue Barbet-de-Jouy, n° 34...	Française.
GUESSARD (François) ✠, Grande-Rue, n° 87, à Passy.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25...	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) O. ✠, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ✠, rue Billault, n° 10.....	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ✠, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.....	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 7...	Beaux-Arts.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 109.....	Française.
HÉLIE (Faustin) O. ✠, rue Singer, n° 3 *bis*, quartier de la Muette.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 21	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre) O. ✠, rue d'Assas, n° 76	Beaux-Arts.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 66	Française.
HUSSON (Jean-Christophe-Armand) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 84	Sc. mor. et polit.
J	
JAMIN (Jules-Célestin) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.
JANET (Paul) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.
JANIN (Jules) ✠, rue de la Pompe, n° 9.	Française.
JAUBERT (Le comte Hippolyte-François) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86; et au domaine de Givry, par Jouet-de-l'Aubois (Cher)	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-) O. ✠, rue de Luxembourg, n° 21	Inscriptions.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, rue Bellechasse, n° 55	Sciences.
K	
KAULBACH (Wilhelm) O. ✠, à Munich	Beaux-Arts.
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin	Sciences.
L	
LABARTE (Charles-Jules) ✠, rue Drouot, n° 2	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-) ✠, rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.
LABROUSTE (Pierre-François-Henri) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81	Beaux-Arts.
LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 7	Sciences.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue de l'Université, n° 32...	Française.
LA RIVE (Arthur-Auguste DE) ✠, à Genève.	Sciences.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) G.O. ✠, rue de Lille, n° 91.....	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) C. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône).....	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse rhénane).....	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11.....	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76..	Sciences.
LAUGIER (Stanislas) O. ✠, rue Saint-Lazare, n° 76.....	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8.....	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue de Grenelle, n° 16.....	Inscriptions.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Le-roux, n° 3.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEBRUN (Pierre-Antoine) G. O. ✠, rue de Beaune, n° 1.....	Française.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61.....	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, rue Vanneau, n° 15.....	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3.....	Beaux-Arts.
LENEPVEU (Jules-Eugène) O. ✠, boulevard de Clichy, n° 67.....	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) ✠, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63.....	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles....	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G. O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 1.....	Sciences.
LIEBIG (Le baron Justus DE) C. ✠, à Munich (Bavière).....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Liouville (Joseph) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
Littré (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 78	Française et Inscr.
Loménie (Louis-Léonard de), rue Royer-Collard, n° 15	Française.
Longpérier (Henry-Adrien Prevost de) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
Lucas (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
M	
Mangon (Charles-François-Hervé) O. ✠, rue St-Dominique-St-Germain, n° 69	Sciences.
Marmier (Xavier) ✠, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1	Française.
Martin (Bon-Louis-Henri), rue du Ranelagh, n° 76	Sc. mor. et polit.
Martin (Thomas-Henri) ✠, à Rennes.	Inscriptions.
Martinet (Achille-Louis) O. ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
Massé (Félix-Marie-Victor) ✠, rue de Laval, n° 26	Beaux-Arts.
Mathieu (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
Maury (Louis-Ferdinand-Alfred) C. ✠, aux Archives nationales	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ⁂, à Poissy (Seine-et-Oise).....	Beaux-Arts.
MERCADANTE (Saverio), à Naples.....	Beaux-Arts.
MICHELET (Jules) ⁂, rue d'Assas, n° 76.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) G.O. ⁂, rue d'Aumale, n° 14.....	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ⁂, au palais du Corps législatif...	Inscriptions.
MOHL (Jules) ⁂, rue du Bac, n° 120...	Inscriptions.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ⁂, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11.....	Beaux-Arts.
MORIN (Arthur-Jules) G. O. ⁂, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292.....	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ⁂, rue de la Victoire, n° 66.....	Beaux-Arts.
MÜLLER (Frédéric-Max), à Oxford (Angleterre).....	Inscriptions.
N	
NAUDET (Joseph) C. ⁂, rue Saint-Lazare, n° 74.....	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ⁂, au Muséum d'histoire naturelle.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NÉLATON (Auguste) G. O. ✠, avenue d'Antin, n° 1	Sciences.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ✠, rue Casimir-Delavigne, n° 2	Française.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 60	Française.
NOURRISSON (Jean-Félix) ✠, rue de Vaugirard, n° 60	Sc. mor. et polit.
O	
OLLIVIER (Olivier-Émile)	Française.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, 14	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 3	Inscriptions.
PÂRIS (François-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, rue des Saussaies, n° 14	Sciences.
PASSY (Antoine-François) C. ✠, rue Pigalle, n° 69	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, boulevard Haussmann, n° 116	Sc. mor. et polit.
PASTEUR (Louis) C. ✠, à l'École normale.	Sciences.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Française.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph) C. ✠, avenue Gabriel, n° 46	Beaux-Arts.
PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir), G. O. ✠, rue Galilée, n° 76	Sc. mor. et polit.
PERRAUD (Jean-Joseph) O. ✠, boulevard Montparnasse, n° 81	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ✠, avenue Montaigne, n° 48	Sciences.
PILS (Isidore-Alexandre-Augustin) O. ✠, place Pigalle, n° 11	Beaux-Arts.
PONT (Paul-Jean) O. ✠, rue du Bac, n° 108	Sc. mor. et polit.
PUISEUX (Victor-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Sciences.
QUESTEL (Charles-Auguste) O. ✠, rue Mazarine, n° 20; et à Versailles, au Palais.	Beaux-Arts.
QUICHERAT (Louis) ✠, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
RANKE (Léopold), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
RAÜMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9..	Inscriptions.
REBER (Napoléon-Henri) O. ✠, rue de Condé, n° 15.....	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) C. ✠, au Collége de France.....	Sciences.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ✠, rue de Vaugirard, n° 22.....	Inscriptions.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ✠, avenue Gabriel, n° 24.....	Française et Sciences mor. et polit.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Vanneau, n° 29.....	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) C. ✠, à la Sorbonne.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ✠, rue Chauveau-Lagarde, n° 4	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
RITSCHL (Frédéric) ✠, à Leipzig	Inscriptions.
ROBERT (Pierre-Charles), C. ✠, rue des Saints-Pères, n° 9	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, rue Hautefeuille, n° 19	Sciences.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) ✠, à Rome	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, r. Jacob, n° 19.	Inscriptions.
ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) C. ✠, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) O. ✠, au palais de l'Institut	Sciences.
ROUSSET (Camille-Félix-Michel) O. ✠, rue de Tournon, n° 20	Française.
ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE) ✠, rue de Vaugirard, n° 77	Inscriptions.
S	
SAINT-MARC GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE) O. ✠, avenue Wagram, n° 40.	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph) O. ✠, rue du Regard, n° 3.....	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✠, rue Madame, n° 47.....	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27..	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, rue du Faub. St-Honoré, 54.	Inscriptions.
SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.....	Beaux-Arts.
SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Sc. mor. et polit.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue du Regard, n° 5.....	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue Abbatucci, n° 48.....	Française.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 46.....	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10.....	Sc. mor. et polit.
SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE) O. ✠, rue de la Tour, n° 60 (Passy).	Inscriptions.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68.....	Beaux-Arts.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34.....	Sciences.
THENARD (Le baron Paul) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) G. O. ✠, rue de Tournon, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ✠, hôtel de la Préfecture, à Versailles; et à Paris, rue d'Aumale, n° 14.....	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) C. ✠, au Conservatoire de musique, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 15.....	Beaux-Arts.
THUROT (François-Charles-Eugène) ✠, impasse Royer-Collard, n° 4.....	Inscriptions.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien), rue Saint-Victor, n° 33.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TRENDELENBURG (Friedrich-Adolph), à Berlin	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ✠, impasse Royer-Collard, n° 4	Sc. mor. et polit.
VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ✠, rue de Varennes, n° 58.	Sciences.
VALETTE (Claude-Denis-Auguste) O. ✠, rue Soufflot, n° 2	Sc. mor. et polit.
VAUDOYER (Léon) O. ✠, rue Lesueur, n° 7	Beaux-Arts.
VERDI (Joseph) O. ✠, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERGÉ (Charles-Henri) ✠, rue Saint-Florentin, n° 13	Sc. mor. et polit.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ✠, rue de Varennes, n° 76	Sciences.
VITET (Louis) O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.
VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE), rue Fabert, n° 2	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Téhéran, n° 11 *bis*.	Sc. mor. et polit.
W	
WADDINGTON (William-Henry), rue Boissy-d'Anglas, n° 8.	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) O. ✠, rue Raynouard, (Passy) n° 30.	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 95.	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5.	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de Clichy, n° 45. . . .	Sc. mor. et polit.
WURTZ (Charles-Adolphe) C. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27.	Sciences.
Y	
YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) ✠, avenue de l'Observatoire, n° 18.	Sciences.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. ROULIN (François-Désiré) O. ✠, bibliothécaire, au palais de l'Institut.

TARDIEU (Amédée) ✠, au palais de l'Institut,
LENORMANT (François), rue de Seine, n° 1,
} sous-bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ✠, agent spécial et chef du Secrétariat, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, adjoint, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et Cie, rue Jacob, n° 56.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1873.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1873.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIII.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... 9
Calendrier pour 1873..... 11
Fondation de l'Institut, 5 fructidor an III (22 août 1795)..... 19
Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)..... 19
Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
Confirmation de l'Institut par la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)..... 37
Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)..... 37
Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803)..... 38
Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance générale du 19 juillet 1848. 58
Arrêté relatif aux missions scientifiques, du 30 janvier 1850..... 61

Pages.

Extrait du Décret impérial du 9 mars 1852..... 63
Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 63
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65
Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65
Décret impérial du 11 août 1859..... 66
Décret impérial du 22 décembre 1860..... 68
Décret impérial du 25 avril 1863..... 70
Décret impérial du 3 janvier 1866..... 72
Décret impérial du 9 mai 1866..... 74
Séance publique des cinq Académies..... 75
Décret du 12 juillet 1872..... 76
Présidence de l'Institut en 1873..... 77
Bureau de l'Institut pour 1873..... 77
Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 78
Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1872..... 79
État de l'Académie française au 1er janvier 1873.. 80
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 83
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1872..... 85

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1872..... 86
État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1873..... 87
Commission des inscriptions et médailles..... 94
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... 94
Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*... 95
Commission des travaux littéraires..... 95
Commission des antiquités de la France..... 96
Commission de l'École française d'Athènes..... 96
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1872..... 99
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1872..... 101
État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1873. 103
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 116
Conservateur des collections de l'Académie..... 116

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1872..... 117
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1872..... 118
État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1873. 119

Pages.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816 127

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 127

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1872 129

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1872 130

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1873 131

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 138

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut de France 139

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires 164

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi, à 2 heures et demie.
Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi, à 3 heures.
Académie des sciences, le lundi, à 3 heures.
Académie des beaux-arts, le samedi, à 3 heures.
Académie des sciences morales et politiques, le samedi, à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, mois d'octobre.
Académie française, mois de mai.
Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de juillet.
Académie des sciences, mois de novembre.
Académie des beaux-arts, mois d'octobre.
Académie des sciences morales et politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1873.

JANVIER.

☽ Premier quartier le 5.
○ Pleine lune le 13.
☾ Dernier quartier le 21.
⊙ Nouvelle lune le 28.

Mer.	1	CIRCONCISION.
Jeud.	2	S. Basile.
Vend.	3	Ste Geneviève.
Sam.	4	S. Rigobert.
DIM.	5	Ste Amélie.
Lun.	6	ÉPIPHANIE.
Mar.	7	Ste Mélanie.
Mer.	8	S. Lucien.
Jeud.	9	S. Pierre, évêque.
Vend.	10	S. Paul, ermite.
Sam.	11	S. Théodose.
DIM.	12	S. Arcade, mart.
Lun.	13	Baptême de N. S.
Mar.	14	S. Hilaire.
Mer.	15	S. Maur, abbé.
Jeud.	16	S. Guillaume.
Vend.	17	S. Antoine, abbé.
Sam.	18	Ch. de S. Pierre.
DIM.	19	S. Sulpice.
Lun.	20	S. Sébastien.
Mar.	21	Ste Agnès.
Mer.	22	S. Vincent.
Jeud.	23	S. Ildefonse.
Vend.	24	S. Babylas.
Sam.	25	Conv. de S. Paul.
1 D.	26	Ste Paule, veuve.
Lun.	27	S. Julien, évêque.
Mar.	28	S. Charlemagne.
Mer.	29	S. François de S.
Jeud.	30	Ste Bathilde.
Vend.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☽ Premier quartier le 4.
○ Pleine lune le 12.
☾ Dernier quartier le 20.
⊙ Nouvelle lune le 27.

Sam.	1	S. Ignace, martyr.
2 D.	2	PURIFICATION.
Lun.	3	S. Blaise.
Mar.	4	Ste Jeanne de Val.
Mer.	5	Ste Agathe.
Jeud.	6	S. Waast.
Vend.	7	S. Amand.
Sam.	8	S. Lucien.
3 D.	9	*Septuagésime.*
Lun.	10	Ste Scholastique.
Mar.	11	S. Séverin, abbé.
Mer.	12	S. Jean de Matha.
Jeud.	13	S. Lézim.
Vend.	14	S. Valentin.
Sam.	15	S. Faustin.
DIM.	16	*Sexagésime.*
Lun.	17	S. Théodule.
Mar.	18	S. Siméon.
Mer.	19	S. Léon, martyr.
Jeud.	20	S. Eucher.
Vend.	21	S. Pépin.
Sam.	22	Ste Isabelle.
DIM.	23	*Quinquagésime.*
Lun.	24	S. Matthias.
Mar.	25	*Mardi gras.*
Mer.	26	CENDRES.
Jeud.	27	Ste Honorine.
Vend.	28	S. Romain.

Nombre d'or, 12.
Épacte, 1.

MARS.

☽ Premier quartier le 6.
○ Pleine lune le 14.
☾ Dernier quartier le 21.
⊙ Nouvelle lune le 28.

Sam.	1	S. Aubin, évêque.
1 D.	2	*Quadragésime.*
Lun.	3	S. Anatole.
Mar.	4	S. Casimir.
Mer.	5	*Quatre-Temps.*
Jeud.	6	Ste Colette.
Vend.	7	Ste Perpétue.
Sam.	8	S. Jean de Dieu.
2 D.	9	*Reminiscere.*
Lun.	10	S. Doctrovée.
Mar.	11	S. Sophrone.
Mer.	12	S. Euloge.
Jeud.	13	Ste Euphrasie.
Vend.	14	S. Lubin.
Sam.	15	S. Zacharie.
3 D.	16	*Oculi.*
Lun.	17	Ste Gertrude.
Mar.	18	S. Alexandre.
Mer.	19	S. Joseph.
Jeud.	20	*Mi-carême.*
Vend.	21	S. Benoît.
Sam.	22	S. Épaphre.
4 D.	23	*Lætare.*
Lun.	24	S. Épaphrodite.
Mar.	25	ANNONCIATION.
Mer.	26	S. Ludger.
Jeud.	27	Ste Lydie.
Vend.	28	S. Gontran, roi.
Sam.	29	S. Frisque.
5 D.	30	*Passion.*
Lun.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

☽ Premier quartier le 4.
○ Pleine lune le 12.
☾ Dernier quartier le 20.
⊙ Nouvelle lune le 26.

Mar.	1	S. Hugues.
Mer.	2	S. François de P.
Jeud.	3	S. Richard.
Vend.	4	S. Isidore.
Sam.	5	S. Ambroise.
6 D.	6	RAMEAUX.
Lun.	7	S. Clotaire.
Mar.	8	S. Édèze.
Mer.	9	S. Zosime.
Jeud.	10	S. Fulbert.
Vend.	11	*Vendredi saint.*
Sam.	12	S. Jules.
DIM.	13	PÂQUES.
Lun.	14	S. Tiburce.
Mar.	15	S. Paterne.
Mer.	16	S. Fructueux.
Jeud.	17	S. Anicet.
Vend.	18	S. Parfait.
Sam.	19	S. Léon, pape.
D.	20	*Quasimodo.*
Lun.	21	S. Anselme.
Mar.	22	S. Ustazade.
Mer.	23	Ste Opportune.
Jeud.	24	S. Léger.
Vend.	25	S. Marc, évangél.
Sam.	26	S. Clet, pape.
2 D.	27	S. Polycarpe.
Lun.	28	S. Vital.
Mar.	29	Ste Marie Égypt.
Mer.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale, E.

MAI.

☽ Premier quartier le 4.
○ Pleine lune le 12.
☾ Dernier quartier le 19.
⊙ Nouvelle lune le 26.

Jeud.	1	S. J. S. Philippe.
Vend.	2	S. Athanase.
Sam.	3	Invent. S^te croix.
3 D.	4	Ste Monique.
Lun.	5	C. de S. Augustin.
Mar.	6	S. Jean P. L.
Mer.	7	S. Stanislas.
Jeud.	8	S. Désiré, évêque.
Vend.	9	S. Grégoire de N.
Sam.	10	S. Gordien.
4 D.	11	S. Mamert.
Lun.	12	S. Pancrace.
Mar.	13	S. Servais.
Mer.	14	S. Pacôme.
Jeud.	15	Ste Denise.
Vend.	16	S. Honoré.
Sam.	17	S. Pascal.
5 D.	18	S. Venance.
Lun.	19	*Rogations.*
Mar.	20	S. Bernardin.
Mer.	21	S. Hospice.
Jeud.	22	ASCENSION.
Vend.	23	S. Didier.
Sam.	24	S. Donatien.
6 D.	25	S. Urbain.
Lun.	26	S. Quadrat.
Mar.	27	S. Hildevert.
Mer.	28	S. Germain.
Jeud.	29	S. Maximin.
Vend.	30	S. Félix.
Sam.	31	*Vigile et jeûne.*

JUIN.

☽ Premier quartier le 3.
○ Pleine lune le 10.
☾ Dernier quartier le 17.
⊙ Nouvelle lune le 24.

Dim.	1	PENTECÔTE.
Lun.	2	S. Pothin, évêque.
Mar.	3	Ste Clotilde.
Mer.	4	*Quatre-Temps.*
Jeud.	5	S. Boniface.
Vend.	6	S. Claude.
Sam.	7	S. Robert, abbé.
1 D.	8	Trinité.
Lun.	9	Ste Pélagie.
Mar.	10	S. Landry.
Mer.	11	S. Barnabé.
Jeud.	12	Fête-Dieu.
Vend.	13	S. Antoine de P.
Sam.	14	S. Rufin.
2 D.	15	Ste Lutgarde.
Lun.	16	S. Fargeau.
Mar.	17	S. Avit.
Mer.	18	Ste Marine.
Jeud.	19	S. Gerv. S. Prot.
Vend.	20	S. Silvère.
Sam.	21	S. Leufroy.
3 D.	22	S. Paulin.
Lun.	23	S. Audry, évêque.
Mar.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Mer.	25	S. Prosper.
Jeud.	26	S. Babolein.
Vend.	27	S. Crescent.
Sam.	28	S. Irénée.
4 D.	29	S. Pierre, S. Paul.
Lun.	30	Com. S. Paul.

Cycle solaire, 6.

JUILLET.

☽ Premier quartier le 2.
○ Pleine lune le 10.
☾ Dernier quartier le 16.
⊙ Nouvelle lune le 24.

Mar.	1	Ste Éléonore.
Mer.	2	Visit. de N. D.
Jeud.	3	S. Thierry.
Vend.	4	Tr. S. Martin.
Sam.	5	Ste Zoé, martyre.
5 D.	6	S. Tranquillin.
Lun.	7	Ste Aubierge.
Mar.	8	S. Procope.
Mer.	9	S. Cyrille.
Jeud.	10	Ste Félicité.
Vend.	11	T. de S. Benoît.
Sam.	12	S. Gualbert.
6 D.	13	S. Eugène.
Lun.	14	S. Bonaventure.
Mar.	15	S. Henri, emper.
Mer.	16	S. Eustathe, év.
Jeud.	17	S. Alexis.
Vend.	18	S. Thomas d'Aq.
Sam.	19	S. Vincent de Paul.
7 D.	20	Ste Marguerite.
Lun.	21	S. Victor, martyr.
Mar.	22	Ste Madeleine.
Mer.	23	S. Apollinaire.
Jedd.	24	Jours canicul.
Vend.	25	S. Jacques Majeur.
Sam.	26	Tr. de S. Marcel.
8 D.	27	S. Pantaléon.
Lun.	28	Ste Anne.
Mar.	29	Ste Marthe.
Mer.	30	S. Abdon, martyr.
Jeud.	31	S. Germain l'Aux.

AOUT.

☽ Premier quartier le 1.
○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 23.
☽ Premier quartier le 31.

Vend.	1	Ste Sophie.
Sam.	2	S. Étienne, pape.
9 D.	3	Inv. S. Étienne.
Lun.	4	S. Dominique.
Mar.	5	S. Yon.
Mer.	6	Transfig. de N. S.
Jeud.	7	S. Gaëtan.
Vend.	8	S. Justin, martyr.
Sam.	9	S. Amour.
10 D.	10	S. Laurent.
Lun.	11	Ste Suzanne.
Mar.	12	Ste Claire.
Mer.	13	S. Hippolyte.
Jeud.	14	*Vigile et jeûne.*
Vend.	15	ASSOMPTION.
Sam.	16	S. Roch.
11 D.	17	S. Mamès.
Lun.	18	Ste Hélène.
Mar.	19	S. Louis, évêque.
Mer.	20	S. Bernard.
Jeud.	21	S. Privat.
Vend.	22	S. Symphorien.
Sam.	23	S. Sidoine.
12 D.	24	S. Barthélemy.
Lun.	25	S. Louis, roi.
Mar.	26	Fin jours canic.
Mer.	27	S. Césaire.
Jeud.	28	S. Augustin.
Vend.	29	S. Médéric.
Sam.	30	S. Fiacre.
13 D.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

○ Pleine lune le 6.
☾ Dernier quartier le 13.
⊙ Nouvelle lune le 21
☽ Premier quartier le 29

Lun.	1	S. Leu, S. Gilles.
Mar.	2	S. Lazare.
Mer.	3	S. Grégoire.
Jeud.	4	Ste Rosalie.
Vend.	5	S. Bertin, abbé.
Sam.	6	S. Onésiphore.
14 D.	7	S. Cloud, prêtre.
Lun.	8	Nativité de N. D.
Mar.	9	S. Omer, évêque.
Mer.	10	Ste Pulchérie.
Jeud.	11	S. Hyacinthe.
Vend.	12	S. Raphaël.
Sam.	13	S. Maurille.
15 D.	14	Exalt. S^te croix.
Lun.	15	S. Nicodème.
Mar.	16	S. Corneille.
Mer.	17	*Quatre-Temps.*
Jeud.	18	S. Jean Chrysost.
Vend.	19	S. Janvier.
Sam.	20	Ste Maure.
16 D.	21	S. Matthieu.
Lun.	22	S. Maurice.
Mar.	23	Ste Thècle, vierge.
Mer.	24	S. Andoche.
Jeud.	25	S. Firmin.
Vend.	26	Ste Justine.
Sam.	27	S. Côme, S. Dam.
17 D.	28	S. Céran.
Lun.	29	S. Michel, arch.
Mar.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 1.

OCTOBRE.

○ Pleine lune le 6.
☾ Dernier quartier le 13.
⊙ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 29.

Mer.	1	S. Remy, évêque.
Jeud.	2	SS. anges gard.
Vend.	3	S. Denys l'Aréop.
Sam.	4	S. Franç. d'Assise.
18 D.	5	Ste Aure, vierge.
Lun.	6	S. Bruno.
Mar.	7	S. Serge.
Mer.	8	Ste Brigitte.
Jeud.	9	S. Denys, évêque.
Vend.	10	S. Géréon.
Sam.	11	S. Gomer.
19 D.	12	S. Wilfrid.
Lun.	13	S. Géraud.
Mar.	14	S. Calixte, pape.
Mer.	15	Ste Thérèse.
Jeud.	16	S. Gall, évêque.
Vend.	17	S. Cerboney.
Sam.	18	S. Luc, évangél.
20 D.	19	S. Savinien.
Lun.	20	S. Caprais.
Mar.	21	Ste Ursule.
Mer.	22	S. Mellon, évêque.
Jeud.	23	S. Hilarion.
Vend.	24	S. Magloire.
Sam.	25	S. Crépin, S. Crép.
21 D.	26	S. Rustique.
Lun.	27	S. Frumence.
Mar.	28	S. Simon, S. Jude.
Mer.	29	S. Faron.
Jeud.	30	S. Lucain.
Vend.	31	*Vigile et jeûne.*

NOVEMBRE.

○ Pleine lune le 4.
☾ Dernier quartier le 12.
⊙ Nouvelle lune le 20.
☽ Premier quartier le 27.

Sam.	1	TOUSSAINT.
22 D.	2	Les Trépassés.
Lun.	3	S. Marcel, évêque.
Mar.	4	S. Charles.
Mer.	5	S. Zacharie.
Jeud.	6	S. Léonard.
Vend.	7	S. Florent.
Sam.	8	S^tes reliques.
23 D.	9	S. Mathurin.
Lun.	10	S. Just.
Mar.	11	S. Martin.
Mer.	12	S. René.
Jeud.	13	S. Brice.
Vend.	14	S. Bertrand.
Sam.	15	Ste Eugénie.
24 D.	16	S. Edme.
Lun.	17	S. Agnan, évêque.
Mar.	18	Ste Aude, vierge.
Mer.	19	Ste Élisabeth.
Jeud.	20	S. Edmond.
Vend.	21	Présent. de N. D.
Sam.	22	Ste Cécile.
25 D.	23	S. Clément.
Lun.	24	S. Séverin, abbé.
Mar.	25	Ste Catherine.
Mer.	26	Ste Genev. des Ard.
Jeud.	27	S. Maxime.
Vend.	28	S. Sosthène.
Sam.	29	S. Saturnin.
1 D.	30	S. André.

DÉCEMBRE.

○ Pleine lune le 4.
☾ Dernier quartier le 11.
⊙ Nouvelle lune le 19.
☽ Premier quartier le 26.

Lun.	1	Avent.
Mar.	2	S. François-Xavier.
Mer.	3	S. Clément d'Al.
Jeud.	4	Ste Barbe.
Vend.	5	S. Sabas.
Sam.	6	S. Nicolas de M.
2 D.	7	Ste Fare, vierge.
Lun.	8	Concept. de N. D.
Mar.	9	Ste Gorgonie.
Mer.	10	Ste Valère.
Jeud.	11	S. Daniel.
Vend.	12	S. Valery.
Sam.	13	Ste Luce.
3 D.	14	S. Nicaise.
Lun.	15	S. Mesmin.
Mar.	16	Ste Adélaïde.
Mer.	17	*Quatre-Temps.*
Jeud.	18	S. Gratien.
Vend.	19	S. Timothée.
Sam.	20	S. Théophile.
4 D.	21	S. Thomas, apôtre.
Lun.	22	S. Honorat.
Mar.	23	*Vigile et jeûne.*
Mer.	24	Ste Hermine.
Jeud.	25	NOËL.
Vend.	26	S. Etienne, 1er m.
Sam.	27	S. Jean, évangél.
Dim.	28	SS. Innocents.
Lun.	29	S. Trophime.
Mar.	30	S. Sabin.
Mer.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III=22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV = 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE.		
SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE. SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36
IIIe CLASSE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et Monuments	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV = 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante:

SÉANCES.

I

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national*,

[1] Voyez ci-dessus, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

XXVII

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique[2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-dessus, page 25.

[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux: ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;* P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;* D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII = 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. (Art. 88.)

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X = 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats, qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante. (Art. 24.)

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième.....

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition. (Art. 25.)

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second ; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24. (Art. 20.)

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rap-

port du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X

Chaque classe tiendra, tous les [illegible] une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI

L'Institut recevra annuellement [illegible] sur public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

XII

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1]. (Art. 68.)

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,
Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'État au département de la justice,
Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques*.

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie :

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LAGUÉE, comte de CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND,

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres, à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au Ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles ;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut ;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . . . .

. . . . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le

15 août 1856, entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années [1]. (Art. 4.)

Les fonctionnaires, préposés à la bibliothèque et aux différents services de l'Institut, seront nommés par notre Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui réglera l'emploi des fonds affectés par le budget au traitement de ces fonctionnaires. (Art. 6.)

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle, sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des sciences morales et politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voyez, page 66 et suivantes, les décrets impériaux des 11 août 1859 et 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de *Politique, Administration, Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué, tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

Pour ampliation :

Pour le directeur du personnel et du secrétariat général,

Le chef du bureau des archives,

Signé : A. RENAULT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août.

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut, sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir:

Section de peinture.....	14	peintres.
Section de sculpture.....	8	sculpteurs.
Section d'architecture.....	8	architectes.
Section de gravure.....	4	graveurs.
Section de composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres.....	10	archéologues, (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de *Géographie et Navigation* de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances,* est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

SÉANCE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

DU MERCREDI 5 JUILLET 1871.

L'assemblée décide que désormais la séance publique des cinq Académies aura lieu, comme avant le décret du 14 avril 1855, qui l'avait fixée au 15 août, le 25 octobre, anniversaire de l'organisation de l'Institut, conformément à la délibération prise par les cinq Académies, le 19 juillet 1848. (Voir page 58.)

DÉCRET

DU 12 JUILLET 1872.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes;

Vu la loi du 15 germinal an IV et les ordonnances confirmant les dispositions de ladite loi;

Vu le décret du 14 avril 1855,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Le décret du 14 avril 1855 portant modification au régime administratif de l'Institut est rapporté et l'Institut sera régi par les lois et ordonnances antérieures audit décret.

ART. 2.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles le 12 juillet 1872.

Signé : A. THIERS.

Pour le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Signé : JULES SIMON.

Pour ampliation :

Le secrétaire général du ministère,

Signé : S. R. TAILLANDIER.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres préside l'Institut pendant l'année 1873.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1873.

MM.

HAURÉAU, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.....	Président.
PATIN, délégué de l'Académie française.....	Vice-Présidents.
DE QUATREFAGES, délégué de l'Académie des sciences.....	
SIGNOL, délégué de l'Académie des beaux-arts.....	
O. BARROT, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques.	
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.....	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN DOUCET	pour l'Académie française.
MOHL BRUNET DE PRESLE	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
CHASLES DECAISNE	pour l'Académie des sciences.
GILBERT LEFUEL	pour l'Académie des beaux-arts.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE REYBAUD	pour l'Académie des sciences morales et politiques.

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

PATIN DUFAURE X. MARMIER	pour l'Académie française.
MOHL REGNIER LITTRÉ	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
EDWARDS	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
depuis le 1er janvier 1872.

M. Gratry, décédé le 7 février 1872 ;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Comte François de Neufchâteau.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).....	Duc de Lévis.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC GIRARDIN.....	Campenon.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Royer-Collard.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vicomte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....	Jay.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).....	Ancelot.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE).....	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE).....	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).....	Scribe.
1863	CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE).....	Biot.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille).....	De Vigny.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.
1867	FAVRE (Claude-Gabriel-Jules).....	Cousin.
1868	AUTRAN (Joseph-Antoine).....	Ponsard.
1868	BERNARD (Claude).....	Flourens.
1869	HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1869	CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
1869	BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
1870	OLLIVIER (Olivier-Émile).....	De Lamartine.
1870	JANIN (Jules).....	Sainte-Beuve.
1870	MARMIER (Xavier).....	De Pongerville.
1870	DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon).....	Duc de Broglie.
1871	AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D').....	Cte de Montalembert.
1871	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Villemain.
1871	ROUSSET (Camille-Félix-Michel)...	Prévost-Paradol.
1871	LOMÉNIE (Louis-Léonard DE).....	Mérimée.
	.....	Gratry.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1871	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Villemain.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

PATIN, secrétaire perpétuel;
MIGNET;
NISARD;
SANDEAU;
DE SACY;
DOUCET.

. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

PATIN, secrétaire perpétuel, trésorier, président;
LEBRUN;
DOUCET.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1872.

M. le vicomte DE ROUGÉ, décédé le 27 décembre 1872;

Remplacé par M.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. CHERRIER (Joseph DE), décédé le 27 juillet 1872;

Remplacé par M. DIDOT, le 29 novembre 1872.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1872.

M. POLAIN, à Liége, décédé le 4 avril 1872; Remplacé par M.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph).....	Cte Garran de Coulon.
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1844	MOHL (Jules).....	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE).....	Mollevaut.
1849	RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatremère de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir).....	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément).....	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy).....	Jomard.
1862	SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE).....	Maguin.
1863	JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-).....	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis).....	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-).....	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henry)....	Comte Beugnot.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Amand-Pascal D').....	Le Clerc.
1867	GUESSARD (François).....	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)....	Reinaud.
1869	DEFRÉMERY (Charles-François)....	Marquis de Laborde.
1871	THUROT (François-Charles-Eugène).	Villemain.
1871	ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE).....	Alexandre.
1871	DERENBOURG (Joseph).....	Caussin de Perceval.
1871	DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin).	Huillard-Bréholles.
....	.....	Vicomte de Rougé.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Naudet, secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).....	E. Burnouf.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE).....	Eyriès.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE) . . .	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)	Biot.
1868	VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE)	Duc d'Albert de Luynes.
1871	ROBERT (Pierre-Charles)	Mérimée.
1871	MARTIN (Thomas-Henri)	Dehèque.
1871	LABARTE (Charles-Jules)	Texier.
1872	DIDOT (Ambroise-Firmin)	De Cherrier.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse rhénane)	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin. .	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers	Cureton.
1867	RITSCHL (Frédéric), à Leipzig	Gerhard.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Lebrecht), à Leipzig	Bœckh.
1867	ROSSI (Jean-Baptiste DE), à Rome..	Bopp.
1869	MÜLLER (Max), à Oxford	Welcker.
1871	AMARI (Michel), à Florence	Peyron.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1833 CAUMONT (Arcisse DE) O. ✠, à Caen (Calvados); et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

1839 DEVILLE (Achille) ✠, à Alençon (Orne).

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 BORÉ (Eugène) ✠, à Constantinople.

1842 WRIGHT (Thomas), à Londres.

1844 RAWLINSON (Sir Henry-Creswick), C. B. à Londres.

1847 EICHHOFF ✠, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✠, en Angleterre.

1850 ROULEZ (Joseph) ✠, à Gand.

1850 RANGABÉ (Rizo), à Athènes.

1854 MINERVINI (Jules) ✠, à Naples.

1854 LAYARD (Austen-Henry), à Londres.

MM.

1854 Michel (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue Saint-André-des-Arts, n° 60.

1855 Boissieu (Alphonse de), à Lyon (Rhône).

1855 Coussemaker (Edmond de) ✠, à Lille (Nord).

1856 Gayangos (Don Pascual de), à Madrid.

1856 Gorresio (Gaspare) O. ✠, à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

1858 Herculano de Carvalho, à Lisbonne.

1858 Lepsius (Richard), à Berlin.

1860 Mortreuil, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1860 Germain O. ✠, à Montpellier (Hérault).

1860 Weil (Gustave), à Heidelberg.

1860 Mommsen (Théodore) ✠, à Berlin.

1861 Birch (Samuel), à Londres.

1861 Benfey (Théodore), à Göttingue.

1861 Diez (Frédéric), à Bonn (Prusse rhénane).

1863 Mariette (Auguste) C. ✠, actuellement en Égypte.

1863 Dumast (Le baron Guerrier de) ✠, à Nancy.

1863 Westergaard (Niels-Ludvig), à Copenhague.

1864 Cochet (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ✠, à Rouen.

1864 Lane (Edward-William), à Londres.

1865 Weber (Albrecht), à Berlin.

1866 Henzen (Jean-Henri-Guillaume) ✠, à Rome.

MM.

1866 Weil (Henri), à Besançon.
1866 Dozy (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.
1867 D'Arbois de Jubainville (Marie-Henri) ✠, à Troyes.
1867 Conestabile (Le comte Giancarlo), à Pérouse.
1867 Spiegel (Frédéric-Louis-Ernest), à Erlangen.
1867 Miklosich (François de), à Vienne.
1869 Mantellier (Jean-Philippe) ✠, à Orléans.
1869 Pott (Auguste-Frédéric), à Halle.
1869 Curtius (Ernest), à Berlin.
1871 Cherbonneau (Jacques-Auguste) ✠, à Alger.
1871 Madvig (Jean-Nicolas), à Copenhague.
1871 Chabas (François-Joseph) ✠, à Chalon-sur-Saône.
1871 Deschamps de Pas ✠, à Saint-Omer.
1871 De Beaurepaire, à Rouen.
1871 Muir (John), à Édimbourg.
1871 Cobet, à Leyde.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

RENIER;
DE LONGPÉRIER;
EGGER;
WALLON;
NAUDET, secrétaire perpétuel honoraire, assistant;
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin);
LITTRÉ;
RENAN;
HAURÉAU.

COMMISSION

Chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie, du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique, du 8 juillet 1867.

MM.

MOHL;
DE SAULCY;
DE LONGPÉRIER;
RENAN;
DE SLANE;
WADDINGTON;
DE VOGÜÉ.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET;
MOHL;
LABOULAYE;
WALLON;
EGGER;
DE LONGPÉRIER;
REGNIER;
MAURY;
Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

VITET;

DE SAULCY;

DE LONGPÉRIER;

RENIER;

MAURY;

DELISLE;

DE LASTEYRIE;

DESNOYERS;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

BRUNET DE PRESLE;

ROSSIGNOL;

EGGER;

MM.

WADDINGTON;

THUROT;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

BRUNET DE PRESLE;

MOHL;

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1872.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. Piobert, décédé le 9 juin 1871;
Remplacé par M. Rolland, le 18 mars 1872.

M. Combes, décédé le 11 janvier 1872;
Remplacé par M. Tresca, le 20 mai 1872.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. E. Laugier, décédé le 5 avril 1872;
Remplacé par M.

M. Delaunay, décédé le 5 août 1872;
Remplacé par M.

SECTION DE PHYSIQUE.

M. Duhamel, décédé le 29 avril 1872;
Remplacé par M.

M. Babinet, décédé le 21 octobre 1872;
Remplacé par M.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. PAYEN, décédé le 12 mai 1871;
Remplacé par M. MANGON (Hervé), le 2 janvier 1872.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. St. LAUGIER, décédé le 15 février 1872;
Remplacé par M. SÉDILLOT, le 24 juin 1872.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. le maréchal VAILLANT, décédé le 4 juin 1872.
Remplacé par M.
M. le comte JAUBERT, démissionnaire le 11 novembre 1872.
Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. HERSCHEL, décédé le 11 mai 1871;
Remplacé par M. AIRY, le 26 février 1872.
M. MURCHISON, décédé le 22 octobre 1871;
Remplacé par M. AGASSIZ, le 26 février 1872.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1872.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. Encke, à Berlin, décédé le 26 août 1865;
Remplacé par M.
M. l'amiral Smyth, à Londres, décédé le 9 septembre 1865;
Remplacé par M.
M. Petit, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;
Remplacé par M.
M. Valz, à Marseille, décédé le 22 février 1867,
Remplacé par M.
M. Airy, à Greenwich, élu associé étranger, le 26 février 1872;
Remplacé par M.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. d'Abbadie, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz, élu membre de l'Académie, le 22 avril 1867;
Remplacé par M. l'abbé Armand David, en Chine, le 1er avril 1872.
Le prince Démidoff, à Saint-Pétersbourg, décédé le 29 avril 1870;
Remplacé par M. Ledieu, à Grigny (Seine-et-Oise), le 1er avril 1872.
M. de Wrangell, à Saint-Pétersbourg, décédé le 1870;
Remplacé par M.

SECTION DE CHIMIE.

M. BÉRARD, à Montpellier, décédé le 10 juin 1869;
Remplacé par M.

M. GRAHAM, à Londres, décédé le 16 septembre 1869;
Remplacé par M.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. HAIDINGER, à Vienne, décédé le 19 mars 1871;
Remplacé par M.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. LECOQ, à Clermont-Ferrand, décédé le 4 août 1871;
Remplacé par M. PLANCHON, à Montpellier, le 5 août 1872.

M. DE MOHL, à Tubingue, décédé le 1er avril 1872;
Remplacé par M. WEDDELL, à Poitiers, le 5 août 1872.

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. PURKINJE, à Prague, décédé le 28 juillet 1869,
Remplacé par M. LOVÉN, à Stockholm, le 22 juillet 1872.

M. QUOY, à Brest, décédé le 4 juillet 1869;
Remplacé par M.

M. AGASSIZ, à Cambridge (États-Unis), élu associé étranger, le 26 février 1872;
Remplacé par M.

M. PICTET, à Genève, décédé le 15 mars 1872;
Remplacé par M.

M. POUCHET, à Rouen, décédé le 6 décembre 1872;
Remplacé par M.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. GUYON, à Alger, décédé le 23 août 1870;
Remplacé par M.

M. SÉDILLOT, à Strasbourg, élu membre de l'Académie, le 24 juin 1872;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
1851	CHASLES (Michel).....	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).....	Biot.
1871	PUISEUX (Victor-Alexandre).....	Lamé.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1818	DUPIN (Le baron Pierre-Charles-François).....	Périer.
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE).....	Poncelet.
1868	PHILLIPS (Édouard).....	Foucault.
1872	ROLLAND (Eugène).....	Piobert.
1872	TRESCA (Henri-Édouard).....	Combes.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Lefrançais - Delalande.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)	Bon de Damoiseau.
....	.....	Laugier.
....	.....	Delaunay.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE)	Daussy.
1863	PÂRIS (François-Edmond)	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond)	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent)	»
1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D')	»
1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François)	»
	Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César)	Lefèvre-Gineau.
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis)	Bon Cagniard de Latour.
1868	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)	Despretz.
1868	JAMIN (Jules-Célestin)	Pouillet.
....	.....	Duhamel.
....	.....	Babinet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — Chimie.	
1826	Chevreul (Michel-Eugène).....	Proust.
1840	Regnault (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	Balard (Antoine-Jérôme).....	Darcet.
1857	Fremy (Edmond).....	Baron Thenard.
1867	Wurtz (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
1868	Cahours (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
	Section VIIe. — Minéralogie.	
1857	Delafosse (Gabriel).....	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	Sainte-Claire Deville (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
1861	Daubrée (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
1861	Sainte-Claire Deville (Étienne-Henri).....	Berthier.
1862	Pasteur (Louis).....	De Senarmont.
1869	Des Cloizeaux (Alfred-Louis-Olivier Legrand).....	Vicomte d'Archiac.
	Section VIIIe. — Botanique.	
1834	Brongniart (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1856	GAY (Claude).....	De Mirbel.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles-Victor).....	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1847	DECAISNE (Joseph).....	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
1864	THENARD (Le baron Arnould-Paul-Edmond).....	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie).....	Rayer.
1872	MANGON (Hervé-Charles-François)..	Payen.
	Section Xe.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor).....	De Blainville.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.
1866	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1871	LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE).....	Longet.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1843	ANDRAL (Gabriel).....	Double.
1854	BERNARD (Claude).....	Roux.
1855	CLOQUET (Le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1867	NÉLATON (Auguste).....	Jobert (de Lamballe)
1868	BOUILLAUD (Jean).....	Serres.
1872	SÉDILLOT (Charles-Emmanuel)....	Laugier.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.....	Lelièvre.
1853		Arago, secrétaire perpétuel.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques.....	Sérullas.
1868		Flourens, secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).....	Duc de Raguse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).....	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François).....	De Bonnard.
1865	ROULIN (François-Désiré).....	Du Petit-Thouars.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
1871	BELGRAND (Marie-François-Eugène).	Duméril.
....	.....	Maréchal Vaillant.
....	.....	Comte Jaubert.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1860	EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.....	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich.....	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Arthur-Auguste DE), à Genève.....	Bon Plana.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.
1872	AIRY (Georges Biddell), à Greenwich.	Herschel.
1872	AGASSIZ (Louis), à Cambridge (États-Unis).....	Murchison.

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1847 Le Besgue (Victor-Amédée) ✠, à Bordeaux (Gironde).

1860 Tchébychef (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.

1863 Neumann (Franz-Ernest), à Kœnigsberg.

1863 Sylvester (James-Joseph), à Woolwich.

1868 Weierstrass (Charles), à Berlin.

1868 Kronecker (Léopold), à Berlin.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1842 Burdin (Claude) O. ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1845 Seguin (Marc) O. ✠, à Montbard (Côte-d'Or).

1848 Moseley (Henry), à Londres.

1852 Fairbairn (William) ✠, à Manchester.

1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn (Prusse rhénane).

1869. Caligny (Anatole-François Hüe, marquis de), rue de l'Orangerie, n° 18, à Versailles.

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1843 Hansen (Peter-Andrea), à Gotha.
1845 Santini (Giovanni), à Padoue.
1851 Argelander (Friedrich-Wilhelm-August), à Bonn (Prusse rhénane).
1851 Hind (John-Russell), à Londres.
1857 Peters (C.-A.-F.), à Altona.
1857 Adams (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 Secchi (Le Père Angelo) O. ✠, à Rome.
1863 Cayley (Arthur), à Londres.
1863 Mac-Lear (Thomas), au Cap de Bonne-Espérance.
1865 Struve (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 Plantamour (Émile), à Genève.

....
....
....
....
....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1861 Lütke (L'amiral Frédéric), à Saint-Pétersbourg.
1861 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg.

MM.

1866 Richards (Le capitaine Georges-Henry), à Londres.

1869 Livingstone (David), en Afrique.

1869 Chazallon (Antoine-Marie-Remi) O. ✠, à Desaignes (Ardèche); et à Paris, rue du Sentier, n° 45.

1872 David (l'abbé Armand), missionnaire en Chine.

1872 Ledieu (Alfred-Constant-Hector) ✠ à Grigny (Seine-et-Oise); et à Paris, rue de Tournon, n° 8.

. . . . . .

Section V°. — Physique générale (9).

MM.

1833 Hansteen (Christoph), à Christiania.

1842 Wheatstone (Charles) ✠, à Londres.

1852 Plateau (Joseph-Antoine-Ferdinand), à Gand.

1865 Weber (Wilhelm), à Göttingue.

1867 Hirn (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

1870 Helmholtz (Hermann-Louis-Ferdinand), à Berlin.

1870 Mayer (Jules-Robert de), à Heilbronn.

1870 Kirchhoff (Gustave-Robert) ✠, à Heidelberg.

1870 Joule (James-Prescott), à Manchester.

SCIENCES PHYSIQUES

Section VIe. — Chimie (9).

MM.

1853 Bunsen (Robert-Wilhelm-Eberhard) O. ✠, à Heidelberg.

1855 Malaguti (Faustinus-Jovita-Marianus) O. ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1859 Hofmann (August-Wilhelm), à Londres.

1863 Favre (Pierre-Antoine) ✠, à Marseille.

1866 Marignac (Jean-Charles Galissard de), à Genève.

1866 Frankland (Edward), à Londres.

1869 Dessaignes (Victor), à Vendôme (Loir-et-Cher.

....

....

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1832 Rose (Gustav), à Berlin.

1842 Omalius d'Halloy (Jean-Baptiste-Julien d'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).

1858 Sedgwick (Adam), à Cambridge (Angleterre).

1862 Lyell (Sir Charles), à Londres.

MM.

1862 Damour (Augustin-Alexis) O. ✠, à Villemoisson (Seine-et-Oise); et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

1870 Naumann (Carl-Friedrich), à Leipzig.

1870 Miller (William Hallowes), à Cambridge.

....

Section VIII°. — Botanique (10).

MM.

1845 Lestiboudois (Gaspard-Thémistocle) C. ✠, à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

1851 Candolle (Alphonse de) ✠, à Genève.

1854 Schimper (Guillaume-Philippe) ✠, à Strasbourg.

1857 Thuret (Gustave-Adolphe), à Antibes (Alpes-Maritimes).

1865 Braun (Alexandre), à Berlin.

1865 Hofmeister (Friedrich-Wilhelm), à Heidelberg.

1866 Hooker (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 Pringsheim (Nathanael), à Berlin.

1872 Planchon (Jules-Émile) à Montpellier (Hérault).

1872 Weddell (Hugues-Algernon), à Poitiers (Vienne).

Section IXe. — Économie rurale (10).

MM.

1842 Girardin (Jean-Pierre-Louis) O. ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1847 Kuhlmann (Charles-Frédéric) C. ✠, à Lille (Nord); et à Paris, boulevard Haussmann, n° 46.

1853 Pierre (Isidore) O. ✠, à Caen (Calvados).

1857 Chevandier (de Valdrôme) (Eugène-Jean-Pierre-Napoléon) C. ✠, à Cirey-les-Forges (Meurthe).

1857 Reiset (Jules) O. ✠, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

1863 Martins (Charles) O. ✠, au Jardin des Plantes, à Montpellier (Hérault).

1863 Vibraye (Le marquis Guillaume-Marie-Paul-Louis Hurault de), à Cheverny (Loir-et-Cher); et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 Vergnette-Lamotte (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred de) ✠, à Beaune (Côte-d'Or).

1866 Marès (Henri-Pierre-Louis) ✠, à Montpellier (Hérault), place Castries.

1869 Cornalia (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

Section X^e^. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1858 Baer (De), à Saint-Pétersbourg.

MM.

1861 GERVAIS (François-Louis-Paul) O. ✠, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Rollin, n° 11.

1866 VAN BENEDEN (Pierre-Joseph), à Louvain.

1867 DE SIEBOLD (Charles-Théodore-Ernest), à Munich.

1870 BRANDT (Jean-Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

....

....

....

....

....

Section XI°. — MÉDECINE ET CHIRURGIE (8).

MM.

1859 VIRCHOW (Rudolph), à Berlin.

1863 BOUISSON (Étienne-Frédéric) ✠, à Montpellier.

1863 EHRMANN (Charles-Henri) O. ✠, à Strasbourg.

1864 GINTRAC (Élie) O. ✠, à Bordeaux.

1870 ROKITANSKI (Charles), à Vienne.

1870 LEBERT (Hermann) O. ✠, à Breslau.

....

....

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES ;
DECAISNE ;
Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1872.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. VAUDOYER, décédé le 9 février 1872;
Remplacé par M. BALLU, le 20 avril 1872.

SECTION DE GRAVURE.

M. FORSTER, décédé le 24 juin 1872;
Remplacé par M.

SECTION DE MUSIQUE.

M. AUBER, décédé le 11 mai 1871;
Remplacé par M. MASSÉ, le 20 janvier 1872.
M. CARAFA, décédé le 27 juillet 1872;
Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. MERCADANTE, décédé le 1870.
Remplacé par M.
M. SCHNORR VON CAROLSFELD, décédé le juin 1872;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1872.

SECTION DE PEINTURE.

M. Bodinier, à Angers, décédé le 25 août 1872;
Remplacé par M.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Kousmine, à Saint-Pétersbourg, décédé le 1870;
Remplacé par M. Sarti (Antonio), à Rome, le 19 octobre 1872.

M. Bonucci, à Naples, décédé le 1871;
Remplacé par M. M. Viala de Sorbier, à Oran, le 19 octobre 1872.

CORRESPONDANTS LIBRES.

M. Politi, à Agrigente, décédé le 1871;
Remplacé par M. Cavalcaselle, à Rome, le 17 août 1872.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile).....	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre).....	Horace Vernet.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem).....	Alaux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).....	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon).....	Heim.
1867	HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre)..	Ingres.
1867	CABAT (Louis-Nicolas).....	Brascassat.
1868	PILS (Isidore-Alexandre-Augustin).	Picot.
1869	LENEPVEU (Jules-Eugène).....	Auguste Hesse.
1870	BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé).....	Schnetz.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph).....	Nanteuil.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1868	BARYE (Antoine-Louis).....	Seurre.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor).....	Caristie.
1866	DUC (Louis-Joseph).....	De Gisors.
1867	LABROUSTE (Pierre-François-Henri).	Hittorff.
1871	QUESTEL (Charles-Auguste).....	Duban.
1872	BALLU (Théodore).....	Vaudoyer.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	Baron Desnoyers.
....	.....	Forster.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE.	
1851	THOMAS (Ambroise).....	Spontini, comte de Saut'Andrea.
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
1869	DAVID (Félicien-César).....	Berlioz.
1872	MASSÉ (Félix-Marie-Victor).....	Auber.
....	.....	Carafa.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	BEULÉ (Charles-Ernest).....	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE).....	Vte de Sénones.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	Cte de Vaublanc.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin).....	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph).	De Mercey.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.
1868	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Comte Duchâtel.
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Comte Walewski.
1869	LENOIR (Albert-Alexandre).....	Cte de Rambuteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING (Jacob), à Darmstadt....	Toschi.
1863	KAULBACH (Wilhelm), à Munich..	De Hesq.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.....	Cockerell.
1864	VERDI (Joseph), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin....	Stüler.
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence....	Rossini.
1870	GALLAIT (Louis), à Bruxelles....	Overbeck.
1870	DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.....	Tenerani.
	.....	Schnorr von Carolsfeld.
	.....	Mercadante.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1848 BENDEMANN, à Dresde.
1854 WAPPERS (Le baron) O. ✠, à Anvers ; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 64.
1859 MADRAZO (Frédéric DE) O. ✠, à Madrid.
1859 MUSSINI, à Sienne.
1860 LANCRENON ✠, à Besançon.
1861 MARÉCHAL O. ✠, à Metz.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (DE), à Anvers.
1869 PODESTI (François), à Rome.
1869 HERBERT (John-Rogers), à Londres.
1869 ROSALÈS (Eduardo), à Madrid.

....
....
....

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1834 Lemoyne ✠, à Rome.
1850 Geefs (G.) ✠, à Bruxelles.
1854 Angelini ✠, à Naples.
1859 Cloot, à Saint-Pétersbourg.
1860 Simonis, à Bruxelles.
1863 Fraccaroli, à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincent), à Milan.

Section IIIe. — Architecture (8).

MM.

1825 Schlick, à Copenhague.
1830 Brulloff, à Saint-Pétersbourg.
1854 Coste O. ✠, à Marseille.
1855 Chenavard (A. M.) ✠, à Lyon.
1866 Hesse (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelmstrasse, n° 100.
1869 Morey (Matthieu-Prosper), à Nancy.
1872 Viala de Sorbier (Gilbert-Hippolyte) ✠, à Oran.
1872 Sarti (Antonio), à Rome.

Section IVe. — Gravure (4).

MM.

1855 Mandel ✠, à Berlin.
1859 Keller (Joseph) ✠, à Dusseldorf.

MM.

1862 Pye (John), à Londres.
1869 Mercuri (Paolo) ✠, à Rome.

Section V^e^. — Composition musicale (6).

MM.

1834 Daussoignes-Méhul, à Liége.
1859 Conti, à Naples.
1863 Valldemosa (De), à Madrid.
1863 Gaspari, à Bologne.
1864 Benedict (Julius), à Londres.
1864 Flotow (Friedrich-Ferdinand-Adolphe de), à Vienne.

Section VIe. — Correspondants libres (10).

MM.

1850 Visconti (Le commandeur P. E.) C. ✠, archéologue, à Rome.
1863 Olfers (Le comte d'), directeur du Musée royal, à Berlin.
1863 Tolstoy (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 Mazel, directeur du musée, à la Haye.
1863 Jeanron ✠, ancien directeur du musée de Marseille, à Paris, rue Taranne, n° 3.

MM.

1863 Rosa (Pietro) ✠, archéologue, à Rome.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Naples, au Musée national.

1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 Perkins (Charles-Callahan) ✠, à Boston, à l'Athenæum.

1872 Cavalcaselle (Jean-Baptiste), à Rome.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
BALTARD..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
BEULÉ, secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

GILBERT;
LEFUEL;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1872.

SECTION DE MORALE.

M. Cochin, décédé le 15 mars 1872;
Remplacé par M. Martha, le 1er juin 1872.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. Ternaux, décédé le 6 novembre 1871;
Remplacé par M. Rosseeuw Saint-Hilaire, le 24 février 1872.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. Pellat, décédé le 14 novembre 1871;
Remplacé par M. Calmon, le 24 février 1872.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Grote, à Londres, décédé le 18 juin 1871;
Remplacé par M. le comte de Stanhope, à Londres, le 11 mai 1872.
M. Trendelenburg, à Berlin, décédé le 1872;
Remplacé par M. Quételet, à Bruxelles, le 11 mai 1872.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES depuis le 1er janvier 1871.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

MARTIN (Thomas-Henri), à Rennes, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 7 juillet 1871;

Remplacé par M. FOUILLÉE, à Bordeaux, le 4 mai 1872.

SECTION DE MORALE.

M. LAURENT, à Périgueux, élu le 11 mai 1872.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. RAU, à Heidelberg, décédé le 18 mars 1870;

Remplacé par M. CZOERNIG, à Vienne, le 4 mai 1872.

M. CIBRARIO, à Turin, décédé le 1er octobre 1870;

Remplacé par M. SCIALOJA, à Rome, le 4 mai 1872.

M. RAMON DE LA SAGRA, à Madrid, décédé le 25 mai 1871;

Remplacé par M. TORRÈS CAÏCEDO, le 4 mai 1872.

M. DE LAFARELLE, à Nîmes, décédé le 18 février 1872;

Remplacé par M. CLÉMENT, à Annonay, le 4 mai 1872.

M. BABBAGE, à Londres, décédé le 21 octobre 1871;

Remplacé par M. FARR (William), à Londres, le 4 mai 1872.

M. QUÉTELET, à Bruxelles, élu associé étranger le 11 mai 1872;

Remplacé par M.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. STANHOPE (le comte DE), élu associé étranger, le 11 mai 1872;

Remplacé par M.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	Baron de Gérando.
1864	JANET (Paul).....	»
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles).....	Saisset.
1868	VACHEROT (Étienne).....	Cousin.
1870	NOURRISSON (Jean-Félix).....	Duc de Broglie.
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	Cte de Villeneuve-Bargemon.
1863	HUSSON (Jean-Christophe-Armand).	»
1863	SIMON (Jules-François).....	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon).	»
1866	BERSOT (Ernest).....	Gust. de Beaumont.
1869	CARO (Elme-Marie).....	Vte de Cormenin.
1872	MARTHA (Benjamin-Constant).....	Cochin.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — Législation, Droit public et Jurisprudence.	
1842	Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	Hélie (Faustin).....	Vivien.
1856	Parieu (Marie-Louis-Pierre Esquirou de).....	"
1861	Renouard (Augustin-Charles).....	Laferrière.
1866	Cauchy (Eugène-François).....	Bérenger.
1869	Valette (Claude-Denis-Auguste)..	Troplong.
1870	Barrot Camille-Hyacinthe-Odilon).	Delangle.
1870	Pont (Paul-Jean).....	Dumon.
	Section IVe. — Économie politique et Finances, Statistique.	
1832	Dupin (Le baron Pierre-Charles-François).....	"
1838	Passy (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Talleyrand.
1851	Chevalier (Michel).....	Villermé.
1855	Audiffret (Le marquis Charles-Louis-Gaston d').....	"
1855	Wolowski (Louis-François-Michel-Raymond).....	Blanqui.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE).....	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe).....	"
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.
	Section Ve. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph).....	"
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	"
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	"
1838	MICHELET (Jules).....	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).....	Baron Bignon.
1871	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Clément.
1872	ROSSEEUW SAINT-HILAIRE (Eugène-François-Achille).....	Ternaux.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1860	DARU (Le comte Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1873.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1867	PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir).....	Le duc de Broglie, démissionnaire.
1870	DUBOIS (Paul-François).....	O. Barrot, démissionnaire.
1870	VERGÉ (Charles-Henri).....	Moreau de Jonnès.
1872	CALMON (Marc-Antoine).....	Pellat.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1865	RAUMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin.....	De Savigny.
1865	GLADSTONE (William-Ewart), à Londres.....	Mac-Culloch.
1869	SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Lord Brougham.
1872	STANHOPE (le comte Philippe-Henry DE), à Londres.....	Grote.
1872	QUETELET (Jacques-Adolphe-Lambert), à Bruxelles.....	Trendelenburg.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE.

MM.

1842 BOUILLIER (Francisque) O. ✠, à Simandre (Isère); et à Paris, rue de Vaugirard, n° 35.

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1858 FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 WADDINGTON (Charles) ✠, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 50.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Göttingue.

1869 TISSOT (Claude-Joseph) ✠, à Dijon.

1869 ZELLER (Édouard), à Berlin.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

1872 FOUILLÉE (Alfred-Jules-Émile) ✠, à Bordeaux.

Section IIe. — MORALE.

MM.

1851 LIEBER (Francis), à New-York.

1858 CHÂTELLIER (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère); et à Paris, rue de Verneuil, n° 41.

1864 DEMETZ O. ✠, à la colonie de Mettray (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

MM.

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1867 CHARTON (Édouard), à Versailles.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

1870 HOLTZENDORF (Joachim-Guillaume-François-Philippe, baron DE), à Berlin.

1872 LAURENT (Émile) ✠, à Périgueux.

Section III°.— LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER ✠, à Amsterdam; et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1857 MOHL (Robert), à Munich.

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) O. ✠, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ✠, à Buenos-Ayres; et à Paris, boulevard Haussmann, n° 140.

1869 THONISSEN ✠, à Louvain.

1869 SERRIGNY (Denys) ✠, à Dijon.

Section IV°. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

MM.

1860 MILL (John-Stuart), à Londres.

1860 ROSCHER, à Leipzig.

MM.

1863 Minghetti (Marco) G. C. ✠, à Turin.
1865 Fonblanque (Albany-William), à Londres.
1865 Arrivabene (Le comte Jean), à Turin.
1869 Laveleye (Émile-Louis-Victor de), à Liége.
1872 Farr (William), à Londres.
1872 Torrès-Caïcedo (Josè-Maria) C. ✠, à Paris.
1872 Scialoja (Antoine) G. C. ✠, à Rome.
1872 Clément (Auguste-Édouard-Ambroise), à Annonay.
1872 Czoernig (Baron de), à Vienne.

. . . . . .

Section V^e^. — Histoire générale et philosophique.

MM.

1848 Bancroft (G.), à New-York.
1857 Colmeiro (Don Manuel), à Madrid.
1859 Dareste de la Chavanne ✠, à Lyon (Rhône).
1860 Motley, à Boston.
1864 Kervyn de Lettenhove (Joseph), à Bruxelles.
1864 Doniol (Henri) ✠, à Clermont-Ferrand.
1864 Stanley (Arthur-Penrhyn), à Londres.
1869 Cantù (César) ✠, à Milan.

. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE;

REYBAUD;

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(1er JANVIER 1873.)

MM.	ACADÉMIES.
A	
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 120	Sciences.
AGASSIZ (Louis), à Cambridge (États-Unis).	Sciences.
AIRY (George Biddell), à Greenwich...	Sciences.
AMARI (Michel), à Florence	Inscriptions.
ANDRAL (Gabriel) C. ✠, rue Saint-Lazare, n° 91; et à Châteauvieux, par Saint-Aignan (Loir-et-Cher)	Sciences.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 5	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, place de Rivoli, n° 3	Française.
AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D') G. C. ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129	Française.
AUTRAN (Joseph-Antoine) ✠, rue Saint-Honoré, n°	Française.
AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D') O. ✠, rue du Bac, n° 42.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
B	
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ✠, rue d'Assas, n° 100	Sciences.
BALLU (Théodore) O. ✠, rue Blanche, n° 80	Beaux-Arts.
BALTARD (Victor) O. ✠, rue Garancière, n° 10	Beaux-Arts.
BARBIER (Henri-Auguste), rue de Rivoli, n° 138	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*	Sc. mor. et polit.
BARYE (Antoine-Louis) O. ✠, quai des Célestins, n° 4	Beaux-Arts.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 10	Sc. mor. et polit.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé) O. ✠, rue Meyerbeer, au nouvel Opéra	Beaux-Arts.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, rue Cuvier, n° 57	Sciences.
BELGRAND (Marie-François-Eugène), C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 106	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BERNARD (Claude) C. ✠, rue des Écoles, n° 40	Franç. et Sciences.
BERSOT (Ernest), ✠, à l'École normale supérieure	Sc. mor. et polit.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 9	Sciences.
BEULÉ (Charles-Ernest) ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscr. et Beaux-Arts.
BIENAYMÉ (Irénée-Jules) O. ✠, rue de Fleurus, n° 1	Sciences.
BLANC ✠ (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles), au Palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3	Beaux-Arts.
BLANCHARD (Charles-Émile) ✠, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
BONAPARTE (Le prince Joseph-Charles-Paul-Napoléon) G. C. ✠	Beaux-Arts.
BONNASSIEUX (Jean) ✠, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*.	Beaux-Arts.
BONNET (Pierre-Ossian) O. ✠, à l'École Polytechnique, rue Descartes, , n° 21.	Sciences.
BOUILLAUD (Jean) C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 32	Sciences.
BOULEY (Henri-Marie) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 50	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✠, rue des Vosges, n° 6..	Sciences.
Broglie (Le duc Jacques-Victor-Albert de) ✠, rue de Solferino, n° 10.....	Française.
Brongniart (Adolphe-Théodore) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.....	Sciences.
Brunet de Presle (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 71.	Inscriptions.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, place Saint-Michel, n° 3.....	Sciences.
C	
Cabanel (Alexandre) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
Cabat (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de Bourgogne, n° 39.....	Beaux-Arts.
Cahours (Auguste-André-Thomas) O. ✠, hôtel des Monnaies.....	Sciences.
Cailleux (Alphonse de) O. ✠, rue Laffitte, n° 49.....	Beaux-Arts.
Calmon (Marc-Antoine) ✠, à la Préfecture de la Seine, Palais du Luxembourg...	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ✠, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3.....	Française.
CARO (Elme-Marie) ✠, rue Thenard, n° 9.	Sc. mor. et polit.
CAUCHY (Eugène-François) O. ✠, rue de Tournon, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ✠, rue Bossuet, n° 8.....	Beaux-Arts.
CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE) ✠, rue Saint-Dominique, n° 46.....	Française.
CHASLES (Michel) C. ✠, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3....	Sciences.
CHEVALIER (Michel) G. O. ✠, avenue Uhrich, n° 27.....	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.....	Sciences.
CLOQUET (Le baron Jules-Germain) C. ✠, boulevard Malesherbes, n° 19.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
COGNIET (Léon) O. ✠, rue de l'Entrepôt, n° 15	Beaux-Arts.
COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) O. ✠, rue du Pré-aux-Clercs, n° 12	Sciences.
COUDER (Louis-Charles-Auguste) O. ✠, boulevard d'Enfer, n° 25	Beaux-Arts.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste) O. ✠, avenue Raphaël, n° 4 (Passy)	Française.
D	
DARU (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75	Sc. mor. et polit.
DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) C. ✠, à l'École des Mines, boulevard Saint-Michel, n° 62	Sciences.
DAVID (Félicien-César) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 58	Beaux-Arts.
DECAISNE (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 27	Sciences.
DEFRÉMERY (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42	Inscriptions.
DELABORDE (Le vicomte Henri) ✠, place Vendôme, n° 26	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELAFOSSE (Gabriel) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ✠, rue d'Hauteville, n° 13	Inscriptions.
DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin) O. ✠, rue de Solferino, n° 13	Inscriptions.
DERENBOURG (Joseph) ✠, rue de Dunkerque, n° 27	Inscriptions.
DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND) ✠, rue de Monsieur, n° 13	Sciences.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36	Inscriptions.
DIDOT (Ambroise-Firmin) O. ✠, rue Jacob, 56	Inscriptions.
DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ✠, rue du Bac, n° 32	Française.
DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.	Beaux-Arts.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ✠, rue François Ier, n° 47	Sc. mor. et polit.
DUBOIS (Paul-François) O. ✠, rue de Tournon, n° 13	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Duc (Louis-Joseph) G. ✠, rue de Rivoli, n° 162	Beaux-Arts.
Duchartre (Pierre-Étienne-Simon) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84	Sciences.
Dufaure (Jules-Armand-Stanislas), boulevard Haussmann, n° 127	Française.
Dulaurier (Jean-Paul-Louis-François-Édouard Leuge-) ✠, rue Nicolo, n° 27 (Passy)	Inscriptions.
Dumas (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Sciences.
Dumont (Augustin-Alexandre) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
Dupanloup (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret)	Française.
Dupin (Le baron Pierre-Charles-François) G. O. ✠, rue du Bac, n° 118	Sciences et Sciences mor. et polit.
Dupré (Giovanni) ✠, à Florence	Beaux-Arts.
Dupuy de Lôme (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon), rue de Tivoli, n° 5.....	Française.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.....	Sciences.
EGGER (Émile) O. ✠, rue Madame, n° 48.	Inscriptions.
EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ✠, rue de Lille, n° 5.....	Sciences.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), à Segré (Maine-et-Loire); et à Paris, rue Vaneau, n° 39.....	Française.
FAVRE (Claude-Gabriel-Jules), rue d'Amsterdam, n° 91.....	Française.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) C. ✠, rue Nicolo, n° 26 (Passy).....	Sciences.
FELSING (Jacob), à Darmstadt.....	Beaux-Arts.
FEUILLET (Octave) O. ✠, à Saint-Lô (Manche); et à Paris, rue de Rivoli, n° 202.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Fizeau (Armand-Hippolyte-Louis) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3.....	Sciences.
Fleischer (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
Franck (Adolphe) C. ✠, rue Laffitte, n° 44.....	Sc. mor. et polit.
Fremy (Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
G	
Gallait (Louis) ✠, à Bruxelles.....	Beaux-Arts.
Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 43.....	Inscriptions.
Gatteaux (Jacques-Édouard) O. ✠, rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
Gay (Claude) ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.....	Sciences.
Gérôme (Jean-Léon) O. ✠, rue de Bruxelles, n° 6.....	Beaux-Arts.
Gilbert (Émile-Jacques) O. ✠, rue de l'Université, n° 7.....	Beaux-Arts.
Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ✠, à l'École de droit.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GLADSTONE (William-Ewart), à Londres..	Sc. mor. et polit.
GOUNOD (Charles-François) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
GUESSARD (François) ✠, Grande-Rue, n° 87, à Passy.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25...	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) O. ✠, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ✠, rue Billault, n° 10.....	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ✠, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.....	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 7...	Beaux-Arts.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 109.....	Française.
HÉLIE (Faustin) O. ✠, rue Singer, n° 13, quartier de la Muette.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 21	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre) O. ✠, rue de Sèvres, n° 38	Beaux-Arts.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 66	Française.
HUSSON (Jean-Christophe-Armand) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 84	Sc. mor. et polit.
J	
JAMIN (Jules-Célestin) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.
JANET (Paul) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.
JANIN (Jules) ✠, rue de la Pompe, n° 11.	Française.
JOUFFROY (François) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-) O. ✠, rue de Luxembourg, n° 21	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26.....	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, rue Bellechasse, n° 55.....	Sciences.
K	
KAULBACH (Wilhelm) O. ✠, à Munich..	Beaux-Arts.
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin....	Sciences.
L	
LABARTE (Charles-Jules) ✠, rue Drouot, n° 2.....	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-) ✠, rue Taitbout, n° 34.....	Inscriptions.
LABROUSTE (Pierre-François-Henri) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81.....	Beaux-Arts.
LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 7.	Sciences.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.....	Inscriptions.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue de l'Université, n° 32...	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
La Rive (Arthur-Auguste de) ✠, à Genève.	Sciences.
Larrey (Le baron Félix-Hippolyte) G. O. ✠, rue de Lille, n° 91	Sciences.
La Saussaye (Jean-François de Paule-Louis de) C. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône)	Inscriptions.
Lassen (Christian), à Bonn (Prusse rhénane)	Inscriptions.
Lasteyrie du Saillant (Le comte Ferdinand-Charles-Léon de), quai Voltaire, n° 11	Inscriptions.
Lavergne (Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de) O. ✠, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 45; et à Versailles, boulevard de la Reine, n° 71	Sc. mor. et polit.
La Villemarqué (Le vicomte Théodore-Claude-Henri Hersart de) ✠, rue de Grenelle, n° 16	Inscriptions.
Le Blant (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 3	Inscriptions.
Lebrun (Pierre-Antoine) G. O. ✠, rue de Beaune, n° 1	Française.
Lefuel (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ⁂, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ⁂, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ⁂, rue Vanneau, n° 15.....	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ⁂, rue Jean-Bart, n° 3.....	Beaux-Arts.
LENEPVEU (Jules-Eugène) O. ⁂, boulevard de Clichy, n° 67.....	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) ⁂, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ⁂, rue de Rivoli, n° 63.....	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ⁂, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ⁂, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles,...	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G.O. ⁂, quai Voltaire, n° 11.....	Sciences.
LIEBIG (Le baron Justus DE) C. ⁂, à Munich (Bavière).....	Sciences.
LIOUVILLE (Joseph) O. ⁂, hôtel des Monnaies.....	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 78.....	Française et Inscr.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LOMÉNIE (Louis-Léonard DE), rue Royer-Collard, n° 15	Française.
LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
M	
MANGON (Charles-François-Hervé) O. ✠, rue St-Dominique-St-Germain, n° 69	Sciences.
MARMIER (Xavier) ✠, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1	Française.
MARTHA (Benjamin-Constant) ✠, rue du Cherche-Midi, n° 55	Sc. mor. et polit.
MARTIN (Bon-Louis-Henri), rue du Ranelagh, n° 76	Sc. mor. et polit.
MARTIN (Thomas-Henri) ✠, à Rennes.	Inscriptions.
MARTINET (Achille-Louis) O. ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
MASSÉ (Félix-Marie-Victor) ✠, rue de Laval, n° 26	Beaux-Arts.
MATHIEU (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) C. ✠, aux Archives nationales	Inscriptions.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MICHELET (Jules) ✠, rue d'Assas, n° 76.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) G.O. ✠, rue d'Aumale, n° 14.....	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ✠, au palais du Corps législatif...	Inscriptions.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120...	Inscriptions.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11.....	Beaux-Arts.
MORIN (Arthur-Jules) G.O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292.....	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de Naples, n° 61.....	Beaux-Arts.
MÜLLER (Frédéric-Max), à Oxford (Angleterre).....	Inscriptions.
N	
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue Saint-Lazare, n° 74.....	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ✠, au Jardin d'expériences, à Collioure (Pyrénées-Orientales); et à Paris, au Muséum d'histoire naturelle.....	Sciences.
NÉLATON (Auguste) G. O. ✠, avenue d'Antin, n° 1.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ✠, rue Casimir-Delavigne, n° 2	Française.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 60	Française.
NOURRISSON (Jean-Félix) ✠, rue de Vaugirard, n° 60	Sc. mor. et polit.
O	
OLLIVIER (Olivier-Émile)	Française.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 3	Inscriptions.
PÂRIS (François-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, rue des Saussaies, n° 14	Sciences.
PASSY (Antoine-François) C. ✠, rue Pigalle, n° 69	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, boulevard Haussmann, n° 116	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PASTEUR (Louis) C. ✠, à l'École normale.	Sciences.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Française.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies.....	Sciences.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph) C. ✠, rue Louis-le-Grand, n° 9.....	Beaux-Arts.
PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir), G. O. ✠, rue Galilée, n° 76.....	Sc. mor. et polit.
PERRAUD (Jean-Joseph) O. ✠, boulevard Montparnasse, n° 81.....	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin.....	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ✠, rue Marignan, n° 27.....	Sciences.
PILS (Isidore-Alexandre-Augustin) O. ✠, place Pigalle, n° 11.....	Beaux-Arts.
PONT (Paul-Jean) O. ✠, rue du Bac, n° 108.....	Sc. mor. et polit.
PUISEUX (Victor-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Q	
Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand de) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Sciences.
Questel (Charles-Auguste) O. ✠, rue Mazarine, n° 20; et à Versailles, au Palais.	Beaux-Arts.
Quicherat (Louis) ✠, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
Quetelet (Jacques-Adolphe-Lambert) O. ✠, à Bruxelles.....	Sc. mor. et polit.
R	
Ranke (Léopold), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
Raümer (Friedrich-Ludwig-Georg de), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
Ravaisson-Mollien (Jean-Gaspard-Félix Lacher-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9..	Inscriptions.
Reber (Napoléon-Henri) O. ✠, rue de Condé, n° 15.....	Beaux-Arts.
Regnault (Henri-Victor) C. ✠, au Collége de France et au château de Lassigneux, par Belley (Ain).....	Sciences.
Regnier (Jacques-Auguste-Adolphe) ✠, rue de Vaugirard, n° 22.....	Inscriptions.
Rémusat (Charles-François-Marie de) ✠, avenue Gabriel, n° 24.....	Française et Sciences mor. et polit.
Renan (Joseph-Ernest) ✠, rue Vanneau, n° 29.....	Inscriptions.
Renier (Charles-Alphonse-Léon) C. ✠, à la Sorbonne.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ✠, rue Chauveau-Lagarde, n° 4	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
RITSCHL (Frédéric) ✠, à Leipzig	Inscriptions.
ROBERT (Pierre-Charles), C. ✠, rue des Saints-Pères, n° 9	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, rue Hautefeuille, n° 19	Sciences.
ROLLAND (Eugène), C. ✠, rue de Rennès, n° 66	Sciences.
ROSSEEUW-SAINT-HILAIRE, ✠, rue Satory, n° 45, à Versailles, et à Paris, rue de Chevreuse, n° 4	Sc. mor. et polit.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) ✠, à Rome	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, r. Jacob, n° 19.	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) O. ✠, au palais de l'Institut	Sciences.
ROUSSET (Camille-Félix-Michel) O. ✠, rue de Tournon, n° 20	Française.
ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE) ✠, rue des Saints-Pères, n° 48	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
S	
SAINT-MARC GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5.....	Française.
SAINT-RENÉ TAILLANDIER (Gaspard-Ernest) O. ✠, rue Saint-Benoit, n° 20.	Française.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude Barré DE) O. ✠, avenue Wagram, n° 40.	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph) O. ✠, rue du Regard, n° 3.....	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✠, rue Madame, n° 47.....	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27..	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, rue du Faub. St-Honoré, 54.	Inscriptions.
SCLOPIS DE SELEBANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Sc. mor. et polit.
SÉDILLOT (Charles-Emmanuel) C. ✠, rue Gay-Lussac, n° 9.....	Sciences.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue du Regard, n° 5.....	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue Abbatucci, n° 48.....	Française.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 46.....	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10	Sc. mor. et polit.
SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE) O. ✠, rue de la Tour, n° 60 (Passy).	Inscriptions.
STANHOPE (le comte Philippe-Henry DE), à Londres	Sc. mor. et polit.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34	Sciences.
THENARD (Le baron Paul) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) G. O. ✠, rue de Tournon, n° 12	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ✠, hôtel de la Préfecture, à Versailles; et à Paris, rue d'Aumale, n° 14	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) C. ✠, au Conservatoire de musique, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 15	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
THUROT (François-Charles-Eugène) ✠, rue Gay-Lussac, n° 5.	Inscriptions.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien), rue Saint-Victor, n° 33.	Sciences.
TRESCA (Henri-Édouard), O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292.	Sciences.
TULASNE (Louis-René) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ✠, impasse Royer-Collard, n° 4.	Sc. mor. et polit.
VALETTE (Claude-Denis-Auguste) O. ✠, rue Soufflot, n° 2.	Sc. mor. et polit.
VERDI (Joseph) O. ✠, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERGÉ (Charles-Henri) ✠, rue Saint-Florentin, n° 13	Sc. mor. et polit.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ✠, rue de Varennes, n° 76.	Sciences.
VITET (Louis) O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.	Française et Inscriptions.
VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE), rue Fabert, n° 2.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Téhéran, n° 13.....	Sc. mor. et polit.
W	
WADDINGTON (William-Henry), rue Boissy-d'Anglas, n° 8.....	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) O. ✠, rue Raynouard, (Passy), n° 30.....	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 95.....	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5.....	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de Clichy, n° 45....	Sc. mor. et polit.
WURTZ (Charles-Adolphe) C. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27.....	Sciences.
Y	
YVON-VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) ✠, avenue de l'Observatoire, n° 18.	Sciences.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. ROULIN (François-Désiré) O. ✠, bibliothécaire, au palais de l'Institut.

TARDIEU (Amédée) ✠, au palais de l'Institut.
REGNIER (Adolphe-Hugues-Henri), rue de Seine, n° 1.
} sous-bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ✠, agent spécial et chef du Secrétariat, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, adjoint, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et Cie, rue Jacob, n° 56.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1873.

PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.
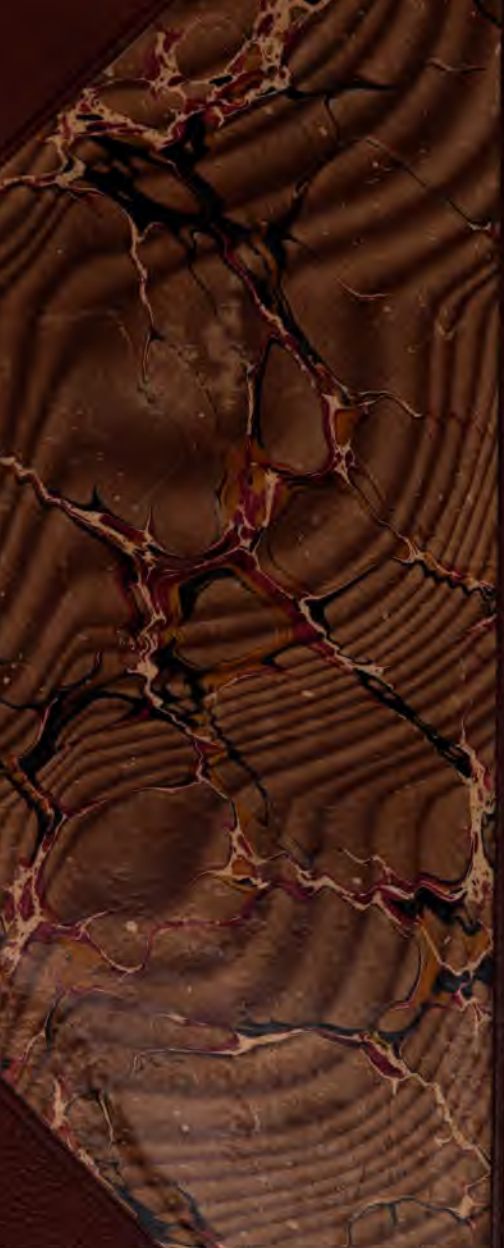
M DCCC LXXIII.